

Hospitalisé (clandestinement) pour subir un examen périodique 'Débordant d'énergie, M. Lesage est en pleine forme'

Par Marcel Thivierge

QUÉBEC. — "Le premier ministre est hospitalisé à Notre-Dame pour y subir son examen médical régulier". Avant d'en arriver à cette explication officielle de l'entrée quasi clandestine de M. Jean Lesage dans cette institution montréalaise, les journalistes ont dû épuiser leurs sources d'information.

Tandis que le ministre des terres et forêts déclarait que M. Lesage allait subir un examen médical, comme il le fait tous les six mois, l'attaché de presse de M. Lesage, M. Denis Paré, sans doute lié par un secret d'Etat, s'efforçait de démentir les propos de M. Bona Arseneault.

Rejoint à sa descente du train, jeudi soir, vers 10 heures, par un représentant de la Presse canadienne, M. Paré a affirmé catégoriquement que le premier ministre n'était pas à l'hôpital, mais bien à une réception quelconque.

Alarmé par les titres des articles du quotidien du matin, M. Paré s'est empressé de se rendre à la tribune de la presse parlementaire pour déclarer aux courriéristes: "Le premier ministre n'est pas malade. Il est entré à l'hôpital Notre-Dame pour subir un examen périodique pour lequel des arrangements ont été faits le quatre septembre".

"D'ailleurs, a ajouté M. Paré, le premier ministre subit un examen de ce genre environ tous les six mois. Il avait subi un examen à l'automne 1961 avant de partir pour la France participer à l'inauguration de la Maison du Québec et un autre, dans la vieille capitale, quelques jours avant Pâques."

"Il n'y a donc rien de grave dans l'état de santé du premier

ministre. Il a tout simplement choisi une fin de semaine, afin d'avoir trois jours à sa disposition. Il sera de retour à son bureau, lundi après-midi".

D'autre part, M. René Arthur, chef adjoint du cabinet, a déclaré: "J'ai vu le premier ministre avant son départ pour Montréal où il a assisté à l'inauguration de la Place Ville-Marie. Il était en pleine forme, efficace, précis dans ses instructions, débordant de cette énergie extraordinaire qui fait mon admiration quotidienne".

Pourquoi avoir entouré de mystère cette hospitalisation du premier ministre? Il aurait été beaucoup plus simple de fournir immédiatement la version officielle plutôt que de laisser les journaux dans l'incertitude et les obligés de se contenter d'hypothèses. Comme s'il n'y en avait pas assez depuis trois semaines...

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 216

MONTREAL, SAMEDI, 15 SEPTEMBRE 1962

M. Gérin-Lajoie: plus de 35 commissions scolaires régionales d'ici le mois de juin

QUÉBEC. — On comptera dans la province de Québec plus de trente-cinq commissions scolaires régionales d'ici juin 1963. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de la jeunesse, au cours d'une conférence de presse. M. Gérin-Lajoie a précisé que trois commissions scolaires régionales seront constituées d'ici une quinzaine de jours tandis que douze autres le seront d'ici la fin de la présente année scolaire.

Onze autres projets sont actuellement à l'étude. Le ministre a déclaré qu'il espère que ces projets seront réalisés au cours de la même période grâce à la collaboration des milieux concernés.

D'autre part, dix commissions scolaires régionales existent déjà dans la province.

Le ministre a expliqué que la carte scolaire est actuellement en voie d'élaboration, région par région, par le bureau de la planification du ministère de la jeunesse et le Département de l'instruction publique, en collaboration avec les groupements qui sont responsables de la question scolaire dans chaque région, notamment les inspecteurs d'écoles, les commissaires d'écoles et autres groupes représentatifs.

Les commissions scolaires régionales seront constituées par le conseil des ministres, à la demande des commissions scolaires intéressées, au fur et à mesure que la carte scolaire aura été ainsi établie pour une région donnée.

M. Gérin-Lajoie a expliqué qu'une commission scolaire régionale est un organisme qui, en vertu des articles 489 et suivants de la loi de l'instruction publique, groupe plusieurs commissions scolaires locales en vue de la construction, de l'entretien et de l'administration d'écoles secondaires ou de high schools.

Le ministre a ajouté que, par définition, la commission scolaire régionale administre l'enseignement secondaire, c'est-à-dire les cours de la 8e à la 12e années, dont les programmes sont sanctionnés par un comité du conseil de l'instruction publique.

Les commissions scolaires régionales existantes sont les suivantes: Chambly, des Laurentides, Le Gardeur, Saint-Eustache, Duvernay, De la Chaudière, Mille-lacs, Val-dreuil, Soulanges et des Îles-de-la-Madeleine.



La politique du silence dure depuis onze jours

Onze jours se sont maintenant écoulés depuis que les ministres du cabinet provincial, les bras chargés de dossiers, se sont enfermés dans un camp retiré du parc des Laurentides pour discuter de l'avenir politique du gouvernement et tenter de se mettre d'accord sur une question angoissante: l'étatisation des services d'électricité.

Le silence qu'ils ont tous observé depuis laisse croire qu'ils n'ont pas réussi. Certes, ils ont fait un bon bout de chemin dans cette direction et ils sont maintenant juste assez près d'une solution pour éviter que le ministre des richesses naturelles, qui a mis son siège en jeu sur la question, n'abandonne avec fracas le cabinet.

Mais ils n'en sont pas assez près pour révéler au grand public ce qui les divise encore et dissiper le mystère qui entoure leurs délibérations.

Il y a une semaine, les journalistes étaient parvenus à pénétrer ce mystère, à l'éclaircir presque complètement: ils savaient, par exemple, que les ministres s'étaient mis d'accord pour nationaliser les services d'électricité et qu'il ne leur restait plus qu'à décider quand et comment le faire. Aujourd'hui, sept jours et une réunion du cabinet plus tard, ils ne savent plus rien. Ils ne sont même plus certains si ce qui était vrai la semaine dernière l'est encore cette semaine.

Le mystère s'est totalement refermé. Non seulement, on n'a pas cherché à le dissiper, mais on l'a en quelque sorte entretenu. Par exemple, en niant d'abord, puis en entourant de secret le séjour à l'hôpital du premier ministre.

Le comportement étrange qu'on observe chez chacun des ministres n'arrange rien. Il peut parfois être révélateur, comme le

Voir page 2: La politique



"En pleine forme..."

(Photo Le Devoir, prise le 9 septembre)

M. Lesage en Abitibi: pourra-t-il éviter de parler d'électricité?

QUÉBEC. — M. Jean Lesage se rendra la semaine prochaine dans le nord-ouest du Québec où il passera sept jours. Un de ses adjoints a indiqué hier qu'il se pourrait que le premier ministre de la province ait quelque chose à dire sur l'électricité lorsqu'il se trouvera dans la région qui est considérée comme la plus pauvre du Québec.

Ce porte-parole a ajouté qu'il était "possible" que M. Lesage annonce une nouvelle concernant l'électricité et intéressant le nord-ouest de la province qui a demandé avec une grande insistance que le réseau d'électricité soit nationalisé.

Le premier ministre a divulgué il y a quelques mois que le gouvernement provincial négociait l'acquisition éventuelle de la Northern Quebec Power, une des principales compagnies d'électricité d'Abitibi. Mais le gouvernement n'a annoncé aucune politique générale concernant la nationalisation de toutes les compagnies d'électricité demandée par M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles.

Des explications

On pense cependant qu'on demandera, au cours de ce voyage, des explications sur le problème de l'électricité, au chef de l'administration québécoise.

Le grand problème énergétique de cette région est qu'elle est sur une fréquence de 25 cycles, alors que le reste de la province est sur 60. Les petites compagnies d'électricité déclarent qu'elles n'ont pas les moyens d'effectuer le changement. M. Lesage sera en Abitibi du 20 au 26 septembre. Pendant ce temps, M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, tiendra une importante réunion à Amqui, le 23 septembre. C'est près de là que M. Lesage s'est heurté, en juillet, à une manifestation de chômeurs pendant sa visite en Gaspésie.

Le voyage du premier ministre en Abitibi fait suite à son

Le grand problème énergétique de cette région est qu'elle est sur une fréquence de 25 cycles, alors que le reste de la province est sur 60. Les petites compagnies d'électricité déclarent qu'elles n'ont pas les moyens d'effectuer le changement.

M. Lesage sera en Abitibi du 20 au 26 septembre. Pendant ce temps, M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, tiendra une importante réunion à Amqui, le 23 septembre. C'est près de là que M. Lesage s'est heurté, en juillet, à une manifestation de chômeurs pendant sa visite en Gaspésie.

Le voyage du premier ministre en Abitibi fait suite à son

Voir page 2: M. Lesage



A plusieurs reprises MM. Macmillan et Diefenbaker ont eu de longs entretiens sur le projet britannique d'adhésion à la CEE. Mais jusqu'à présent, les arguments du premier ministre anglais ne semblent pas avoir réussi à calmer les inquiétudes de M. Diefenbaker.

Vers un sommet CEE-Commonwealth?

LONDRES. — Alors que les délégués à la conférence du Commonwealth poursuivaient en comités l'étude de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun, le premier ministre du Pakistan, Ayub Khan, a lancé l'idée d'une conférence au sommet entre dirigeants de la CEE et du Commonwealth dans le but, au besoin, d'élargir les cadres actuels du Marché commun.

Cette suggestion ne semble pas avoir recueilli l'approbation de tous les participants mais Ayub Khan doit aujourd'hui être reçu par le président de Gaulle. Il s'efforcera alors de convaincre le chef de l'Etat français du bien fondé d'une telle possibilité. Dès son retour à Londres, il est possible qu'il fasse part des résultats de ses démarches au premier ministre Macmillan ainsi qu'aux autres chefs de gouvernement du Commonwealth.

Un porte-parole de la délégation canadienne a déclaré hier que M. Diefenbaker n'avait pas eu d'entretiens avec Ayub Khan mais qu'il n'était pas impossible qu'il en ait dans les prochaines heures.

Le premier ministre du Canada n'a d'ailleurs pas participé aux travaux de la conférence du Commonwealth hier. Il a rendu visite à Winston Churchill et s'est recueilli sur la tombe de l'ancien premier ministre Bennett.

Le ministre de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

A l'issue de la séance, on doit faire des recommandations au médecin-chef des Etats-Unis, le Dr Luther L. Terry. Ce médecin a cependant déclaré que le vaccin Sabin continuerait à être administré dans son pays tant qu'il n'aurait pas reçu ces recommandations.

Le ministre de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

A l'issue de la séance, on doit faire des recommandations au médecin-chef des Etats-Unis, le Dr Luther L. Terry. Ce médecin a cependant déclaré que le vaccin Sabin continuerait à être administré dans son pays tant qu'il n'aurait pas reçu ces recommandations.

Le ministre de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

A l'issue de la séance, on doit faire des recommandations au médecin-chef des Etats-Unis, le Dr Luther L. Terry. Ce médecin a cependant déclaré que le vaccin Sabin continuerait à être administré dans son pays tant qu'il n'aurait pas reçu ces recommandations.

Voir page 2: Vers un sommet

Une décision est attendue aujourd'hui

WASHINGTON. — Un comité consultatif se réunit aujourd'hui à Washington pour décider si les Etats-Unis continueront d'utiliser le vaccin Sabin, administré par voie buccale, dans le cadre d'un programme d'immunisation massive.

Le ministère de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

A l'issue de la séance, on doit faire des recommandations au médecin-chef des Etats-Unis, le Dr Luther L. Terry. Ce médecin a cependant déclaré que le vaccin Sabin continuerait à être administré dans son pays tant qu'il n'aurait pas reçu ces recommandations.

Le ministre de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

A l'issue de la séance, on doit faire des recommandations au médecin-chef des Etats-Unis, le Dr Luther L. Terry. Ce médecin a cependant déclaré que le vaccin Sabin continuerait à être administré dans son pays tant qu'il n'aurait pas reçu ces recommandations.

Le ministre de la Santé du Canada a interrogé jeudi l'emploi de ce vaccin anti-polio à la suite d'informations indiquant qu'au moins quatre personnes vaccinées par ce moyen avaient été atteintes de polio paralytique.

La réunion du comité consultatif des services de la santé publique, au sujet du vaccin Sabin, avait d'abord été fixée au 27 septembre, mais sa date a été avancée en raison de la décision canadienne.

Voir page 2: Une décision

Un comité spécial de l'Eglise unie étudiera l'immigration catholique

LONDON. — Le Conseil général de l'Eglise unie du Canada a décidé hier de confier ce qu'il appelle le problème de l'immigration catholique à une commission spéciale d'étude.

Au même moment, l'Assemblée générale de l'Eglise unie a approuvé par un vote écrasant une proposition aux termes de laquelle le gouvernement fédéral serait invité à

accepter au moins 10.000 réfugiés de Hong Kong, l'Eglise unie s'engageant à aider l'immigration de 3.000 d'entre eux. Le gouvernement canadien a consenti à accepter 100 familles de la colonie britannique lorsque les Chinois territoriaux ont commencé à envahir ses terres, le printemps dernier.

Le Conseil général a décidé de créer une commission spéciale d'étude afin d'avoir plus tard des faits concrets à partir desquels il lui sera possible d'adopter une politique définie.

Cette décision a été prise à la suite d'une violente sortie de l'ancien modérateur de l'Eglise unie qui, au tout début du congrès, a dénoncé "l'immigration catholique qui est en train de tuer la liberté au Canada".

Voir page 2: La manœuvre de M. Marchand

Faut-il abolir le Conseil législatif? — V La manœuvre du premier ministre Marchand

Par Marcel Thivierge

QUÉBEC. — Les libéraux défaits le 16 décembre 1891 avec M. Mercier ne reprirent le pouvoir que le 26 mai 1897 avec M. Marchand. Ce dernier, au cours de la campagne électorale, avait promis l'abolition de la Chambre haute ou des conservateurs, de 1891 à 1897, avaient repris la majorité.

Le premier ministre au cours des trois premières années de son règne avait eu l'occasion de remplacer cinq conseillers législatifs. Si on ajoute à ces cinq membres les sept que M. Mercier a nommés, de 1887 à 1891, on peut dire que les libéraux pouvaient, sur papier, compter sur le vote de douze conseillers, y compris celui du président, M. Horace Archambault, nommé sous Mercier. En cas d'égalité, le président aurait pu, par un deuxième vote, trancher le débat et donner l'avantage aux ministériels. Mais n'anticipons pas.

Avant de passer au Conseil, voyons ce qui s'est passé à l'Assemblée législative, le 9 mars 1900. Ce jour-là, M. Marchand a présenté une résolution stipulant "que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que la composition de la législature de cette province soit modifiée par l'abolition du Conseil législatif".

Le chef de l'opposition, M. Flynn, a proposé l'amendement qui suit: "Cette Chambre est satisfaite de la constitution qui régit cette province qui est calquée sur celle de la Grande-Bretagne, et elle ne désire pas d'innovations du genre de celle proposée, lesquelles ne pourraient avoir d'autre effet que de mettre en péril les institutions qui nous régissent au grand détriment de notre province, comme partie intégrante de la Confédération canadienne".

M. Tellier a ajouté comme sous-amendement: "Cette Chambre étant du reste d'opinion que l'expérience a démontré l'utilité et la nécessité même du Conseil législatif, comme seconde branche de la législature".

Un débat s'est élevé au cours duquel le premier ministre et le chef de l'opposition ont utilisé les arguments habituels contre et pour le Conseil législatif.

Le débat a repris, le 13 mars, pour finalement se terminer par un vote de 38 à 21 en faveur de la résolution Marchand.

Le Conseil législatif

La parole était maintenant aux conseillers législatifs. Le 19 mars, le projet de loi était présenté en première lecture. La discussion en deuxième lecture eut lieu, les 21 et 22. M. de Boucherville a proposé, en amendement, que "ce bill ne soit pas lu une seconde fois, mais qu'il soit résolu que, dans l'intérêt d'une sage législation et comme sauvegarde du privilège précieux donné à la province de Québec, par la clause quatre-vingt-quatorze de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le Conseil législatif soit maintenu".

M. Thomas Chapais, à cette occasion, a fait en faveur de la Chambre haute un brillant et passionnant plaidoyer qui a dû sûrement impressionner ses collègues.

Après avoir fait l'histoire des Chambres hautes dans le monde et démontré leur utilité, l'orateur s'est plu à démolir un par un les arguments traditionnels invoqués contre le Conseil législatif de Québec.

"Ici, comme ailleurs, a-t-il dit, il peut surgir des occasions où le contre-poids salutaire du Conseil soit considéré comme un bienfait public. Il peut se produire des mouvements populaires violents et excessifs, qui se traduiraient dans une autre assemblée par des mesures extrêmes auxquelles la sage résistance de cette Chambre, plus indépendante par sa constitution, ferait obstacle assez longtemps pour donner à la réflexion et à la raison politique le temps de faire leur œuvre pacificatrice".

Repondant à ceux qui affirmaient que le Conseil législatif n'est plus une protection efficace de la minorité, Chapais a répliqué: "On dit que la minorité a d'autres garanties, qu'elle a le lieutenant-gouverneur avec son veto absolu ou suspensif, et qu'elle a le désaveu par le gouvernement fédéral. Messieurs, la minorité manitobaine avait le droit de compter, elle aussi, sur le veto du lieutenant-gouverneur et sur le vote fédéral. Elle n'a eu ni l'un ni l'autre. Et ses privilèges, ses franchises ont été foulées aux pieds par une majorité despotique et oppressive. Je ne suis pas membre de la minorité en cette province, mais si je l'étais, rien au monde ne me ferait renoncer à une parcelle des garanties d'impartialité et de justice que contiendrait en ma faveur la constitution de mon pays".

Voir page 2: La manœuvre de M. Marchand

FÊTE DU JOUR
Les Sept Douleurs
de la Vierge

RADIO - SACRÉ - COEUR
Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

MÉTÉOROLOGIE
Samedi et dimanche:
ensoleillé et plus frais
Min.: 50 — Max.: 65
Maximum hier: 76

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

Un pont de \$12,000,000 reliera Hull et Ottawa

Ottawa, (DNC). — Les soumissions pour la construction du pont MacDonald-Cartier entre Ottawa et Hull seront demandées vers le milieu de septembre et ce délai de présentation se terminera deux mois plus tard. C'est ce qu'ont annoncé conjointement hier MM. David Fulton, ministre fédéral des travaux publics, William Goodfellow, ministre de la voirie d'Ottawa, et René Saint-Pierre, ministre des travaux publics du Québec.

Après l'adjudication du contrat, les travaux préparatoires commenceront immédiatement et la construction proprement dite débutera au printemps. Ce pont est censé être ouvert à la circulation en 1965.

La demande de soumissions portera sur le pont proprement dit et le coût de cet ouvrage.

ANDRÉ ROUSSEAU DÉCLARE :

La S.G.F. n'est pas de l'isolationnisme

GRANBY. — Le ministre de l'industrie et du commerce de la province de Québec, M. André Rousseau, a déclaré hier que la création, par le gouvernement, de la Société générale de financement n'est pas "le fruit d'une vague d'isolationnisme économique qui serait née d'une fausse compréhension de notre patriotisme".

"Nous n'avons jamais eu l'intention, a-t-il ajouté, de rejeter l'apport de capitaux étrangers dans le développement de nos richesses naturelles."

Au contraire, a-t-il dit, à l'ouverture de deux fabriques d'appareils électriques, le gouvernement recherche la coopération d'intérêts étrangers pour développer le Québec.

La politique...

(Suite de la première page)

saurie narquois qui ne sourit plus les lèvres du ministre des richesses naturelles. Mais révélateur de quoi? De son départ prochain ou de la nationalisation?

Cela ne peut toutefois pas durer bien longtemps. Le gouvernement Lesage attend peut-être que diminue la tension avant d'annoncer sa politique relative à l'étatisation.

Mais les déceptions qui suivent chacune des réunions du cabinet ne sont pas de nature à le servir non plus.

L'espoir réside maintenant dans le prochain voyage de M. Lesage en Abitibi, où la question de la nationalisation revêt une importance vitale.

La manœuvre de M. Marchand...

(Suite de la première page)

Le Conseil ne fiat rien ou fort peu dans le domaine de la législation.

M. Chapais a répondu à cet argument en soulignant que depuis la Confédération, la Chambre haute avait amendé 799 projets de loi et rejeté complètement 233 autres. Parmi ces derniers, l'orateur a signalé le projet de 1898 qui obligeait sous peine d'amende les membres du clergé à tenir des statistiques des naissances, mariages et décès; celui de 1892 qui rétablissait l'emprisonnement pour dettes et quelques autres projets "iniques et tyranniques".

A ceux qui se plaisent à citer l'exemple de l'Ontario qui ne possède pas de Chambre haute, M. Chapais a répliqué en lisant un extrait du Toronto World, de janvier 1898:

"C'est à tort que M. Tarte demande l'abolition des secondes chambres, à Québec et à Ottawa. Nous en avons vu assez à Toronto, ce mois-ci, pour nous faire désirer d'en avoir une: une législation préjudiciable expédiée à la vapeur et sans examen; des secrétaires particuliers passant tout le dimanche en voiture, à recueillir un quorum afin de corriger des erreurs avant que le lieutenant-gouverneur ne se rendit à la Chambre pour la prorogation le lundi après-midi; d'autres bills adoptés en vue de léser certains droits des municipalités. Si nous entendons continuer à n'avoir qu'une Chambre, il est grandement temps d'établir de nouvelles règles en vue de protéger davantage les droits du public et des municipalités. Une législature à Chambre unique est une bonne institution pour les gens qui veulent faire adopter à toute vapeur des projets de loi portant atteinte aux droits d'autrui".

L'abolition du Conseil permettrait à la province de réaliser une économie. A cet argument, M. Chapais a répondu: "Ah, messieurs, si l'on interrogeait ainsi quelque penseur, quelque publiciste étranger à nos étroits horizons, pourrait-il supposer qu'une telle décision nous conduirait à nous faire faire peut-être, d'une façon inconsciente, le premier pas vers l'union législative, uniquement dans le but de réaliser une sordide économie annuelle de \$33,000 sur un budget de \$4,000,000? Oui, messieurs, voilà comment la question se pose. D'un côté, l'équilibre législatif, la stabilité, la pondération des pouvoirs, l'expérience, l'histoire, l'exemple de tous les peuples, la raison politique, le maintien des garanties et des sauvegardes établies par les pères de notre constitution; de l'autre, cette misère, cette rognure budgétaire, ce plat de lentilles, \$33,000 par année! Eh bien, messieurs, je réponds à cette proposition avec toute l'énergie dont je suis capable."

M. Chapais terminait son discours par un appel pathétique à ses collègues les suppliant "de donner un vote éloquent, un vote écrasant, un vote décisif qui règle pour longtemps, sinon pour toujours, cette question de l'abolition du Conseil législatif et du bouleversement de notre constitution provinciale."

UN VOTE DE 17 A 6

M. Chapais avait convaincu les conseillers. Le 22 mars, par un vote de 17 à 6, la Chambre haute refusait de signer sa propre déchéance.

On ne remarquerait qu'une seule absence: celle de M. Francis Gilman, nommé par M. Mercier en 1887. Ce conseiller avait séjourné à la veille. Comment expliquer son absence lors de ce scrutin extrêmement important?

Les six qui ont voté en faveur de l'abolition avaient été tous nommés au Conseil soit par M. Mercier, soit par M. Marchand.

Parmi les dix-sept qui ont rejeté le projet de loi, quatre étaient entrés au Conseil sous le règne de M. Mercier: Bryson, Cormier, Garneau et Ward, tandis qu'un cinquième, le conseiller Pérodeau, avait été nommé par M. Marchand, le 23 décembre 1897.

Si l'histoire s'écrivait avec un "si", on pourrait conclure: "Si Francis Gilman avait été présent et si les deux conseillers nommés sous des régimes libéraux avaient appuyé la requête de la majorité libérale de l'Assemblée législative, le deuxième vote du président Archambault aurait brisé l'égalité et aboli le Conseil législatif..."

Selon certains témoignages, c'est avec un soupir de soulagement et un sourire de contentement que le premier ministre Marchand a appris le résultat du scrutin à la Chambre haute.

MARDI: De 1900 à nos jours.



Le président du Conseil d'administration de la Semaine de la charité du diocèse de Saint-Jean, M. Jean-François Grégoire, annonce la nomination de M. Raymond-J. Bériault, de Candiac, comme président de la septième campagne annuelle de la Semaine de la charité. Cette campagne se tient chaque année à l'automne dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean en vue de recueillir des fonds pour subvenir aux besoins de onze œuvres diocésaines de charité.

Collection de chefs-d'oeuvre

La collection des chefs-d'oeuvre anciens et modernes d'orfèvrerie et d'horlogerie de la maison suisse Patek Philippe sera en montre jusqu'au 17 septembre aux magasins Henry Birks & Sons, 1240 Carré Phillips, a-t-on annoncé hier.

Cette collection était déjà en montre aux magasins Birks de Québec depuis une semaine, après être arrivée de Suisse en avion jusqu'à Montréal. Le service de messagerie d'une société ferroviaire n'a pu livrer la précieuse cargaison à l'heure convenue, après l'arrivée du train de Québec ce qui a laissé croire un moment à des conjectures diverses.

Les journalistes ont pu voir les pièces de cette magnifique collection. Chaque pièce est considérée comme un chef-d'oeuvre en son genre. On y voit des montres uniques du musée, des ateliers et du laboratoire de recherches de Patek Philippe. Le public pourra admirer dans plusieurs villes du pays, une montre que portait la reine Victoria, il y a plus de cent ans.

Calendrier liturgique

I.—Calendrier. — Au prône. Offices de l'Eglise. — Titulaires d'églises paroissiales. — Les quarante-heures.

II.—Popularité grandissante des Cours de préparation au mariage.

III.—Fête de Notre-Dame-Sept-Douleurs.

IV.—Vers des horizons nouveaux et lumineux: Militants de l'Action catholique.

V.—Billet de Rome: Le quatrième centenaire de la réforme du Carmel.

VI.—Lettre de Rome: "Et y a bien des manières d'être catholique".

VII.—La France au concile.

VIII.—Tour d'horizon.

MOIS DE SEPTEMBRE

16 dimanche.—(VERT) Quatorzième dimanche après la Pentecôte. 2e classe.

17 lundi.—(VERT) Fête, messe d'hier. 4e classe.

18 mardi.—(BLANC) Saint-Joseph de Copertino, prêtre, confesseur. 3e classe.

19 mercredi.—(VIOLET) Quatre temps. Messe propre. 2e classe.

20 jeudi.—(VERT) Fête, messe du dimanche précédent. 4e classe.

21 vendredi.—Quatre Temps. (ROUGE) Saint Matthieu, apôtre, évangéliste. Absence complicité. 2e classe.

22 samedi.—(VIOLET) Quatre Temps. Messe propre. 2e classe.

OFFICES DE L'EGLISE

Quatorzième dimanche après la Pentecôte. (VERT) 2e classe.

Messe: "Protektor noster" avec Gloria et Credo.

face de la Trinité. — Vêpres du dimanche.

Centre d'art à Ste-Thérèse

Tousjours dans la ligne d'initiatives récentes, le séminaire de Sainte-Thérèse, sous la direction immédiate de M. l'abbé René Viau, vient de créer un centre d'art pour nos jeunes.

Afin de pouvoir occuper plus dignement les loisirs de nos 6-12, le séminaire, avec la collaboration de l'école des beaux-arts lance cette initiative. Il s'agit de procurer des loisirs créateurs et culturels à notre population enfantine.

Tous les samedis matins, de 9h 30 à 11h 30, à compter du 6 octobre, nos jeunes envahissent le séminaire afin de profiter du studio d'art que le séminaire met à leur disposition. Nos jeunes, garçons et filles, de six à douze ans inclusivement, pourront s'inscrire par l'intermédiaire de leurs parents à compter de mercredi soir le 9 septembre jusqu'au samedi 22 septembre, en s'adressant à Mlle Lucie Bellefleur, 7, rue Deschambault, Ste-Thérèse-de-Blainville. Elle vous recevra à cette adresse ou acceptera vos appels téléphoniques entre 7h et 9h p.m., T.A.: 3-7380 pour renseignements supplémentaires.

Fabreville: nouvelle école

La direction de la commission scolaire de Fabreville annonce que la nouvelle école qui compte seize classes sera prête pour le 17 septembre prochain. La nouvelle école qui se nomme Ecole Vaillancourt a déjà 10 classes de prétes. Douze locaux seront loués à la commission scolaire régionale des Mille-Îles. Ils serviront aux élèves de huitième année pour les cinq municipalités qui font partie de cet organisme.

La production du beurre ne cesse d'augmenter au Canada

OTTAWA. — La production de beurre au Canada a continué d'augmenter au cours des huit premiers mois de 1962 même si la consommation affiche une tendance analogue.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la production de beurre de crème s'est chiffrée, par 253,587,000 livres au cours de cette période comparativement à 243,556,000 livres au cours des huit premiers mois l'an dernier.

Les réserves étaient de 144,932,000 livres, soit plus de sept millions de livres de moins que l'an dernier à pareille date. Ces chiffres n'incluent pas 75 millions de livres d'huile de beurre, un succédané qu'on peut emmagasiner plus facilement.

Ces chiffres sur la production de beurre au pays font suite à l'avertissement qu'a donné jeudi soir le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, à l'effet que, l'augmentation étant encourageante, il est évident que seuls les subsides fédéraux ne pourraient maintenir la production au niveau de la demande.

M. Hamilton, qui n'a désigné personne en particulier, a adressé sa mise en garde aux producteurs laitiers du Québec et de l'Ontario, les principaux au pays; il a précisé qu'il attend de ces derniers une coopération avec les gouverne-

ments provinciaux et fédéral pour équilibrer la production de cette denrée au niveau de la demande.

M. Hamilton avait fait une déclaration semblable en avril dernier lorsqu'il avait annoncé que le système de prix de soutien continuerait d'être appliqué jusqu'au 30 avril 1962 afin de fournir aux producteurs de lait liquide l'occasion de trouver eux-mêmes remède au problème de la production excédentaire et qu'après cette date le fédéral n'accorderait plus de subsides pour les surplus de ce produit.

L'Alcan a choisi ses trois constructeurs

L'Aluminium Company of Canada a annoncé que trois constructeurs ont été accredités pour construire les Maisons Modèles Alcan dans la région de Montréal. Community Enterprises Ltd., Willart Construction Co. Ltd. et Tri-Town Realities Limited sont les trois firmes régionales qui participent à la réalisation de ce plan national de construction domiciliaire. D'ici quelques semaines, les maisons modèles Alcan construites par Community Enterprises seront complètement meublées et décorées et pourront être visitées à St-Bruno et à Candiac; de même que celles de Tri-Town Realities à Baie d'Urfe et Willart Construction à Lorraine et à Duvernay.

En annonçant cette nouvelle, le porte-parole de l'Alcan a souligné que ces maisons ne sont pas des maisons en aluminium et que l'aluminium n'a été utilisé seulement là où son emploi s'est révélé supérieur aux autres matériaux. Par exemple, l'aluminium est utilisé à l'extérieur avec d'autres matériaux de haute qualité comme la brique et la pierre naturelle.

Vers un sommet...

(Suite de la première page)

Les premiers ministres se retrouveront lundi en assemblée plénière. Pour l'instant, en comités, ils étudient avec leurs experts les moyens d'obtenir du Marché commun des assurances satisfaisantes pour l'avenir de leur commerce.

Hier, dans un comité de la conférence, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont appuyé les chances de la Grande-Bretagne d'obtenir des conditions plus favorables à leurs exportations agricoles, à la reprise des travaux de la conférence de Bruxelles.

Mais rien n'a encore été décidé à ce sujet, le comité poursuivant ses travaux aujourd'hui. Les premiers ministres des trois grands dominions ont cependant la nette impression que rien de nouveau ne sortira de la conférence sur la politique agricole de la CEE.

La délégation canadienne est convaincue pour sa part, que le président de Gaulle demeure le principal obstacle à des garanties plus satisfaisantes; le président français est décidé à ne pas changer ses plans et à ne pas modifier le texte du traité de Rome.

Le comité sur le commerce siègera aujourd'hui. Le problème commercial le plus épineux demeure les importations des produits agricoles en provenance du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Il reste l'espoir d'un accord mondial sur la mise en marché des denrées qui entrerait en vigueur après 1970. Le gouvernement canadien croit qu'il serait préférable d'entendre les termes de Bruxelles, très vaguement rédigés, de la bouche des hommes qui ont dictés: les Six européens. La délégation canadienne craint en effet que dans cinq ans les membres de la CEE interprètent à leur guise ces termes si discutés.

Un espoir

Le gouvernement britannique n'a pas hésité à faire savoir aux premiers ministres du Commonwealth qu'il reste peu d'espoir que les Six consentent d'autres concessions à Bruxelles, tant sur les denrées que sur les produits manufacturés.

Le Canada espère cependant que la Grande-Bretagne pourra obtenir des entrées en franchise pour certaines matières premières telles que l'aluminium, le papier-journal, le bois de pâte à papier, le plomb et le zinc.

Sur ce point les intérêts de la Grande-Bretagne et du Canada se rejoignent. L'an dernier, l'Angleterre a acheté de ces produits pour une valeur de \$200,000,000 et a l'intention de conserver à un bas niveau le prix d'achat de ces produits utilisés dans les usines britanniques.



M. Georges Prahalas-Panos, ingénieur et homme d'affaires, est une des grandes personnalités de la colonie hellénique de Montréal, a été choisi vice-président suprême canadien de l'Ordre fraternel d'AHEPA, lors du récent congrès annuel de cet organisme tenu à Chicago. Il s'agit du poste le plus élevé dans la hiérarchie de cet ordre au Canada. C'est M. Peter Kolonas, également de Montréal, qui détenait cette fonction l'an dernier. Par la même occasion, la ville de Toronto a été choisie comme siège du congrès de l'AHEPA en 1964.

M. Lesage...

(Suite de la première page)

voyage en Gaspésie qui avait pour but, a-t-il déclaré lui-même, de lui donner l'occasion de voir les gens et d'écouter leurs doléances.

M. Johnson

Lorsque la législature a ajourné ses travaux, au début de juillet, des informateurs de l'Union Nationale avaient déclaré que M. Johnson avait étudié la possibilité d'un voyage dans toutes les parties de la province, en s'arrêtant rapidement un peu partout pour faire des discours improvisés. Il a cependant été décidé de faire des réunions uniques dans la plupart des régions. Après Amqui, le chef de l'opposition se rendra aux îles de la Madeleine.

Des informateurs proches de l'UN ont déclaré que le facteur temps était la principale raison qui avait fait décider de tenir une réunion par région. Il faudrait en effet plusieurs jours pour parcourir en entier une région quelconque.

Une personnalité de l'UN a d'ailleurs déclaré que la campagne de recrutement de ce parti, commencée cet été, se poursuit "magnifiquement". Mais il a refusé de donner des chiffres.

Ce porte-parole a ajouté que le plus grand nombre de nouveaux adhérents venaient des régions de Gaspé, du Lac-St-Jean et d'Abitibi.

La tâche des femmes...

(Suite de la première page)

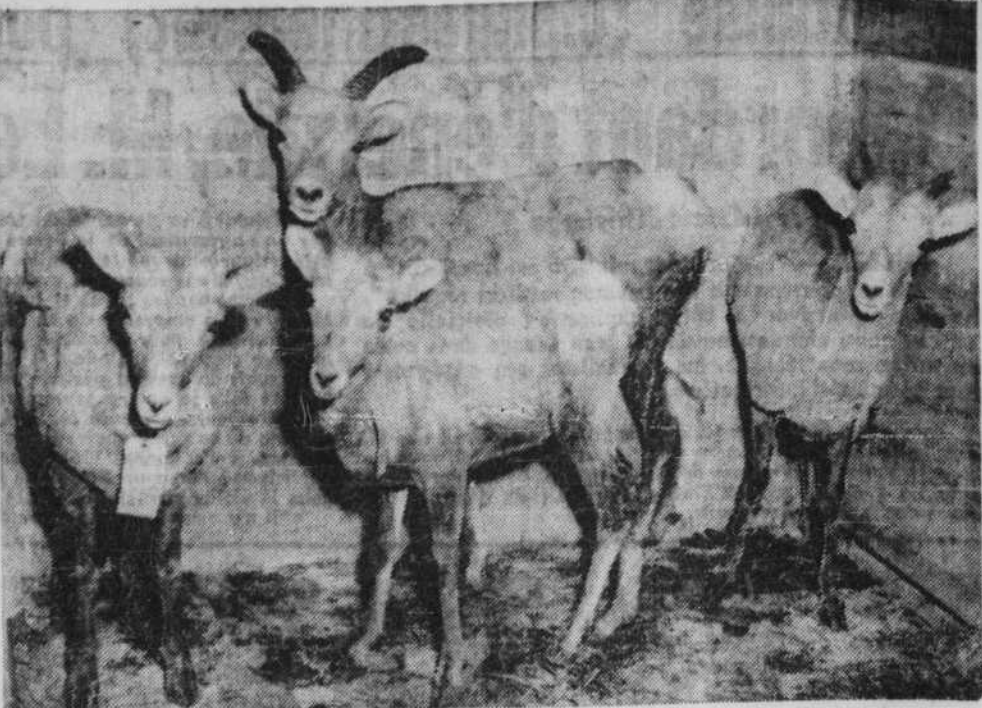
Canada et des États-Unis, s'est ouverte hier à l'université de Montréal.

Les femmes, a-t-elle dit, doivent travailler en tant que femmes, et non pas comme un groupe professionnel dont les membres sont "par hasard des femmes".

"Les choses que font les femmes par toute la terre sont beaucoup plus semblables que les choses que font les hommes. Aussi, doivent-elles rechercher des modes de communication dans les secteurs d'activité qui leurs sont propres".

Beaucoup de femmes, a-t-elle poursuivi, disposent aujourd'hui d'une quantité énorme de temps et d'argent qui sont mal employés et qui pourraient servir à des fins plus utiles. C'est aux femmes, par exemple, qu'il appartient de financer leurs mouvements de paix, plutôt que de solliciter des fonds de la Fondation Ford.

"Nous vivons dans un monde que nul ne sait organiser. Aucun des leaders du monde ne veut la guerre, mais aucun ne sait comment assurer la paix". A la conférence du désarmement de Genève, a dit Mme Mead, "personne ne sait comment dénouer l'impasse".



Quatre brebis aux yeux doux sont arrivées à Montréal hier par train du Canadien Pacifique venant de la ferme des animaux sauvages de l'Alberta, à Edmonton. La bélière, les trois agneaux de la photo et deux chameaux feront bientôt la joie des enfants qui visiteront le jardin zoologique de Londres. Les bêtes partiront pour le Royaume-Uni lundi, le 17 septembre, à bord du "Beaverfir". (Photo Canadien Pacifique)

Les travailleuses mariées, plus nombreuses que les célibataires

OTTAWA. — Plus de femmes mariées que de célibataires ont un emploi au Canada et leur nombre s'accroît sans cesse.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte en effet qu'une femme mariée sur cinq — 20.6 p.c. — avait un emploi en 1961.

En août, le nombre total des travailleuses au Canada était de 6,862,000; il y avait de ce nombre 1,833,000 femmes et le pourcentage des chômeuses était de 4.6 et de 2.8 chez les femmes.

Du total des femmes ayant un emploi, 47.3 p.c. étaient mariées, 42.5 p.c. étaient célibataires et 10.2 p.c. étaient veuves ou divorcées.

Le Bureau précise que l'augmentation du nombre des femmes mariées ayant un emploi est survenue au cours des huit dernières années alors qu'en 1953 elles ne constituaient qu'un peu plus de 12 p.c. de la main d'œuvre totale au pays.

Vacances d'été

Le rapport du Bureau fédéral note également qu'un grand nombre de femmes mariées cessent de travailler au début de juin et retournent au travail en septembre; elles sont remplacées durant cette période par des étudiantes en vacances.

Ainsi, l'an dernier, 58,000 adolescentes ont travaillé au cours de l'été tandis que 52,000 âgées de 25 ans et plus ont quitté leur emploi durant cette période.

De façon générale, le pourcentage des jeunes femmes ayant un emploi a diminué, dénotant un intérêt accru pour l'instruction. En 1953, le pourcentage des adolescentes aux études était de 40.2 p.c.; il a été de 47 l'an dernier.

A VOTRE SANTÉ POUR VOTRE SANTÉ

EAU MÉDICINALE PETILLANTE ALCALINE DIGESTIVE, DURÉTIQUE, STIMULE

FOIE, REINS, VESSIE

BEUVEZ les sithines 33

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Contrats de \$250,000

La Commission hydroélectrique de Québec vient d'accorder des contrats d'une valeur de plus de \$250,000 pour la fourniture des commandes d'une presse hydraulique, de batteries d'acier préfabriquées et de 300,000 livres de dynamite, le tout destiné au complexe de la Manicouagan. Davie Shipbuilding Ltd., de Lauzon, a obtenu un contrat de \$108,780 pour la fourniture et l'installation des commandes d'une presse hydraulique d'une capacité de 1,200 tonnes. Hill-Clark-Francis (Québec) Ltd. fournira 5 batteries préfabriquées pour l'aménagement de Manicouagan 2, au prix de \$80,302. La Commission achètera 300,000 livres de dynamite. Forcite et Cilgel B — pour Manicouagan 2, à Canadian Industries Ltd., pour la somme de \$59,105.

DEMANDÉ GERANT DE DISTRICT

Pour Montréal, Bureau déjà établi avec représentants. Organisation d'assurance-vie canadienne-française. Salaire et commissions. Revenu dépassera cinq chiffres. Inutile d'appliquer à moins

● d'être âgé de 30 à 45 ans.

● avoir au moins 5 ans d'expérience dans la vente de l'assurance-vie.

● avoir de l'expérience comme gérant d'unité ou de district ou des aptitudes précises pour la gérance.

● avoir suivi études L.A.U.T.C.

Faire parvenir "curriculum vitae" à case 356 "Le Devoir"

Toute correspondance restera confidentielle

Province de Québec



VENTE À L'ENCHÈRE MACHINES USAGÉES

Mardi, le 25 septembre, 1962, à huit heures de l'avant-midi, à son garage, 625 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Montréal, le ministre de la Voirie vendra à l'enchère des pelles mécaniques, tracteurs sur chenilles, tracteurs sur roues, profilers à asphalte (peaver), tracteur-faucheuse, compresseur sur roues, camions, camionnettes, station-wagon, autres machines et outillage usagés.

Ces machines et outillage seront visibles la journée de l'enchère.

Tout achat est payable comptant, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du ministre des Finances de la province de Québec.

Louis-H. Levasseur, directeur général SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS.

MONITEURS

Location: Labrador City, Terre-Neuve. (240 milles au nord de Sept-Îles, P.Q.)

Qualités: Ingénieur diplômé (civil, mécanicien ou électricien) ou diplômé d'une école technique avec formation industrielle. Expérience minimale requise: un an.

Fonctions: Donner au service de formation professionnelle des cours de mécanique, de soudage et d'électricité aux apprentis et hommes de métier, ainsi que des cours de formation professionnelle aux contremaîtres et agents de maîtrise.

Salaire: En fonction des qualités et de l'expérience.

Avantages: Assurance-groupe et hospitalisation, caisse de retraite, vacances généreuses.

Prière de faire sa demande par écrit en donnant un résumé complet de ses qualités et références.

Département du Personnel, IRON ORE COMPANY OF CANADA

Bureau no 321 810 Chemin Côte de Liesse, Montréal 9, P.Q.

La CSN n'est pas
satisfaite de la
composition de
la nouvelle CRO

La Confédération des syndicats nationaux a déclaré hier que l'addition d'un troisième vice-président et de trois nouveaux membres à la Commission des relations ouvrières de la province de Québec était "nettement insuffisante pour corriger la situation intolérable et les dénis de justice dont les travailleurs sont victimes".

Les demandes de reconnaissance syndicale et les plaintes pour congédiements injustes souffrent souvent de six, douze et même de 15 mois de retard, dit la CSN. Ce groupe-ment à lui seul a plusieurs dizaines de causes pendantes devant la Commission.

Marchand analysera le
problème CS au congrès

QUÉBEC. — Le président de la Confédération des syndicats nationaux a déclaré hier que le "problème" posé par le Crédit social figurera dans le rapport annuel qu'il soumettra lors du congrès général de cette centrale syndicale, du 14 au 20 octobre, à Montréal.

M. Jean Marchand s'est également dit prêt à rencontrer les leaders créditistes Real Caouette et Gilles Grégoire dans un débat à la télévision d'Etat, selon le vœu exprimé par les travailleurs d'Arvida. M. Grégoire s'est dit disposé à répondre à ce vœu.

Le président de la CSN a cependant précisé que l'émission ne devrait pas porter sur des situations que tout le monde s'accorde à condamner, mais sur les moyens pour y remédier.

Convoqué par les travailleurs d'Arvida, à 120 milles au nord de Québec, M. Marchand avait répété la condamnation qu'il avait faite des principes "antiouvriers" du

MARCEL PÉPIN n'imitera pas le geste de Jodoin

QUÉBEC. — Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a révélé hier qu'il ne songeait pas à abandonner son siège au sein du Conseil de la productivité, malgré la démission de son collègue du mouvement syndical, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada. "La seule raison que je pourrais invoquer pour quitter le conseil, a déclaré M. Pépin à une conférence de presse, serait l'exemple du président du Congrès du travail du Canada".

M. Jodoin a démissionné du conseil cette semaine sous prétexte que l'organisme ne correspondait pas aux besoins économiques du pays et qu'il n'était pas composé de représentants de groupements, mais simplement de particuliers.

M. Pépin a admis que les raisons invoquées par M. Jodoin n'étaient pas sans fondement, mais il a dit qu'il les jugeait quant à lui insuffisantes pour justifier sa démission.

"Depuis la fondation de ce conseil, a-t-il dit, nous sommes parfaitement conscients du fait qu'il ne s'agit en au-

cune façon d'un organisme visant directement à réaliser la planification de l'économie canadienne. Nous le savions lorsque nous avons accepté d'y participer. Hier encore, notre comité exécutif (de la CSN) réclamait la création immédiate d'un conseil d'orientation économique.

"Toutefois, il ne nous apparaît pas évident que la meilleure façon de promouvoir l'institution d'un tel organisme soit de quitter les rangs du Conseil de la productivité."

Le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, qui était présent à la conférence de presse, a révélé de son côté que les organismes supérieurs de la CSN avaient encouragé le secrétaire général à maintenir sa participation au Conseil de la productivité.

"Ce conseil a évolué en pratique au-delà de la lettre des objectifs qui lui étaient formellement assignés par la loi, a dit M. Marchand.

"Jusqu'à ce jour, les initiatives du Conseil de la productivité nous semblent valables. Comme tout le monde, nous constatons les limitations de cette formule et nous mettrons tout en oeuvre pour en corriger les lacunes.

"D'une façon générale, les employeurs sont d'accord avec nous sur la nécessité d'étendre le mandat du Conseil de la productivité. Il n'y a que le gouvernement qui se laisse tirer l'oreille. Tant qu'il y aura un espoir sérieux de l'amener à modifier son attitude retardataire et incompréhensible, nous continuerons de conférer avec les autres agents de la vie économique en vue de remplacer l'économie canadienne sur la voie du progrès."

Quant à la représentation de particuliers, plutôt que de groupements, au sein du Conseil de la productivité, M. Pépin a dit: "Il est bien évident que je me considère moi-même comme le représentant de notre centrale syndicale au sein de cet organisme."

C'est précisément pour cette raison, a-t-il expliqué, qu'il a tardé deux jours avant de commenter publiquement la démission de M. Claude Jodoin. "Je voulais d'abord en informer le comité exécutif et le bureau confédéral de la CSN," a-t-il dit.

Le président de la CSN, M. Jean Marchand, doit participer la semaine prochaine à un cycle d'études sous les auspices du Conseil de la productivité, à Halifax.



M. MARCEL PÉPIN

M. René Lévesque, au congrès
des ministres des ressources

QUÉBEC. — Le ministère des richesses naturelles annonce que le ministre, M. René Lévesque, assistera à la réunion du Conseil des ministres des ressources à Toronto les 20 et 21 septembre.

On se rappellera qu'à la suite du congrès qui eut lieu à Montréal en octobre dernier sur les richesses renouvelables, les ministres des ressources des gouvernements provinciaux et fédéral décidèrent de constituer ensemble un Conseil en vue de maintenir les échanges de vues et de favoriser la coordination intergouvernementale dans le domaine des richesses renouvelables.

Le conseil des ministres des richesses tiendra sa première réunion les 20 et 21 septembre à Toronto. M. Lévesque s'y rendra, accompagné de quelques hauts fonctionnaires de son ministère.

Le lien entre le tabac et le
cancer, clairement établi?

ST-JEAN, N.B. — Le lien entre le fait de fumer et le cancer du poulmon a été établi de façon absolument sûre, a déclaré hier au cours d'une interview le professeur Robert McWhirter, de l'université d'Edimbourg, en Ecosse.

Ce professeur de radiologie a affirmé: "Il n'y a aucun doute là-dessus. Le lien a été établi dans tous les pays et personne ne peut fournir la preuve du contraire. Cela ne signifie pas nécessairement que, si vous ne fumez pas, vous n'aurez pas de cancer du poulmon. Mais il reste que, si vous fumez, vous augmentez énormément vos chances d'avoir un cancer du poulmon."

"Le mal est fait pour les plus âgés. Maintenant qu'on connaît le danger, nous ne de-

Un projet fédéral-provincial-municipal:
83 maisons unifamiliales, boulevard des Trinitaires

Les autorités fédérales, provinciales et municipales sont sur le point de conclure une entente pour la construction de 83 maisons unifamiliales de 5 à 8 pièces en bordure du boulevard des Trinitaires, dans le sud-ouest de Montréal. Le projet a été rendu public, hier, au bureau du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier à la suite d'une réunion conjointe de l'exécutif de Montréal, du comité de rénovation urbaine et de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Le projet a reçu l'approbation de principe du ministre fédéral des travaux publics. Au cours des prochains mois il faudra le mettre au point, préparer les plans d'exécution et le faire approuver officiellement par les cabinets fédéral et provincial et par le conseil municipal. Selon un porte-parole de la SCHL si toutes ces procédures sont complétées nor-

malement les travaux de construction pourraient débuter le printemps prochain, soit vers le mois d'avril.

Le projet prévoit la construction de 57 logements de cinq pièces, 14 de six et 12 de 7 et 8 pièces. Il s'agit de logements à loyer modique qui pourront être occupés par des familles dont le revenu annuel pourra être d'environ \$3,400.

Au début de juin 1961 les autorités municipales avaient annoncé que ces terrains du boulevard des Trinitaires étaient destinés à la construction de logements à loyer modique. Le projet alors conçu par la ville prévoyait la construction d'environ 250 logements mais selon les normes généralement établies, soit des petits logements et quelques grands comme dans le cas des habitations Jeanne-Mance.

Hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a dit que le nouveau projet, conçu par la SCHL, pourra recevoir autant de personnes que le premier parce qu'il s'agit maintenant de la construction de véritables logements familiaux.

Dans ce projet il n'y aura pas d'édifices en hauteur. Il y aura 21 groupes de bâtiments composés exclusivement de cottages contigus d'un ou deux étages.

Ce projet s'étendra en bordure du boulevard des Trinitaires de la rue Hamilton à l'avenue des Monts. On garde libre, pour le moment, les lots aux intersections du boulevard La Vérendrye et de la rue Irwin.

Les neuf "blocs" de terrain appartiennent à la ville qui les cédra à la SCHL à un prix à déterminer. Le coût du projet, y compris le terrain, est d'environ \$1,200,000 payable 75 p.c. par le fédéral et 25 p.c. par la ville. Ce coût cependant ne comprend pas les améliorations locales qui sont aux frais de la ville.

TRACY: le maire
défend sa région
contre certaines
accusations de la
Cie Quebec Iron

TRACY. — Le maire Laurier Ménard a protesté hier contre des déclarations faites la veille au cours d'une entrevue télévisée au canal 10 par un représentant de la compagnie Quebec Iron and Titanium au sujet de la grève qui paralyse cette usine depuis près de trois semaines.

Le directeur des relations extérieures de la compagnie a dit qu'un mauvais climat ouvrier régnait dans la région de Sorel et il a blâmé l'inefficacité de la police de Tracy pour certains incidents qui sont survenus depuis le début de la grève.

"Notre corps de police fait tout son possible pour maintenir la paix coûte que coûte, a dit le maire Ménard, et les divers incidents qui se sont produits sont beaucoup plus le fait de quelques fâtes chaudes que d'un syndicat organisé."

"Quant au climat ouvrier de notre région, il est excellent comme en font foi les nombreuses conventions collectives signées cette année, sans grève, et l'absence presque totale de griefs chez les employés de la grande majorité des entreprises de la région."

"Malheureusement, nous ne pouvons en dire autant des relations ouvrières qui existent en certains endroits et qui sont la cause de nombreux griefs et de conflits comme celui que nous déplorons présentement. C'est là une distinction importante et nous tenons à la faire."

"Lorsque dans une industrie, les relations entre patrons et ouvriers sont mauvaises, ajoute le maire, chacun, patron et ouvrier, doit en accepter sa part de responsabilité et faire tous les efforts possibles pour les améliorer afin que puisse exister dans cette entreprise un climat ouvrier aussi bon que celui qui existe ailleurs dans la région."

Le Syndicat des ouvriers du fer et du titane de Sorel (CSN), qui a déclenché la grève à l'usine de la Quebec Iron, a aussi relevé l'une des déclarations du représentant de la compagnie. Celui-ci avait révélé que la compagnie était prête à négocier avec le syndicat à condition que cessent les incidents.

"Puisque la compagnie reconnaît que le syndicat n'est pas responsable des incidents, a dit M. Fernand Joly, nous ne voyons qu'une chose à faire: négocier. Le syndicat a toujours été prêt à négocier et il continue de l'être."

La Chambre de commerce de
Montréal appuie le rapport
minoritaire de M. Therrien

La Chambre de commerce du district de Montréal a accueilli "avec infiniment de satisfaction" l'exposé divergent de Me F. Eugène Therrien, c.r., sur la question du bilinguisme dans l'administration fédérale, à l'occasion de la parution d'une première partie du rapport de la commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement.

Elle a tenu à féliciter publiquement Me Therrien non seulement pour le geste qu'il a posé mais aussi pour l'apport de son exposé sur ce problème qu'on a trop souvent tendance à considérer comme secondaire ou accessoire.

La Chambre de commerce du district de Montréal avait soumis à la Commission Glassco un mémoire sur le sujet même qui fait l'objet de l'exposé de Me Therrien.

Comme lui, elle considère que le mandat de la Commission incluait l'étude de cet aspect de l'organisation du gouvernement.

"Me Therrien a eu le courage de ses convictions, a dit un porte-parole de l'organisme et le mérite d'exprimer publiquement des opinions fondées sur des motifs d'ordre constitutionnel, juridique et réel, malgré le fait que les autres commissaires n'admettent pas son point de vue."

"Certes, a-t-il ajouté, la Chambre ignore pas que la commission elle-même a voulu tenir compte de ce problème du bilinguisme dans diverses parties de son rapport, mais elle aurait souhaité, tout comme Me Therrien qu'on aille une fois pour toutes au fond de ce problème."

Pour sa part, la Chambre de commerce du district de Montréal ne cessera de pré-tendre qu'il est essentiel à

l'efficacité même de la fonction publique que les contribuables et les citoyens de langue française puissent à quelque niveau que ce soit, dans quelque fonction qu'ils puissent exercer leur activité, transiger avec le gouvernement du Canada et ses agents dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux.

Appui aux grévistes
de la Sh. Chemicals

SHAWINIGAN. — Le Syndicat national des travailleurs de l'aluminium (CSN) a annoncé hier qu'il accordait son appui financier aux 1,400 grévistes de la Shawinigan Chemicals.

A une assemblée d'urgence tenue la veille, le Syndicat a consenti un premier don de \$5,000 et il a résolu d'augmenter temporairement la cotisation mensuelle de ses membres de \$5. Le Syndicat compte 600 membres et les \$3,000 qui seront ainsi perçus chaque mois seront versés au fonds de secours des employés de la Shawinigan Chemicals.

La grève, qui porte principalement sur des questions de sécurité d'emploi et de sécurité physique au travail, dure depuis un mois.

COURS DE JOURNALISME



Monsieur Jean-Louis Gagnon

MONSIEUR PIERRE LeBLANC, directeur-fondateur du STUDIO 5316, a l'honneur d'annoncer que MONSIEUR JEAN-LOUIS GAGNON, dirigera, dans les cadres de l'Académie Pierre, un cours de journalisme.

MONSIEUR JEAN-LOUIS GAGNON, dont la réputation n'est plus à faire dans ce domaine, sera lui-même professeur titulaire. Sa compétence en la matière est pour les élèves une garantie de succès.

Ce cours permettra à plusieurs hommes ou femmes de se préparer sérieusement à une carrière pleine d'avenir et à de jeunes journalistes de se perfectionner dans leur métier.

Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec le

studio 5316 inc

5316 AVE. DU PARC — Tél.: CR. 9-7351

Contrats de voirie
pour la Gaspésie

QUÉBEC. — Six autres contrats de voirie viennent d'être approuvés par le conseil du Trésor pour des travaux qui seront entrepris incessamment dans le comté de Matapédia.

Des travaux de terrassement et de gravelage sur la route entre Amqui et Ste-Irène ont été accordés à la Matapédia Construction, d'Amqui, au coût de \$25,119.70.

Toujours pour des travaux de terrassement et de gravelage, un contrat de \$39,570.66 a été accordé aux entrepreneurs Dufour et Raymond, de St-Noël, pour la route du gouvernement à St-Damase; un contrat de \$39,373.54 pour la route no 6, à St-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, a été accordé aux entreprises Rocqueval d'Amqui; les entrepreneurs Léonard Dancause ont reçu un contrat de \$43,368.45 pour la route no 6, au lac au Saumon et un autre contrat de \$40,062.87 a été accordé à Roland Bélanger, d'Amqui, pour des travaux de terrassement et de gravelage à St-Vianney, pour la route entre Maïane et Amqui.

Le conseil du Trésor a également approuvé la construction d'un mur de soutènement sur la route no 6, à Causapsal. Le contrat, au coût de \$35,607.50 a été accordé aux Entreprises Causapsal de Causapsal.

Congrès de l'éducation

EDMONTON. — Plus de 400 délégués sont attendus à Edmonton, la semaine prochaine, alors qu'aura lieu du 19 au 21, le 29ième congrès annuel de l'Association canadienne de l'éducation sous la présidence de M. Joseph L. Pagé, sous-ministre de la Jeunesse de la province de Québec.

Les ministres et sous-ministres de l'éducation de toutes les provinces ont été invités à assister à ce congrès de même que les surintendants des commissions scolaires des principales villes du Canada.

CANDIDAT DE CROTEAU

Aronoff revient dans
l'arène municipale

Nat Aronoff, figure bien connue de la scène municipale reviendra dans l'arène après une éclipse de deux ans.

M. Aronoff qui fut élu conseiller municipal dans le district n° 5, en 1954 sous l'égide de la Ligue d'action civique fut réélu en 1957 avec le Ralliement du district de Montréal. En 1960 il brigua les suffrages dans le district n° 4 (Côte-des-Neiges) mais fut défait.

M. Aronoff revient en annonçant qu'il sera candidat, cette fois-ci dans le district Snowdon. Il précise qu'il est le candidat de Lucien Croteau, et pas d'autres.

M. Aronoff a acheté hier, au bureau du greffier les listes électorales du district de Snowdon. Le conseiller E.W. O'Flaherty, sortant de charge, et qui sera candidat au siège n° 1 du district de Ste-Anne a lui aussi acquis hier les listes de ce district.



Monsieur Marcel Lefebvre, directeur du service de bactériologie à l'hôpital Maisonneuve, a pris récemment l'avion pour Lisbonne, au Portugal, où il représentera cette institution ainsi que l'Institut de cardiologie de Montréal au congrès international de pédiatrie, qui a lieu du 9 au 15 septembre.

Les chantiers coopératifs demandent
des territoires pour la coupe de bois

La Fédération des chantiers coopératifs de l'Union catholique des cultivateurs a demandé au gouvernement d'octroyer à ses membres des territoires pour la coupe de bois.

Les chantiers coopératifs se plaignent de ce que la plupart des compagnies les obligent en ce moment à réduire leur coupe de bois. Quelques paroisses, qui ont demandé au gouvernement de leur octroyer des territoires de coupe, n'ont pas obtenu de réponse et il semble maintenant que les territoires demandés soient sur le point d'être cédés à des entrepreneurs forestiers.

Dans la résolution qu'elle a fait parvenir au gouvernement, la Fédération demande

que les réserves forestières paroissiales soient attribuées à des chantiers coopératifs. Elle réclame aussi la redistribution des réserves forestières de la province de façon à laisser aux paroisses la possibilité d'une exploitation forestière qui ne soit pas trop éloignée.

S'il n'est pas possible pour une paroisse d'obtenir une réserve, dit la résolution, le gouvernement pourrait intervenir auprès des compagnies forestières pour qu'elles négocient avec les chantiers coopératifs des contrats annuels d'opération à proximité des paroisses.

Les chantiers coopératifs accepteraient de payer un droit de coupe dans le cas de réserves spéciales ou de permis spéciaux.

Dans la même résolution, les chantiers coopératifs de-



YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement la douleur des yeux rouges, enlèvera le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

Optrex

"la bien-être des yeux" 07-20

ASTHME
SOULAGÉ
avec

ASMYNAL

Les CIGARETTES ASMYNAL soulagent les asthmatiques, rétablissent la fonction normale respiratoire, diminuent les crises. ASMYNAL se vend aussi en comprimés. Chez votre pharmacien.

ASMYNAL

EDITORIAL

L'étatisation du secteur hydro-électrique:

Un premier pas vers la décolonisation

M. Maxwell Cohen, dont nous reproduisons hier une intelligente étude sur l'étatisation du système hydro-électrique, a fort bien situé et dégagé le sens de cette mesure dans la société canadienne-française d'aujourd'hui.

Certes, sans compter les nombreux exemples européens qu'on peut invoquer, il y a le contexte américain. L'idée d'une intervention gouvernementale et même d'une saisie de cette industrie par l'Etat, est assez généralement admise, en dehors de toute idéologie socialiste: "De l'Hydro-Ontario fondée dès 1906, jusqu'à la Tennessee Valley Authority, c'est toute l'Amérique du Nord qui assiste depuis une soixantaine d'années au développement du secteur public conçu comme une extension naturelle de l'activité de l'Etat dans une sphère aussi importante de la vie économique". Nord-Américains, il serait étrange que nous échappions totalement à cette tendance.

Mais il est arrivé autre chose au Canada français. Et le professeur Cohen l'a fort bien vu. Il indique que courants de pensée y circulent, et souligne comment la prise de possession de tout le secteur hydro-électrique apparaît aujourd'hui "comme un symbole de l'affirmation ou de l'autorité de la communauté canadienne-française sur ses propres ressources".

"L'instinct nationaliste" pousse irrésistiblement la majorité des Canadiens français conscients vers cette solution. Il ne s'agit pas d'une passion aveugle: car l'entreprise apparaît comme possible, elle n'implique pas de risques trop graves.

Ici, le professeur Cohen formule notamment deux objections. Nous avons besoin, rappelle-t-il, de l'apport des capitaux étrangers, à la fois comme Québécois et comme Canadiens. Or l'investisseur étranger peut devenir craintif s'il sent que la province est dominée par "le complexe de la nationalisation".

Il est vrai que ce domaine est délicat, et que la confiance peut être facilement ébranlée. Mais après un moment d'inquiétude, cette confiance sera vite restaurée: l'étatisation est effectuée d'une façon sage et honnête; et 2° quand on aura compris qu'il s'agit d'une opération spécifique, dans un domaine où plusieurs États non socialistes sont déjà installés. Il nous paraît qu'en écrivant le contexte nord-américain dans les termes où il l'a fait, le professeur Cohen a d'avance répondu à cette objection.

Quant au financement de l'expropriation, il présente, certes, des difficultés. Une opération de cette ampleur ne saurait être aisée. Mais des experts ont exa-

miné le problème de très près. Ils ont conclu que, même dans la conjoncture actuelle, les difficultés sont surmontables, et l'affaire, réalisable dans des conditions saines. C'est un domaine où, comme beaucoup d'autres, je dois me contenter d'écouter les spécialistes et d'opiner du bonnet. Jusqu'à preuve formelle du contraire, j'ai donc le sentiment que le risque est raisonnable.

Au contraire, j'éprouve une confiance très mitigée dans une "régie semi-autonome de l'énergie au Québec, qui embrasserait le système actuel de l'Hydro-Québec et les compagnies privées". J'ai de la peine à croire que, dans l'optique politique actuelle et avec les habitudes acquises, cette régie pourrait exercer une autorité pleine et réelle. Elle fait tout de suite penser au Bureau des gouverneurs, placé lui aussi, dans un autre domaine, au-dessus de la régie fédérale (Radio-Canada) et des compagnies privées. Le BGR résulte d'un démantèlement de Radio-Canada, et à cause des pressions que ne cessent d'exercer sur lui les postes privés, il répond fort mal aux buts qu'on a proclamés quand on l'a mis sur pied.

Le type d'association auquel pense le professeur Cohen paraît donc plus difficile à réaliser que l'étatisation. Il laisse intact un empire industriel dont le Canada français, à plusieurs points de vue, n'a pas à se louer. Il ne résout pas le problème des taxes sur les profits obligatoirement versés à Ottawa. A plusieurs égards, il est une continuation du "colonialisme économique" que dénonce M. Jean Lesage.

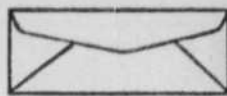
Or, aux yeux de plusieurs Québécois, l'étatisation du secteur hydro-électrique est le premier pas dans la voie de la décolonisation. Ainsi s'explique l'adhésion donnée à cette mesure par beaucoup de Canadiens français farouchement antisocialistes, et même conservateurs. Ils se méfient en général des interventions de l'Etat; mais ils estiment celle-ci nécessaire et urgente. Ils obéissent aux sentiments lucidement mis en relief par M. Cohen lui-même. Selon eux, l'idée d'une certaine indépendance économique — ou mieux, d'une aire où l'initiative canadienne-française pourrait se développer librement — est "un concept capable d'incarner, beaucoup plus que le séparatisme, les objectifs d'une société canadienne-française dynamique".

Dresser trop d'obstacles sur cette voie, c'est risquer de susciter le découragement et la démission — à moins que ce ne soit stimuler des mouvements bien plus radicaux.

André LAURENDEAU



— Si tu joues avec ces gars-là, j'te prête plus mes soldats...



lettres au DEVOIR

La confédération, une injustice constante

M. le rédacteur,

Si une preuve irrefutable était encore nécessaire pour nous convaincre qu'il est urgent de dynamiser le "pseudo" "pacte confédératif", le rapport de M. F. Eugene Therrien de la Commission Glassco arrive bien à point.

Par cet exposé concret et précis, nous voyons très clairement que le vol légalisé (vol qui est fait en partie avec l'argent des contribuables canadiens-français et à leurs propres dépens...) est depuis toujours une constante dans le fonctionarisme d'Ottawa. Ce n'est qu'avec dégoût et profond ressentiment que l'on voit quel sort nous est fait par les néo-colonialistes CANADIENS.

Ceci nous montre une fois de plus combien hypocrite et mensongère est la presse anglosaxonne (dans sa très grande majorité) quand elle représente le Québec comme la terre maudite où pullulent les politiciens corrompus et où les scandales succèdent aux scandales. Même si nous avons notre quota-part de déchets, on ne peut que qualifier de criante malhonnêteté la tolérance (lorsque ce n'est pas l'encouragement tacite) des grands journaux "British" à leurs congénères exploitateurs du gouvernement central.

Pareille infamie s'ajoute à mille autres comme la féroce opposition dans 9 provinces sur

dix à l'épanouissement de la culture française dans les écoles, comme l'insolence ou l'hostilité des magnats industriels anglo-saxons envers les Canadiens français, comme le mépris intolérable des orangistes à la Diefenbaker...

Plus que jamais aujourd'hui l'heure a sonné de se défaire à tout jamais de cette "grande folie" qui porte le nom de "l'Académie de l'Amérique du Nord britannique". Le temps des concessions honteuses, des humiliations indignes est fini. Le peuple canadien-français a le pouvoir et les moyens de se secouer le joug et de se libérer, à lui d'agir, à NOUS d'agir!

JACQUES POISSON.

Le timbre de la route transcanadienne, insulte pour le Québec

Au maître des postes général du Canada, Ottawa.

Nous désirons attirer votre attention sur un fait récent qui pourrait passer inaperçu pour la majorité des Canadiens mais certainement pas pour les philatélistes du Québec.

Il s'agit d'un détail insignifiant en soi mais qui pourrait prendre des proportions alarmantes si l'on considère les personnes en cause: Le gouvernement canadien directement responsable et le peuple québécois indirectement affecté par cette erreur lamentable.

Le nouveau timbre officiel commémorant l'ouverture officielle

de la route transcanadienne émis le 31 août 1962 représente la province de Québec par un blason inexact.

L'écusson en question a été partiellement transformé il y a 23 ans durant l'administration Godbout à la suite d'un décret émis le 9 décembre 1939. A cette date, il a été entendu que la partie supérieure du blason serait ornée de trois fleurs de lis au lieu de deux. Ces explications peuvent être confirmées dans les archives de la province.

Cette erreur d'ailleurs été l'objet d'un article publié dans "La Presse" de jeudi 6 septembre et nous pouvons vous affirmer que le sujet a provoqué une réaction désagré-

ble et sérieuse chez les philatélistes. Cette omission reflète le degré de considération de la Confédération envers le Québec et le peu de sérieux de nos administrateurs.

Considérons donc qu'il est d'une politesse élémentaire et d'un protocole fondamental de donner les titres officiels quand on s'adresse à une personne, nous déplorons l'oubli impardonnable d'une partie de l'écusson d'une des plus importantes provinces du Canada.

Nous comptons sur la plus entière compréhension de votre part et espérons une intervention dans le plus bref délai possible.

Dr Ivan LEVESQUE

Qui doit d'abord se serrer la ceinture?

Monsieur le directeur, Dans votre édition du samedi, 8 septembre dernier, j'ai lu un article intitulé: "Les Industriels".

Il y a de centaines de milliers d'employés de l'industrie et surtout du commerce (les collecteurs) qui ne sont pas syndiqués et par contre, pour une large part, sont contraints d'accepter le salaire que leur offre le patron.

Que l'on augmente les taxes de l'impôt sur les gros revenus et qu'on les enlève sur les

majorité des patrons d'entreprises commerciales et industrielles, vous vous "serez la ceinture".

Il y a de centaines de milliers d'employés de l'industrie et surtout du commerce (les collecteurs) qui ne sont pas syndiqués et par contre, pour une large part, sont contraints d'accepter le salaire que leur offre le patron.

Que l'on augmente les taxes de l'impôt sur les gros revenus et qu'on les enlève sur les

petits salaires. Les salaires moindres que \$4,000.00 par année ne devraient pas être imposables pour l'homme marié.

Nos lois sociales sont injustes pour la pauvre classe et les gens fortunés (pour une large part) manquent de charité.

Ceci est la cause des révolutions et des mouvements communistes à travers le monde.

Euclide Léger,

Outremont

Crédit social et démocratie

Monsieur le directeur,

On laisse souvent entendre dans les journaux que la réforme monétaire du Crédit social est une utopie. On prétend ridicule que la banque du Canada imprime la monnaie pour maintenir le pouvoir d'achat au niveau de la production. Mais dites-moi donc, messieurs les experts,

compatriotes d'autres croyances, qu'ils n'étaient pas nécessairement solidaires des attitudes politiques de leurs coreligionnaires d'Espagne ou de Colombie.

Deux grandes tendances ont existé à ce sujet à l'intérieur de l'Eglise depuis un siècle. La première tendance — abordant la question de la liberté religieuse à partir de ses implications dogmatiques — fut portée à insister sur les dangers de l'erreur et les droits de l'Eglise; cette tendance s'inspirait principalement à des sources latines. La seconde tendance — abordant la question de la liberté religieuse à partir de ses implications politiques — fut plutôt portée à souligner que la reconnaissance de la liberté religieuse doit être accordée sans distinction à tous les hommes, sans préjuger, au plan civil, de la légitimité de l'une ou l'autre confession; cette tendance s'inspira principalement à des sources américaines, mais gagne de plus en plus les milieux européens.

L'erreur de plusieurs — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise — fut longtemps de croire que la première tendance était plus "catholique", plus "orthodoxe" que l'autre. Un théologien protestant, le Dr A. F. C. de Albornoz, a montré, dans une étude récente sur "le catholicisme romain et la liberté religieuse", que la

certainement bien intentionné et il l'est encore. Par contre, on sent bien qu'il est dans une impasse. Le manque d'hôpitaux, le manque d'écoles, le manque de techniciens etc., et ce, plus à cause du 6% d'intérêt que les gouvernements (municipal, provincial, fédéral) doivent payer à ceux qui contrôlent la finance ou encore le système monétaire. On s'aperçoit facilement que ces gouvernements, malgré toute la bonne volonté qu'ils y prêtent se sentent impuissants devant la montée de la dette par capita et sont obligés de mettre un frein aux progrès qu'ils se proposent. Tous ces politiciens remplis d'idéal à l'occasion de l'appel au peuple se dégonflent après un certain temps. Ils sentent bien qu'ils sont pris dans un cercle vicieux dont ils ne peuvent sortir.

Je lisais dernièrement dans le Sélection du Reader's Digest qu'un ambassadeur d'un pays d'Afrique qui a récemment conquis son indépendance avait loué 22 appartements dans un grand hôtel de New York pour lui et sa suite, à l'occasion de sa venue à l'O.N.U. Un autre dans le même cas, mais lui premier ministre, se faisait bâtir un château de dix millions de dollars. Et ce, pendant que ces pauvres peuples d'Afrique crévent de faim et de misère. N'est-ce pas la histoire de la poutre dans l'oeil du voisin? Ce qui se passe en Afrique ne se passe-t-il pas chez nous? Toutes nuances gardées, les journalistes, les professionnels de toutes sortes qui par leurs talents ont pu acquérir une certaine aisance qui les met en sécurité ont-ils oublié que la masse des ouvriers qui forme la plus grande partie de la population vit dans une insécurité continuelle. Ce n'est un secret pour personne que les maladies qui rongent notre monde moderne sont les maladies nerveuses. On se leurre en se disant c'est l'automatisation, la vie trépidante de notre siècle quand en réalité, c'est le spectre de la faillite qui menace l'équilibre financier de la famille. On parle de richesses naturelles, de droits

C. R.

Le français d'Afrique du Nord - Procès de langage

Par ROBERT LE BIDOIS

C'est une étude bien instructive et passionnante pour un linguiste d'observer les formes particulières que prend le français quand il est en contact et en concurrence avec certains dialectes provinciaux ou avec des langues étrangères. Parmi ces français régionaux ou "marginaux", celui qui s'est formé en Afrique du Nord présente un intérêt tout spécial, auquel les récents événements apportent une note de profonde nostalgie.

C'est pourquoi le livre tout récent de M. A. Lanly sur le Français d'Afrique du Nord (1) est doublement — et tristement — opportuniste. L'auteur de cet ouvrage remarquable s'est proposé, nous dit-il, d'enregistrer et d'expliquer les résultats d'un siècle et quart de pratique du français par une société européenne composite, vivant au milieu d'une société de langue arabe. Il a donc passé en revue les particularités lexicales et syntaxiques du français d'Algérie, en s'efforçant de les rattacher soit à la langue parlée par les autochtones, soit aux langues romanes (italien et espagnol) qu'entendaient les "colons" et les "colonisés". Il a pu ainsi évaluer les apports respectifs de ces langues: environ 180 mots pour l'espagnol, une soixantaine pour les langues du midi de la France.

Parmi les "résidus de savoir", M. Lanly signale de nombreux termes que la métropole connaît bien, comme *bled*, *caïd*, *mercanti*, *randam*, *roumi*, *smala*, ainsi que des mots qui sont passés dans l'argot de Paris, tels que *beze*, *kifkif*, *macache*, etc. Bien entendu, l'auteur a fourni une abondante moisson: *barde*, *baroud*, *burnous*, *chechia*, *gourbi*, *guitoune*, *razzia*, *toubib*... Notons en passant que, pour le pluriel si discuté de *fellag*, l'auteur recommande la forme *fellagas* (p. 119).

Mais le français d'Afrique du Nord est peut-être plus intéressant encore par sa grammaire que par son vocabulaire, et l'étude que M. Lanly consacre aux faits de syntaxe mériterait une longue et minutieuse analyse. Parmi tant d'autres tours curieux, l'auteur signale ceux-ci: l'omission fréquente de la conjonction "et" ("Pourquoi on veut pas le peuple?"); des emplois anormaux de l'article ("J'ai pris un peu de la soupe", "La fille à le propriétaire", "Attention à les autres"); le remplacement du futur par le présent ("Quand tu finis le journal, tu me le donnes"). Mais ce sont surtout les tournures romanes et le français du Midi qui ont exercé leur influence, notamment sur la syntaxe des pronoms personnels: "Je me suis avalé un demi-litre d'eau", "Je me suis pensé que...", etc. Cette remarque savoureuse: "Les enfants, que celui qui se les a faits, il se les garde!"

Un autre fait bien connu est la construction indirecte de la plupart des verbes transitifs directs: "Je l'aime à lui...", "Je vous embrasse à tous..." On notera dans ce tour la reprise curieuse de l'objet direct au moyen de la préposition à.

Ce tour rapide aperçu donnera peut-être au lecteur l'envie de lire l'excellent ouvrage. Le Français moyen fera ainsi ou referra connaissance avec des termes exotiques et des tours savoureux. Quant aux linguistes, je suis persuadé qu'ils réserveront à ce livre une place de choix dans leur bibliothèque.

Sous le titre très "publicitaire" de *Procès de langage* (2), André Thérive vient de nous donner "une petite

chronique familière" des disputes que soulèvent de nos jours tels ou tels faits de langue. Ces "procès" rappellent curieusement les *Querelles de langue* que l'auteur a publiées il y a une trentaine d'années et qui, malgré leur âge, fournissent encore au grammairien et au lexicographe de précieux renseignements sur la langue et les néologismes de la période d'entre les deux guerres.

Il s'agit en fait d'un recueil d'articles courts, reliés par une trame assez artificielle, mais qui donne au lecteur l'illusion ou l'impression de lire un texte suivi. Les remarques qui concernent le vocabulaire contemporain et, accessoirement, des points de grammaire sont classées sous des titres généraux, un peu arbitraires sans doute, mais commodes, amusants et prometteurs: *Jargon littéraire*, *Echos du forum*, *Made in England*, *Latin du pauvre*, *Maladies de la logique*, etc.

Comme dans ses précédents ouvrages sur la langue, Thérive s'en prend surtout au pédantisme et à la prétention — ces deux grands fléaux du français d'aujourd'hui. Aussi attaque-t-il avec vigueur le jargon de certains auteurs "sacres" (et consacrés) qui écrivent des phrases de ce genre: "Le kérygme primitif était discernement en acte; stathys riche et dynamique, il était une visée théophanique capable d'assumer des séquences historiques. S'il avait été frustré, indifférence, il n'aurait jamais suscité le travail dogmatique."

Sur le "jargon laïque" et sur ce qu'il appelle "la langue des gazettes", Thérive abonde en maints endroits les remarques que je fais ici même depuis cinq ou six ans. Il dénonce ainsi les emplois abusifs ou prétentieux de mots comme *négritude*, *oeuvre*, *partition*, *enseignement*, *promouvoir*, etc. Il est vrai qu'il accepte "valable" au sens de "qui a de la valeur" et qu'il emploie pour sa part le germanisme envahissant "il n'est pas exclu que..." (p. 190). Mais ces "divergences" sont rares. Pour ce qui est des erreurs proprement dites, je signalerai d'abord à mon confrère que le mot *procrastination*, qui n'a pas trouvé dans son *Litté* ni même "dans son *Supplément*" figure bel et bien dans les *Années additionnelles* de la page 373. D'autre part, je lui rappellerai que la phrase de Bossuet qu'il cite page 201 doit se lire: "Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne..." et non de l'armée espagnole. Il aurait aussi quelques réserves à faire sur la typographie du livre (qui abonde en coquilles) et sur l'index qui, sans doute pour des raisons d'ordre... économique, est notoirement incomplet.

Mais ce sont là des vétilles. Ce qui est important, c'est la qualité et le ton général du livre.

(1) Un volume in-8°, 397 pages, Presses universitaires de France, 1961, 120 francs.

(2) Un volume, 394 pages, Stock éditeur.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde").

Merci. G. Ate.

Le client n'a pas toujours raison dans les magasins à chaînes

Pourquoi Steinbergs et I.G.A. (deux importantes compagnies d'alimentation dans le Québec) refusent-elles de vendre certains produits demandés par leur clientèle?

Je défie leurs clients d'acheter des cigarettes "Quebecoise" dans ces magasins d'alimentation, car ces compagnies refusent de vendre ce pro-

duit "canadien-français" de fabrication.

Comme quoi la clientèle n'a pas toujours raison chez ces marchands.

NB: Félicitation aux épiceries indépendantes, qui eux, s'efforcent de bien servir leur clientèle.

LE LYNX

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire: Michel Roy
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Secrétaire adjoint: Mario Cardinal
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, dont le directeur est André Laurendeau. Ce journal est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tous les abonnés: Edition quotidienne (au no) livrable à domicile: 220. Montréal et Québec: 220. Québec et Lévis: 220. Abonnements: 12 numéros: 220. 25 numéros: 525. 52 numéros: 1050. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement au numéro et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

SCIENCE & TECHNIQUE

La conquête de l'espace - II

Par Serge Lapointe

Professeur agrégé de physique à la Faculté des sciences de l'université de Montréal

Il n'est pas toujours possible au profane d'apprécier dans une juste perspective la portée des réalisations scientifiques qui marquent les étapes de la conquête de l'espace. A la demande du DEVOIR, le professeur Serge Lapointe exposait hier quelques données du problème. Il tire aujourd'hui quelques conclusions. (N.D.L.R.)

Cette entreprise humaine qui a nom "conquête de l'espace" ne compte pas exclusivement un élément technique. L'aspect social de la question n'est pas négligeable. Quel est donc l'impact social de cette activité dans le domaine spatial?

Du point de vue militaire, je crois que le résultat est très sain. Comme j'ai cherché à le montrer hier, le but principal et la majeure partie des efforts n'ont rien de militaires. Les Américains s'en vont à la lune en moins de dix ans, et les Russes pensent qu'ils y seront avant. Quel heureux contraste avec ce général qui cherche, naturellement, en tant que général, la bombe la plus puissante qui soit!

En second lieu, cette polarisation des efforts humains entraîne une effervescence technique capable d'enrichir l'humanité d'une façon importante. Mentionnons deux mots: communications et automatisation. La conquête de l'espace est en train de transformer complètement ces deux leviers de notre société. Il me semble que cet enrichissement technique fait une place à l'esprit, place qui ne se remplit pas d'elle-même. D'où peut-être le danger sans précédent auquel l'humanité fait face aujourd'hui. Notre liberté est plus grande que jamais. Nous commençons à peine à pouvoir choisir notre sort. Qu'en ferons-nous?

Je répondrai ici par une courte confession. Je suis optimiste. Je crois que l'expansion de l'esprit se fera, avec l'aide de la technique. Je ne suis pas utopiste. Je ne crois pas que cela se fera sans heurts et sans soucis.

Un autre aspect, qu'il est impossible de ne pas mentionner, c'est celui de la conquête de l'espace au sens propre, au sens colombien du mot. Irons-nous ailleurs, n'importe où hors du monde? Nous irons sûrement très bientôt, si nous le désirons, à la lune, Mars et Vénus. Voudrions-nous y vivre, aurons-nous avantage à le faire? C'est là une autre question à laquelle on ne peut opposer que des conjectures. Toutefois, ces vols au-delà de la terre se situent dans le prolongement des vols autonomes de quelques pieds des frères Wright, suivis par celui de quelques jours de Lindberg, en passant par toute la versatilité des avions réactés d'aujourd'hui.

L'exploration par l'homme de ces autres corps célestes s'impose évidemment et se situe dans l'extrapolation de toutes les autres explorations difficiles auxquelles l'homme s'est livré sur la terre. Mais lorsqu'on extrapole, on sait très bien dans quelle région l'on veut aller, mais on ne sait pas encore exactement où. Ces explorations nous permettent de résoudre le problème fascinant de l'existence de la vie plus ou moins semblable à la nôtre ailleurs dans l'univers. Mars est très probablement habitée par une certaine forme de vie, et à mon avis, l'exploration d'abord instrumentale, puis humaine de cette planète, est en un sens le but immédiat le plus important de la conquête de l'espace.

Enfin, nous sommes peut-être les Canadiens français, une nation qui se désintéresse au plus haut point de la science comme de la technique. Il ne peut s'agir là que d'une inconscience sans borne. Nous avons, dans notre milieu, une gauche et une droite, des radicaux et des réactionnaires, des traditionalistes, des gens du centre, des cléricaux, des laïques, des intellectuels, des artistes et les autres. Tous ces gens, souvent hautement sympathiques, pris en groupes ou individuellement, sont d'une indescriptible indifférence vis-à-vis la technique et la science. L'ignorance passe encore, mais l'indifférence, dans le monde ou nous vivons, c'est incompréhensible. Notre société est déséquilibrée. Ce serait une erreur de penser que nous pourrions véritablement utiliser à bon escient les oasis pratiquées dans l'activité humaine par la technique des autres, et ceci indéfiniment. L'activité littéraire, disons, d'une société qui ne connaît l'activité scientifique que par ouï-dire est souvent vaine et stérile. Les sociétés faibles et incomplètes sont assimilées ou s'écroulent. Qu'on me pardonne cette conclusion sommaire.

Il serait heureux que l'activité fébrile et exaltante qui s'élabore autour de la conquête de l'espace soit pour nous l'occasion d'une prise de conscience et d'un réveil.

ÉPREUVE DE FORCE ENTRE GOULART ET LE CONGRÈS

BRÉSIL: grève générale après la démission du gouvernement

RIO DE JANEIRO — A la suite de la démission du cabinet de Rocha, hier matin, l'état-major des 2.000 centrales syndicales du Brésil a lancé un ordre de grève générale qui risque de plonger le pays dans un véritable marasme politique et économique en plus de susciter le danger d'une intervention des éléments militaires.

Il était impossible hier soir de connaître l'ampleur du mouvement de grève, mais il semblait que les lignes de banlieue de Rio de Janeiro étaient complètement paralysées, empêchant les ouvriers de se rendre à leur travail.

Dès hier midi, les populations des grandes villes se massaient devant les magasins d'alimentation afin de faire des provisions en prévision d'une pénurie de vivres.

Les observateurs politiques redoutent que la disette actuelle, aggravée par une crise financière et un chômage généralisé soient à l'origine de heurts entre le service d'ordre

et les manifestants et, par conséquence, d'une intervention des militaires.

Une partie de l'armée est favorable au président Goulart qui est en conflit ouvert avec le Congrès.

Le premier ministre Brochado da Rocha a remis la démission de son cabinet après avoir échoué dans sa tentative de convaincre le parlement de la nécessité d'un référendum sur une réforme de la constitution, réforme qui donnerait des pouvoirs plus étendus au président du Brésil.

Les syndicats sont également favorables à la tenue d'un tel référendum estimant que la seule façon pour le pays de sortir de l'ornière actuelle est l'instauration d'un régime présidentiel fort.

Le centre et la droite, à la Chambre, s'opposent à ce projet et l'épreuve de force entre elle et Goulart dure depuis plusieurs mois. Devant ces difficultés politiques, les investissements étrangers ont totalement cessé au Brésil, aggravant le malaise économique.

BERLIN: l'URSS abandonne les blindés

BERLIN. — Les Soviétiques ont cédé une fois de plus hier devant les ordres des Occidentaux et ont relevé, par autobus, la garde au monument aux morts soviétiques de Berlin-Ouest, au lieu d'utiliser des blindés.

Une dizaine de soldats soviétiques ont fait des signes de la main et souri, de leur autobus, à un groupe comprenant environ 50 Berlinois de l'ouest qui s'étaient rassemblés au pont Spandau.

Les autorités sont soulagées, à la suite du retour des autobus au lieu des blindés auxquels les Soviétiques avaient recours depuis trois semaines.

C'est la seconde fois en 10 jours que les Soviétiques ont cédé devant les pressions conjuguées de la France, des États-Unis et la Gde-Bretagne. Le 4 septembre, ils se sont inclinés devant les demandes occidentales et ont fait passer les blindés directement par le secteur britannique au lieu de leur faire emprunter un parcours les menant au poste de contrôle Charlie, dans le secteur américain.

L'affaire des blindés soviétiques remonte à la mi-août, date à laquelle des émeutes ont éclaté après que des gardes-frontières communistes eurent abattu un réfugié qui tentait de gravir le mur.

NOUVELLE CRISE?

Tschombé critique l'O.N.U.

LEOPOLDVILLE. — Dans un violent discours qui équivalait presque à un rejet de la formule Thant destinée à refaire l'unité du Congo, le président du Katanga, M. Moïse Tschombé, a accusé hier les Nations Unies d'actes de provocation et de complot destiné à s'emparer "manu militari" du Katanga.

Prenant la parole aux funérailles des deux gendarmes katangais abattus au début de la semaine par les forces de l'ONU, Tschombé a déclaré: "A quoi servent les accords pacifiques que nous désirons de tout cœur, si le peuple, révolté par de constantes manifestations d'hostilité, rejette de tels accords. Le Katanga, at-il poursuivi, demeure fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée".

Les porte-parole des Nations Unies à Léopoldville, Elisabethville et New York ont aussitôt démenti les accusations portées par Tschombé, affirmant que le président du Katanga se lance dans de vives attaques dans le seul but de se dégarer des promesses faites la semaine dernière de se conformer au plan du secrétaire général des Nations Unies, U Thant.

Arrestation de six agents de l'OAS en Belgique

BRUXELLES. — La police belge a annoncé hier l'arrestation de six extrémistes français, mais de sources généralement bien informées, on précisait que l'ex-colonel Antoine Argoud, l'un des chefs de l'OAS, ne figurait pas au nombre des personnes arrêtées, contrairement à ce qu'avait annoncé la presse belge plus tôt dans la journée.

La Sûreté française estime qu'Argoud est l'organisateur de l'attentat du Petit-Clamart contre le président de Gaulle, il y a trois semaines.

Le coup de filet a été effectué à Namur et il est possible que les activistes soient déportés en France pour y être jugés. La Belgique a souvent été le refuge des adversaires de la politique du général de Gaulle et une organisation belge, semblable à celle de l'OAS, y a ses quartiers généraux.

Argoud avait été condamné à mort par contumace pour sa participation au soulèvement militaire d'Alger, l'année dernière. Il s'était enfui en Allemagne, avec d'autres extrémistes et il a été par la suite envoyé en résidence forcée aux îles Canaries lorsque le gouvernement français avait demandé aux autorités espagnoles de réfréner leurs activités.

Il réussit à s'enfuir en février et depuis il aurait été vu en Suisse, en Allemagne de l'Ouest puis en Belgique, après avoir dirigé activement l'OAS en Algérie.

PARIS. — Un porte-parole du gouvernement français a d'autre part annoncé que le président de Gaulle doit assister à des manœuvres militaires auxquelles participent plus de 100.000 militaires français des trois armes.

Walter Shirra: Glenn néglige son travail!

NEW YORK. — Walter M. Shirra, désigné pour le prochain vol spatial américain, a déclaré dans une interview que l'astronaute John Glenn ne collaborait pas suffisamment au programme spatial à cause d'engagements qui le retiennent à l'extérieur.

"Il (Glenn) n'a pas comme les autres membres de l'équipe, nous avons des réunions fréquentes pour tenter de savoir ce qu'il a accompli au point de vue technique. En d'autres mots, John Glenn traîne de la patte".

"A vrai dire, nous avons besoin des conseils de John pour un tas de décisions. Les opinions de John ont beaucoup de poids lorsqu'un jeune ingénieur a une idée brillante qui pourrait s'avérer peu pratique".

"Le fait que John ait eu l'expérience et il n'y en a seulement deux d'entre nous, Scott Carpenter et John qui sont en mesure de dire: 'Eh bien moi je l'ai fait'".

Le commandeur Shirra doit accomplir son vol spatial le 28 septembre.

Quant à Glenn qui a réalisé son exploit en février dernier, il n'a pas cessé depuis cette



U-2

PEKIN. — La Chine communiste a affirmé hier que l'appareil de reconnaissance U-2 de la Chine nationaliste abattu la semaine dernière au-dessus du territoire communiste effectuait sa mission sous les ordres directs des États-Unis.

Dans une note de protestation, le gouvernement de Pékin accuse Washington d'être responsable de cette affaire d'espionnage. Rémis hier aux journalistes, le communiqué précise que la Chine rouge a abattu trois autres avions de reconnaissance américains depuis le mois d'octobre 1959 et que le dernier vol n'avait rien d'accidentel. Pékin accuse également les États-Unis de mettre à exécution une politique "belliciste" à travers le monde.

SÉGRÉGATION

JACKSON. — Le gouverneur du Mississippi a demandé aux fonctionnaires de son État d'ignorer la Cour fédérale et d'aller en prison plutôt que de mettre fin à la ségrégation raciale pratiquée à l'université du Mississippi. C'est dans un discours télévisé que M. Ross Barnett a lancé cet appel à l'insurrection, affirmant que les efforts du gouvernement central constituaient l'affaire la plus grave depuis la guerre de Sécession. Trois États américains refusent pour l'instant d'appliquer l'intégration: l'Alabama, le Mississippi et la Caroline du Sud.

SUD VIETNAM

SAIGON. — Des informateurs militaires de Saïgon faisaient savoir hier qu'au moins 420 hommes avaient été tués au cours des sept derniers jours dans de nombreuses opérations et embuscades entre les forces gouvernementales et les rebelles communistes du Vietcong. Les rebelles auraient perdu 280 militaires et les forces gouvernementales 140. D'autre part, les unités gouvernementales auraient capturé 215 communistes tandis que 70 soldats loyaux sont portés disparus. Toutes les opérations gouvernementales sont montées avec le concours des experts et des hélicoptères américains.

COMMERCE ROUGE

GENÈVE. — L'échange commercial entre l'URSS et la Chine rouge a connu une diminution de 55 pour cent entre 1959 et 1961, signale un rapport des Nations Unies. C'est durant cette période que la dispute idéologique entre les deux parties s'est intensifiée et a finalement éclaté au 22e congrès communiste de Moscou l'an dernier.

GHANA

ACCRA. — Dans un discours prononcé hier devant la Chambre des communes ghanéenne, le président N'Krumah a prétendu que les dernières tentatives d'assassinat contre sa personne montrent combien les ennemis du régime sont aux abois. Le texte de ce discours a été lu par le chef gouvernemental, N'Krumah n'ayant fait aucune apparition publique depuis l'attentat à la grenade auquel il a échappé de justesse il y a cinq semaines. Le président du Ghana a toutefois prévenu les "tenants de la violence" qu'il poursuivra sa politique qui est d'instaurer un régime socialiste pour le plus grand bien de toutes les populations ghanéennes. Puis par-

lant du Marché commun et de la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, N'Krumah a de nouveau lancé l'idée d'un Marché commun africain.

THALIDOMIDE

WASHINGTON. — L'Administration des aliments et des médicaments des États-Unis a annoncé qu'au moins 10 bébés sont nés difformes de femmes ayant absorbé des comprimés de thalidomide durant leur grossesse. Cette drogue est la cause de milliers de naissances de bébés infirmes à travers le monde. Le gouvernement des États-Unis n'a jamais autorisé la vente de ce sédatif; mais la société William S. Merrell Co. de Cincinnati, le fabricant de ce tranquillisant destiné spécialement aux femmes enceintes, a distribué plus de 2.500.000 tablettes à 1.267 médecins pour qu'ils en fassent l'essai à des femmes. Un représentant de l'agence gouvernementale américaine a noté qu'on craint la naissance d'autres bébés infirmes parce qu'un bon nombre de femmes dont la grossesse n'est pas encore terminée, ont pris de la thalidomide.

RECRUES CUBAINES

WASHINGTON. — Le ministère de la défense a révélé hier qu'il envisage la possibilité d'enrôler les réfugiés du régime Castro dans l'armée américaine et de créer des divisions cubaines. Un porte-parole a précisé que les Cubains seront groupés dans des divisions et que les commandements seront donnés en espagnol. L'an dernier, un effort semblable a échoué parce que trop peu de Cubains connaissaient l'anglais pour faire partie des divisions régulières. Les détails de ce programme seront connus sous peu, mais le Pentagone ignore le nombre de réfugiés qui s'enrôleront. Il y a actuellement 90 Cubains dans les forces régulières américaines. A Miami, on croit que le programme vise à enrôler

mentre entre 5.000 et 6.000 Cubains.

LAOS

WASHINGTON. — Le département d'État des États-Unis a annoncé hier le repli des conseillers militaires américains au Laos, et a précisé que le retrait des quelque 10.000 soldats du Nord-Vietnam et celui des experts américains devaient être terminés dans la première semaine du mois d'octobre. Ce geste fait suite à une des clauses de l'accord signé à Genève et qui mettait fin à la guerre civile dans cette région du sud-est asiatique. Il semble qu'il se trouve actuellement 600 conseillers E.-U. au Laos. Le départ des forces étrangères est contrôlé par la commission internationale, composée du Canada, de l'Inde et de la Pologne.

CHINE INDE

NOUVELLE-DELHI. — Des renforts militaires ont été envoyés à un avant-poste indien devant l'avance des troupes communistes chinoises, a-t-on annoncé hier. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères affirme que l'armée indienne continue de faire face à la situation à Thag-La dans la région de Ta-wang, près de la frontière. Les forces chinoises, hier soir, n'étaient qu'à quelques centaines de verges du poste indien. Le porte-parole ajoute qu'il semblait bien alors que les Chinois se trouvaient à l'intérieur de l'Inde mais que l'armée indienne avait la situation bien en main. Il a ajouté que les journaux exagèrent grandement le nombre de soldats chinois à la frontière, qui sont entre 300 et 1.000.

SUPÉRIORITÉ URSS

LONDRES. — Le journal des forces armées soviétiques, l'Étoile rouge, affirme que l'URSS possède des armements nucléaires d'une qualité supérieure à ceux des États-Unis. Il ajoute que le temps est révolu où les États-Unis avaient le monopole des armes nucléaires, en soulignant que l'URSS a autant d'armes nucléaires que les États-Unis et

EU: \$100 millions prévus pour l'O.N.U.

WASHINGTON. — La Chambre des représentants des États-Unis a adopté hier un projet de loi autorisant l'Administration Kennedy à consentir un prêt de \$100 millions aux Nations unies.

Démocrates et républicains se sont entendus pour ne pas restreindre la portée du projet. Une version un peu différente avait été adoptée par le Sénat et les deux versions devront être fondues lors d'une séance des deux chambres.

Le projet de la Chambre des représentants autoriserait l'achat d'obligations pour une valeur de \$100.000.000 mais les États-Unis n'auraient cependant pas le droit d'acheter plus d'obligations que l'ensemble des autres pays membres de l'organisation mondiale. Jusqu'ici, 17 nations ont acheté pour \$27.000.000 et quelques engagements ont été pris pour l'acquisition d'autres obligations. L'administration américaine pourrait donc investir, pour l'instant, \$25.000.000 et accroître sa part au fur et à mesure que d'autres obligations seront souscrites par d'autres pays.

NOUVELLE GUINÉE

LA HAYE. — Le Sénat hollandais a ratifié l'entente intervenue le mois dernier entre l'Indonésie et la Hollande sur la Nouvelle-Guinée occidentale. Cet accord prévoit notamment le retrait progressif de l'administration hollandaise au profit de l'Indonésie, sous le contrôle temporaire des Nations Unies. Le vote du Sénat a été de 63 contre 3. Lorsque la reine Juliana aura ratifié à son tour le traité préparé à New-York, le transfert de la souveraineté pourra officiellement commencer.

"Chez PERRON tout est Bon"
Choix complet de conifères vivaces pour l'embellissement des abords de votre habitation. Visitez notre pépinière et choisissez sur place les variétés de votre choix, ou demandez notre Guide du Jardinier (96 pages remplies d'illustrations), prix 50¢.
W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. TEL. MU. 1-1615 (50)

sRaphael
L'APÉRITIF DE FRANCE
L'APÉRITIF PARFAIT
DE VOTRE CHOIX
Importé de France
autrement dit, demandez un "Raif"!



À qui appartient la Mutual Life du Canada?

La Mutual Life du Canada appartient exclusivement à ses assurés. Son nom la marque clairement comme une société à forme mutuelle, dont les seuls "actionnaires" sont les détenteurs de polices.

Les surplus dont dispose la Mutual Life, déduction faite des réserves techniques en prévision des risques en cours et pour assurer sa solidité financière, sont distribués aux assurés sous forme de dividendes.

Ainsi, depuis dix ans, la Mutual Life a versé en dividendes, aux seuls assurés du

Québec, au-delà de \$16 millions.

La compagnie a versé en outre près de \$40 millions en réclamations diverses; soit, ensemble, quelque \$56 millions à ses assurés de la province ou à leurs familles, au cours de ces dix années.

Ces sommes importantes, qu'on doit ajouter à celles que la Mutual Life a placées et continue de placer dans la province, et qui dépassent aujourd'hui \$130 millions, représentent une partie de son apport appréciable à la vie économique du Québec.



La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

La compagnie aux dividendes constamment élevés

GARÇONS DEMANDÉS

pour livraison du "DEVOIR" à domicile
DANS LES SECTEURS SUIVANTS:

CÔTE-DES-NEIGES — OUTREMONT — VILLE MONT-ROYAL — ROSEMONT — SAINT-LEONARD-DE-PORCELAINE — TETREAU-VILLE — VILLE D'ANJOY — VILLERAY — CARTIERVILLE — CITE SAINT-LAURENT — DUVERNOY — LAVAL DES RAPIDES — PONT VIAU, SAINT-VINCENT-DE-PAUL — AHUNTSIC — BORDEAUX — NOUVEAU-BORDEAUX

LE DEVOIR VI. 4-3361

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

HÔPITAUX :

Le Dr Gélinas est enchanté

QUEBEC — Le Dr Jacques Gélinas, directeur du Service de l'assurance-hospitalisation, s'est déclaré enchanté de la décision de l'Association des hôpitaux catholiques de la province d'établir son siège social à Québec.

Lors de la fondation officielle de l'association, à l'occasion du Congrès des hôpitaux catholiques à Québec, la semaine dernière, il a été convenu d'établir un secrétariat permanent à Québec afin que les membres puissent "rencontrer sans délai, à la moindre alerte, les dirigeants du service de l'assurance-hospitalisation".

Le Dr Gélinas s'est dit persuadé qu'ainsi, "le dialogue cordial qui existe entre le service et les hôpitaux se maintiendra durant les années à venir".



Une trentaine de jeunes professeurs du Québec se rendent au Congo, cette année, pour y enseigner pendant un an. Le premier groupe de professeurs que l'on voit ci-haut, est parti pour Léopoldville ces jours derniers. Ce sont, dans l'ordre, Mlle Francine Sarazin, M. J.D. Allard, Mlle Marie-France James, M. Michel Hamel, Mme S. Hamel-Taschereau, M. D. Marantz et M. Gilbert Dinelle. Cette délégation de professeurs au Congo fait suite à une entente entre l'UNESCO et le gouvernement congolais. Les enseignants, dont la plupart possèdent des titres universitaires, recevront leur traitement en devises américaines, congolaises et françaises.

(Photo Lignes aériennes Sabena)



Pour la 14^e année consécutive, nous sommes heureux de vous offrir à Montréal le choix des cours suivants, le jour ou le soir, en français ou en anglais. L'école est ouverte aux visiteurs tous les jours de la semaine entre 10h. a.m. et 9h. p.m., et le samedi jusqu'à 3 heures.

L'AVENIR EST À LA COMPÉTENCE!

DESSIN INDUSTRIEL

Sous la dir. de M. RAYMOND QUIMET

- Arithmétique • Géométrie • Notions préliminaires • Projections orthographiques • Vues auxiliaires et coupes • Notions secondaires • Règle à calcul • Perspective • Epures, engrenages et cames • Outillage et développement du métal en feuille • Dessin électrique et électronique • Dessin architectural et structural • Dessin aéronautique • Algèbre • Trigonométrie • Calcul intégral et différentiel • Lecture de plans en mécanique ou en construction.

DESSIN COMMERCIAL

Sous la dir. de M. ROD FOURNIER

- Dessin à vue • Textures et anatomie • Dessin d'après modèle vivant • Dessin technique et perspective • Lettrage • Techniques du dessin • Histoire de l'Art • Composition et disposition d'annonces • Création • Mise en page • Rendu • Typographie • Méthodes de reproduction • Développement de la personnalité et initiation aux affaires • Dessin publicitaire • Illustration de haute mode.

DECORATION INTERIEURE

Sous la dir. de M. ROGER COTE

- Eléments d'architecture, harmonie des couleurs, arrangement et disposition, éclairage, accessoires, psychologie, styles, etc. • Histoire de l'Art • Dessin d'observation • Anatomie et modèle vivant • Dessin technique et perspective • Techniques du dessin • Composition du meuble • Dessin du meuble • Création • Rendu préliminaire • Rendu professionnel • Décoration résidentielle et commerciale • Initiation aux affaires • Développement de la personnalité • Etalage.

ETALAGE

Sous la dir. de M. ROBERT KING

CULTURE GENERALE

de "L'ACADEMIE PIERRE"
Sous la dir. de MADAME NICOLE GERMAIN
PROGRAMME DU COURS GENERAL: méthodologie, psychologie, pédagogie, bibliothèque, journalisme, philosophie, théologie, sociologie, politique, droit, philologie, sciences pures, médecine, hygiène, littérature, géographie, décoration, gastronomie, musique, théâtre, histoire générale, etc.
COURS D'EXTENSION pouvant être entrepris séparément: • Histoire de l'Art • L'histoire du journalisme • Décoration intérieure • Géographie • Développement de la personnalité • Economie politique • Sociologie • Dessin • Charme et féminité • Hôtesse parfaite.

COURS DE JOURNALISME

Sous la dir. de M. JEAN-LOUIS GAGNON

ILLUSTRATION DE MODE

Sous la dir. de Mlle COLETTE NEDELLEC de Paris

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, Téléphonez à CR. 9-7351

Ecrivez ou encore mieux visitez l'exposition des travaux pratiques des élèves dans les classes de l'école.

studio 5316 inc

5316 AVE. DU PARC - TEL. CR. 9-7351

ÉCOLE DÉTENTANT UN PERMIS EN VERTU DE LA LOI DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES PRIVÉES

cours du **Jour**
et du **Soir**

École Cinq-Mars

Tél.: CR. 6-7221

534 est. rue JARRY (coin Lajeunesse)

SCIENCES

Mécanique
Physique gén.
Electricité
Chimie
Biologie

CULTURE

Composition littéraire
Histoire de la littérature
Grammaire française
Grammaire anglaise
Géographie
Histoire
Philosophie

MATHÉMATIQUES

Algèbre
Arithmétique
Géométrie
Trigonométrie
Géom. analytique
Calcul vectoriel
Calcul différentiel et intégral

Nous préparons à :
POLYTECHNIQUE — FACULTE DES SCIENCES —
COLLEGE LOYOLA (GENIE) — ARPENTAGE —
ACTUARIAT — ÉCOLES MILITAIRES — SERVICE CIVIL

HEURES ET JOURS DE BUREAU POUR INSCRIPTION :

L'AVANT-MIDI de 10 à 12, lundi-mardi
L'APRÈS-MIDI de 2 à 4, lundi-mardi-vendredi
LE SOIR de 8 à 9, lundi-mardi.

NOUVEL AN SCOLAIRE 1962-63

COURS DE 4 ANS

1^{er} degré : équivalent à tous les 10^{èmes} programmes du D.P.
2^e degré : équivalent à tous les 11^{èmes} d'une part ENRICH
3^e degré : équivalent à tous les 12^{èmes} l'autre part EXPURGE
4^e degré : de niveau universitaire et pré-universitaire à la fois.

Notre maison adoptera à la lettre tout nouveau programme élaboré et présenté par un éventuel comité neutre du D.P. ou d'un Ministère de l'Éducation.

LES COURS DU GESU

(Collège SAINTE-MARIE)

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

DÉBUT DES COURS : 24, 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE

Religion

- Formation théologique des laïcs
- Bible : l'Évangile selon saint Jean
- Le problème de l'œcuménisme

Philosophie

- Initiation philosophique
- Histoire de la philosophie

Psychologie

- Psychologie de l'enfant
- Psychologie de la personnalité

Langue française

- Français pratique
- La composition française de tous les jours
- Linguistique générale et française contemporaine
- Théorie et pratique de l'expression orale

Sciences et mathématiques

- Algèbre et mathématiques pratiques
- Biologie : l'évolution, fait et théorie
- Biologie : la flore du Québec
- Éléments de physique

Beaux-Arts

- Les peintres que nous aimons
- Connaissance de la musique
- L'œuvre d'art dramatique

Economie et administration

- Explication économique du monde moderne
- L'administration de l'entreprise
- La direction du personnel
- L'organisation des petites entreprises
- Le droit dans les affaires

Secrétaires médicales

- Cours de base : théorie et pratique
- Cours complémentaire : culture médicale

Littérature

- Civilisations grecque et latine
- Les sommets de la littérature française
- Hugo, Baudelaire, Claudel, Cocteau
- Orientation actuelle de la littérature canadienne-française

Histoire et géographie

- Connaissance de la terre
- Géographie humaine
- Civilisation orientale
- L'U.R.S.S. face à l'Occident
- L'actualité mondiale : les pays sous-développés

Science politique

- L'actualité politique internationale

Pour plus de renseignements
demander un prospectus à l'adresse suivante :

COURS DU SOIR

LES COURS DU GESU

1180, rue Bleury — Montréal 2 — UN. 6-3611



RONALD PETTIGREW
Auteur-fondateur

CONVERSATION ANGLAISE

RONALD ENGLISH SCHOOL

8030, rue Saint-Denis, Montréal

ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION

NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ : NOS ANCIENS ÉLÈVES

IMPORTANT

Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.

On parle l'anglais Pettigrew au bureau, au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans le commerce, dans les affaires.

PROFESSEURS QUALIFIÉS DE LANGUE ANGLAISE

L'inscription se fait après l'exposé du cours, de 8.00 à 9.00 p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir :

LUNDI, 17 sept., "Ronald English School", 8030, rue Saint-Denis
MARDI, 18 sept., école second., "St-Stanislas", 1200 est. Laurier
MARDI, 18 sept., "Saint-Laurent High School", 880 Cardinal
MERCREDI, 19 sept., école second., "St-Marc", 3000 est. Beaubien
JEUDI, 20 sept., école second., "Chomedey", 1820 boul. Morgan
LUNDI, 24 sept., école "Saint-Vincent-Ferrier", 8135, rue Drolet

Les instituteurs et les institutrices religieux et laïques de la C.E.C.M. s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation

RENSEIGNEMENTS : DU. 8-0527 ou UN. 6-9581

AUX PROFESSEURS D'ANGLAIS DU COURS SECONDAIRE :

COLLÈGES CLASSIQUES, COLLÈGES COMMERCIAUX, COUVENTS, ETC.

L'ANGLAIS PRATIQUE : Tomes I, II et III

En vente au "RONALD ENGLISH SCHOOL", 8030 rue Saint-Denis et dans les librairies

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

ECOLE DE PREPARATION UNIVERSITAIRE

715, ouest Jean-Talon Tél.: 277-3644

DIPLOME OFFICIEL DE
11ème ET 12ème DU D.I.P.NOTRE ENSEIGNEMENT
EST DISPENSÉ PAR
DES PROFESSEURS
EXPERIMENTÉS,
AGREGÉS
D'UNIVERSITÉSSERVICE
D'ORIENTATION
SCOLAIRE POUR
LE CHOIX D'UNE
CARRIÈREEcole spécialisée dans la prépa-
ration des élèves aux institutions
suivantes :

- Université McGill
- Université de Montréal
- Université Sir George William
- Université de Sherbrooke
- Ecole Polytechnique
- Hautes études Commerciales
- Collège Militaire Royal de Saint-Jean

COURS REGULIERS (Jour et Soir)

10ème - 11ème - 12ème

Sections

- A) Mathématiques-Sciences
- B) Lettres-Sciences

COURS SPECIAUX

LANGUES : Anglais - Français - Allemand
Italien - Espagnol - Russe

INSCRIPTION :

LE JOUR : du lundi au vendredi de 2 à 5 P.M.

LE SOIR : mardi, mercredi, jeudi de 8 à 9 P.M.

A d'autres moments sur rendez-vous

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRANBY DECIDE :

Cours de langue française pour les protestants francophones

GRANBY. — Les membres de la commission scolaire protestante de Granby ont adopté le principe de créer un cours de langue française destiné aux enfants des familles francoprotestantes de Granby et de la région. La décision a été prise à la suite de la présentation du rapport des deux inspecteurs d'écoles secondaires délégués par Québec pour étudier le problème sous tous ses aspects. Bien qu'ils n'aient pas voulu dévoiler les résultats de cette enquête ni leurs recommandations, il semble, cependant, que les inspecteurs aient découvert qu'à peine plus de 50 pour cent des familles protestantes de langue française désiraient que leurs enfants reçoivent une éducation en leur langue maternelle : en effet, on explique une proportion si peu élevée par le fait que d'autres familles ont avoué qu'à cause du succès de leurs enfants dans les classes anglaises, elles hésitent à les retirer pour qu'ils puissent poursuivre leurs études en langue française.

En fait, plusieurs de ces enfants se sont anglicisés jusqu'à un certain point et ceux-là souffriraient véritablement d'un handicap s'il fallait qu'ils soient permises. D'autres familles ne sont pas homogènes, c'est-à-dire que le père ou la mère est de langue anglaise; les enfants, quand c'est la mère qui est anglaise, parlent mieux et s'expriment mieux en cette langue.

Bien que les commissaires aient accepté le principe d'un cours de langue française au Granby High School, ils y ont, toutefois, posé certaines conditions. En effet, les commissaires exigent que le nombre d'élèves soit suffisant pour justifier un tel cours et qu'une institutrice émérite et extrêmement douée puisse être trouvée. De plus, les commissaires

désirent de Québec des subventions additionnelles qui aideront le Protestant School Board et le Granby High

School à défrayer les déboursés sensiblement élevés qu'entraînera l'établissement de nouvelles classes françaises.

Jean-Marc Léger donnera un cours sur l'Afrique à l'U. de Montréal

Peu de Canadiens sans doute connaissent aussi bien le continent africain que M. Jean-Marc Léger. Depuis presque dix ans, il suit, en quelque sorte, au jour le jour, le développement de la communauté africaine de langue française. Comme journaliste il a pu étudier sur place les problèmes africains et les lecteurs du "DEVOIR" ont pu apprécier chez le reporter et le commentateur politique un des observateurs les plus lucides de ce continent. Dans une série de cours qu'il donnera le lundi soir à l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal, à partir du premier octobre, M. Jean-Marc Léger fera l'étude des causes du mouvement d'émancipation nationale qui se manifeste en Afrique depuis la dernière guerre mondiale. Il insistera sur les problèmes qui confrontent les pays d'Afrique noire. Aucun titre académique n'est exigé pour l'admission à ces cours.

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à : Extension de l'enseignement, postes 396-397.

Mgr Maurice Baudoux est élu président du conseil de la CCC

OTTAWA. — Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, au Manitoba, a été élu président du conseil de la Conférence catholique canadienne.

Cette élection a eu lieu au cours de la réunion annuelle qui a eu lieu à Ottawa.

On croit savoir que le principal sujet discuté au cours de cette réunion d'une journée a été la préparation du concile oecuménique, qui commencera le 11 octobre à Rome.

Mgr Baudoux succède à Mgr Gerald Berry, archevêque d'Halifax. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, succède à Mgr Baudoux comme vice-président.

Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, au Nouveau-Brunswick, remplace Mgr Flahiff au poste de secrétaire. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, est le seul nouveau membre du conseil.

Les autres membres élus au conseil sont : Mgr Georges Cabana, de Sherbrooke, Mgr P. F. Pocock, de Toronto, et Mgr M.-J. Lemieux, d'Ottawa.

Sont membres ex-officio : le cardinal McGuigan, de Toronto, le cardinal Léger, de Mon-

tréal, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et Mgr Maxime Héroux, archevêque de Winnipeg et métropolitain des Ukrainiens catholiques du Canada.

Mme Benoît Lacasse décédée à Montréal

A l'hôpital Ste-Justine de Montréal, le 13 septembre 1962, est décédée Mme A. Benoît-Lacasse, née Rosette Letarte, épouse du major A. Benoît-Lacasse.

Après ses études terminées à l'Ecole normale de Mérici des Dames Ursulines de Québec, elle fut diplômée à l'Ecole des infirmières de l'hôpital Ste-Justine de Montréal.

Au début de la deuxième guerre mondiale, elle s'enrôla avec le corps médical de l'armée canadienne en qualité d'infirmière militaire en Angleterre, avec le deuxième hôpital général canadien de Toronto.

Peu après le débarquement des troupes canadiennes sur le continent européen, elle fit la campagne France-Belgique-Hollande-Allemagne avec l'équipe chirurgicale n° 6, et termina son service en Angleterre avec le 17ème hôpital général canadien de Montréal.

Elle était membre de la Société canadienne du cancer, et fut également régente du chapitre "Cœurlette" de l'Ordre impérial des Filles de l'Empire, auxiliaire du Royal 22ème régiment.

Outre son mari, officier du Royal 22ème Régiment et présentement commandant du dépôt d'effectifs n° 4 à Longueuil, elle laisse trois enfants : Suzanne et Louise, étudiantes au pensionnat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie de Longueuil, et Benoît, du Jardin d'enfance des Soeurs Grises de Longueuil. De Québec, son père, A. A. Letarte, ses frères, François, Achille et l'abbé Léo de l'Ecole normale Laval. Ses soeurs, Mme Laurent Gagnon et Soeur Félix Alfred, infirmière de la Communauté des Soeurs, Saint-Louis-de-France.

Ses belles-soeurs, Mmes Achille et François Letarte, de Montréal, sa belle-mère, Mme Armand Lacasse, ses belles-soeurs Mme Jean-Paul Bougie, Mmes Yvonne et Lucienne Lacasse, ainsi que Soeur Armand Marie, des Soeurs de la Providence. Son beau-frère, M. Jean-Paul Bougie.

ESPAGNOL OU ITALIEN

- à partir de la semaine du 23 septembre
- un soir par semaine
- choix de soirs, heures, endroits
- certificats et diplômes reconnus
- prix très raisonnables
- tous les privilèges du membre de l'ULA : soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.

Cours donnés à deux endroits faciles d'accès :

Ecole Notre-Dame-de-l'Espérance
rue St-Denis, en face du carré St-Louis
À environ 300 pieds au nord de la rue Sherbrooke

Ecole de La Mennais
angle des rues Beaubien et St-Denis

DIX PROFESSEURS COMPETENTS

DEPUIS 1940, PRES DE 8.000 ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique
UN. 1-3918 (jour) DU. 8-6265 (soir et fin de semaine)

GRATIS

L'Union des Latins d'Amérique, 14 est, rue St-Jacques, Mtl 1

Je désire des renseignements au sujet des cours

aussi votre dépliant explicite donnant droit de participer à une soirée récréative et à un tirage de nombreux prix de présence.

Nom Tél.

Adresse

COURS DU SOIR pour ADULTES

1953 - 1962

JOUR-SOIR

ou par
correspondance

CHOIX :

Par options - Par étapes - Par crédits - Toutes matières en une ou plusieurs années - Droit de reprise - Orientation - Examen - Tests - Etc.

ANNEES

Physique, chimie, trigonométrie, philosophie, anglais, algèbre, géométrie, sténographie, dactylographie, littérature anglaise et française, géographie, histoire, latin, diction, phonétique, grammaire française, religion, éducation civique et professionnelle, droit, zoologie, biologie, routine de bureau, dictaphone, comptabilité, hygiène, soins, botanique, laboratoire, etc.

- a) Augmenter leurs revenus
- b) Changer d'occupation
- c) Obtenir une promotion
- d) Culture générale et satisfaction personnelle
- e) Se diriger ensuite vers les universités ou les écoles spécialisées
- f) Se rafraîchir la mémoire sur des connaissances déjà acquises, etc.

GRATUITÉ DES MANUELS

C'EST LA PERIODE DES INSCRIPTIONS
Renseignements :

L'ÉCOLE NOUVELLE

1531 est, rue Fleury, Montréal 12

INC. DU. 8-5764

JOUR - SOIR - CORRESPONDANCE

INSTITUT ALIE

Fernand Alie, M.A., L.Ph., directeur INC.

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal - Tél. 527-3631

COURS SECONDAIRE

8e à 12e scientifique, général, commercial.

COURS DU SOIR : Scientifique et commercial

8e et 9e en 1 an ou par crédits en plusieurs années.
10e et 11e en 1 an ou par crédits en plusieurs années.
12e scientifique ou commercial en 1 an.

COURS PAR CORRESPONDANCE (adultes)

Mêmes avantages que pour les cours du soir.
Cours de rajustement le samedi matin.
Possibilité de venir rencontrer les professeurs en tout temps.

MATIÈRES SÉPARÉES (soir ou par correspondance)

SCIENTIFIQUE

Français
Anglais
Algèbre
Géométrie plane
Géométrie analytique
Trigonométrie

COMMERCIAL

Français
Anglais
Arithmétique commerciale
Comptabilité
Sténographie
Dactylographie

Droit commercial

Pratique des affaires
Classement
Tenue de bureau
EC. et Administration
Éthique professionnelle
Géographie Économique
Géographie Industrielle

Les adultes peuvent passer les Examens LE SOIR

CONVERSATION ANGLAISE :

Trois niveaux : Commencement, moyens, avancés.
17 semaines, manuels et disques fournis.
Séances libres de conversation.

Professeurs bilingues. Moniteurs de conversation.

FRANÇAIS :

- a) Débutants, (pour étrangers)
- b) Perfectionnement (8 à 12e année)

PERSONNALITÉ ET ART ORATOIRE :

Pour faire disparaître la gêne, la timidité, pour entrer en pleine possession de vos moyens. Un soir par semaine, pendant 15 semaines.

Revenez la place qui vous revient dans la société. Un diplôme officiel, une meilleure instruction, en sont la clé.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

INSTITUT ALIE INC., 2850 est, rue Sherbrooke, Montréal — 527-3631

Sans obligation de ma part, auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir votre prospectus pour de plus amples renseignements L.D.

M. Mme. Mlle Rue

Ville ou village Tél.

JOUR ☐ SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE ☐



Ecole des Beaux-Arts de Montréal

125 ouest, rue Sherbrooke — Directeur :
Edmond Labelle

COURS DU SOIR

Inscriptions reçues les 18, 19 et 20 septembre, de 2 à 7 heures

Dessin, modelage, sculpture, dessin architectural

OUVERTURE DES COURS

Le lundi, 1er octobre — Dessin architectural
Le mercredi, 10 octobre — Cours du lundi - mercredi
Le jeudi, 11 octobre — Cours du mardi - jeudi

COURS D'ART DU SAMEDI MATIN POUR LES JEUNES DE 4 à 18 ANS

Inscription : le 28 septembre, de 2 à 5 heures

SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Jean-Marie Martin Paul Gérin-Lajoie Joseph-L. Pagé
Directeur général Ministre Sous-ministre

COLLEGE VALÉRY

UNIVERSITÉ POPULAIRE CANADIENNE

Président : JOSE LEROUX, B.A., B.Ph., L.S.P., LL.B.

COURS DE DROIT

Complet

(SOIR)

COURS COMMERCIAL

ANGLAIS

Elémentaire, intermédiaire et supérieur

HISTOIRE DU CINÉMA

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

VENTE ET PUBLICITÉ ÉCONOMIE

COURS UNIVERSITAIRE

DE COMMERCE

COURS SCIENTIFIQUE

8e-9e-10e-11e-12e

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

ESPAGNOL

JOURNALISME

12e ANNEE

SCIENTIFIQUE

Préparation aux études de

G.-MALADE

ORIENTATION

SCOLAIRE

Les parents jouissent des avantages
des lois de la gratuité scolaire et
des allocations sociales et familiales.

LA. 2-4411

Prospectus sur demande
INSCRIPTION : 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
3565 PAPINEAU, MONTREAL — LA. 2-4411

(près Sherbrooke)
Collège RECONNU par le Département
de l'Instruction publique

Désirez-vous apprendre une langue étrangère ?

Vous pourrez le faire, chez vous,
par vous-même, grâce à...



LA METHODE LA PLUS PRATIQUE

qui vous permet de comprendre, de parler
et d'écrire la langue de votre choix en 90
jours, à raison de lui consacrer 15 minutes
par jour.

COURS DISPONIBLES :

Sur disques 33 1/3 R.P.M. Sur disques 45 R.P.M.
L'Anglais sans peine L'Anglais sans peine
La Pratique de l'Anglais L'Allemand sans peine
Le Français sans peine La Pratique de l'Anglais
L'Allemand sans peine Le Russe sans peine
L'Espagnol sans peine Le Néerlandais sans peine
L'Italien sans peine Le Russe sans peine

Prix pour chaque cours :

— Sauf "La Pratique de l'Allemand"

\$37.50

Prix du volume correspondant
à chaque cours

\$295

La Pratique de l'Allemand
sur des disques 33 1/3 R.P.M. \$18.50

Distributeurs exclusifs au Canada :

Ed. Archambault

500 est, Sainte-Catherine 2140, de la Montagne
Vl. 9-6201 MONTREAL Vl. 5-6202

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

Cours de perfectionnement en enseignement religieux

Le Centre catéchétique du diocèse de Montréal offre de nouveau cette année des cours de perfectionnement en enseignement religieux. Ces cours s'adressent principalement aux professeurs qui enseignent la religion dans les écoles. Trois séries de cours seront

offertes: une série pour les professeurs de 10e et 11e années, une pour les professeurs de 8e et 9e années, une autre pour ceux du primaire.

Les cours seront donnés au rythme de un tous les quinze jours; ils débuteront à 4h.30 p.m. pour se terminer à 6h.00 p.m. Afin d'éviter des déplacements onéreux pour les catéchistes, les mêmes cours seront offerts à six endroits différents sur le territoire du diocèse. Ils commenceront dès la semaine prochaine aux trois premiers endroits.

Ces cours peuvent rendre service également aux parents désireux de donner à leurs enfants une éducation chrétienne en continuité avec l'enseignement religieux donné à l'école.

Renseignements: 3327 rue St-Hubert, tél.: LA. 1-9146.

Commencez maintenant!

Cours de formation sociale par correspondance

Études: sociales, religieuses, politiques, économiques, commerciales et de formation générale

- Coût très abordable
- Durée moyenne de trois ans
- Diplôme en fin d'étude

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII

(Annexé à l'université de Sherbrooke)
A Montréal, tél. 671-8382
Ou écrire à: SEMINAIRE SOCIAL PIE XII
C. P. 610, Nicolet, P.Q.

INSTITUT COTE-DES-NEIGES, Enr.

Dir.: Gilles-M. Girard B.A., B.S.C.A.
Gradué de l'ECOLE POLYTECHNIQUE
Diplôme supérieur d'ENSEIGNEMENT

12 ans d'expérience dans l'enseignement secondaire et universitaire

COURS DU SOIR 8e, 9e, 10e 11e et 12e

DIPLOME DU DEPT. DE L'INST. PUBLIQUE

Pour tout renseignement, téléphoner: RE. 1-2008
Gilles-M. GIRARD, 6260 Côte-des-Neiges, Montréal 26
Autobus 18, 51, 65, 129 Inscriptions: 7.30 à 9.00 p.m.



UNIVERSITE DE MONTREAL

Ecole Polytechnique

COURS DU SOIR - SESSION 1962-63

Le Service de l'Extension de l'Enseignement offre des cours du soir aux ingénieurs, professionnels, entrepreneurs, contremaîtres, techniciens, ouvriers spécialisés, dessinateurs, soit à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances sur des sujets tels que: —
Evaluation foncière - Statistiques industrielles - Maintenance des matériaux - Technique routière - Résistance des matériaux - Calcul des charpentes et de leurs éléments - Combustion - Chauffage - Ventilation - Air climatisé - Réfrigération - Mécanique - Éléments de machines - Arpentage - Photogrammétrie Dessin industriel - Contrôle automatique - Soudage Galvanoplastie - Analyse des circuits linéaires - Mesures électroniques - Diffraction et spectrofluorescence des rayons X - Calculatrices électroniques - Radio-activité.

OUVERTURE DES COURS LE 22 OCTOBRE 1962

DEMANDEZ UN PROSPECTUS DES COURS DU SOIR
2500, ave Marie Guyard, Montréal 26 Tél. RE. 9-2451



PARLEZ-VOUS L' ANGLAIS COURAMMENT?

Plus de 20,000,000 d'élèves ont éprouvé l'efficacité de la méthode BERLITZ

350 ECOLES A TRAVERS LE MONDE

BERLITZ LANGUAGE CENTRE

3437, rue PEEL 10 A.M. A 10 P.M. VI. 5-1161

DESSIN COMMERCIAL

COURS DU JOUR ET SOIR

Une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience et spécialisée uniquement dans le dessin commercial.

Cours de dessin commercial par correspondance

- * Lettrage, perspective, anatomie, design, typographie, photographie, retouche, mise en page, étude complète de la couleur, dessin à vue, photo-montage, cartonnage, affiche, mobile, carte d'étalage.
- * Lavis, Craftint, Glarco, Aquarelle, Carte à gratter, Gouache, Aérographe, Dry-brush, Trame.
- * Principes de la lithographie, Imprimerie, silk-screen, miméographie, photogravure, photostat, procédé en quatre couleurs.

Cours de dessin artistique, peinture à l'huile
Demandez notre prospectus

Prenez rendez-vous, venez visiter notre exposition, plus de 2,500 dessins des élèves finissants - 1ère et 2e années 1962

Face à une demande considérable d'inscriptions, il nous fait plaisir d'ajouter un cours de dessin commercial supplémentaire qui débutera le 10 oct.
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
Ouvert tous les jours et tous les soirs, sauf vendredi

STUDIO

SALETTE

ENRG.
1297 SAINT-DENIS (angle Sainte-Catherine)
VI. 4-6111

Les manifestations parascolaires dans les collèges

L'exemple du Mont Saint-Louis retient l'attention à Montréal

Par Réal Pelletier

Les organisations para-scolaires dont les collèges de la province, et particulièrement de Montréal, prennent depuis quelques années une envergure spectaculaire.

Malgré le retard dont les institutions d'enseignement canadiennes-françaises souffrent sous ce rapport, en comparaison avec les institutions de langue anglaise, canadiennes ou américaines, certains collèges font, depuis quelques années, des efforts remarquables afin de procurer aux étudiants des loisirs complémentaires à leur éducation, tout en leur laissant assumer une bonne part des responsabilités attachées à l'organisation de ces loisirs.

Un étudiant qui aurait fréquenté le Mont Saint-Louis il y a 20 ans, par exemple, serait sans doute renversé de constater aujourd'hui le nombre, la variété et l'ampleur des organisations de loisirs, de sports et de culture qui sont mises à la disposition des étudiants. Il y a moins de 20 ans, le "corps des cadets" et la "fanfare" constituaient les grandes organisations du collège.

Hier avait lieu, dans cette institution du centre-est de la métropole, la "Foire aux activités", journée qui marque le début officiel des manifestations parascolaires pour l'année académique. En cette journée, les 800 étudiants du MSL sont invités à s'inscrire à l'une des organisations du collège, de la Société religieuse à l'harmonie du collège, de l'équipe de football à l'académie des mathématiques.

Tous les comités, une trentaine environ, sont groupés sous l'Association générale des étudiants du Mont-Saint-Louis, dont le président est M. René Carrière, élève de rhétorique. MM. Serge Martin, Mark Duval et Jean Chalfour sont respectivement vice-président, trésorier et secrétaire de l'association.

Elle dispose d'un budget variant entre \$6,000 et \$7,000, tandis que le journal du collège, publié sept fois au cours de l'année, coûte un minimum de \$4,000.

Dans l'éventail, large et varié des organismes régis par l'association, on trouve une société religieuse, qui rassemble une société St-Vincent-de-Paul, un comité liturgique, un club Benilde la JEC et "La Cantinière", qui est la troupe de folklore du collège. Tous les vendredis soir, les douze étudiants qui en font partie vont se joindre à 12 jeunes filles du collège Marguerite Bourgeoys, sous le regard bienveillant des religieuses de l'endroit, et pratiquent certaines danses.

Une académie musicale offre aux étudiants la possibilité de s'initier à la musique, tandis que la chorale du collège participe aux événements religieux et sociaux de l'institution.

Cette année, un cercle des Nations Unies a fait son apparition au MSL et les étudiants projettent de couronner leurs activités par la tenue d'une session modèle de l'ONU. Dans un autre domaine, le cercle Philippe Hébert procure aux étudiants l'occasion de s'initier à la peinture, sous la direction du frère Chalfour. On trouve également un club de philatélie, un club d'échecs, une académie scientifique et une société sportive.

Celle-ci est un des organismes les plus importants de l'institution. Le ballon-panier, sport qui régnait en maître au MSL depuis de nombreuses années, a dû céder sa place depuis une couple d'années, au football. Les "Kodjacs" du MSL attirent en effet des foules de plus de 2,000 personnes, lors de leurs joutes et les joueurs soutiennent que ce sport, plus que tout autre, développe l'esprit d'équipe.

Ceux qui ont plus d'entrain et de voix sont invités à faire partie du groupe de "cheerleaders" du collège, dont la fonction principale consiste à

exalter les foules en faveur de l'équipe de football.

Les étudiants s'intéressent beaucoup au cinéma. Le MSL possède un ciné-club "complexe" et, cette année, quelques-uns des meilleurs cinéastes de l'institution vont réaliser un court métrage d'une trentaine de minutes, qui sera présenté lors de la semaine culturelle du collège.

Dans une sphère différente, "L'anneau mathématique" représente le carrefour des génies des mathématiques du collège. Pour faire partie de l'anneau, le candidat doit présenter une thèse ou une étude approfondie d'un problème de mathématiques. Une fois membre, il bénéficie de conférences, de visites industrielles et la chance lui est donnée de participer à l'exposition des jeunes, à l'université de Montréal.

Les plus jeunes ont, de leur côté, "L'anneau mathématique", le Cercle des jeunes naturalistes, qui, soit dit en passant, se propose de lancer une fusée au cours de l'année, le cercle aquarium, qui s'intéresse de façon particulière à l'étude des poissons et autres organismes.

Enfin l'harmonie du collège, qui est à refaire cette année en raison de nombreux départs d'étudiants, espère grouper quelque 40 étudiants, comme les années dernières, sous la direction du professeur Giuseppe Agostini.

L'Hôpital Juif donne de l'expansion à son service psychiatrique

Le mouvement d'émancipation dans la province de Québec a atteint le domaine de la psychiatrie, a déclaré, mercredi, un représentant du ministère provincial de la santé.

Le Dr Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques au ministère provincial de la santé, a félicité, hier, le Jewish General Hospital parce que, a-t-il dit, "en psychiatrie infantile, vous êtes à l'avant-garde".

L'Hôpital juif inaugurerait, hier après-midi, de nouveaux locaux ajoutés à son service psychiatrique, un service qui doit éventuellement être établi dans tous les hôpitaux généraux du Québec.

Rappelant que le service psychiatrique du ministère provincial de la santé n'avait été créé que récemment, le Dr Bédard a dit que cette responsabilité des hôpitaux envers les malades mentaux avait été ignorée trop longtemps. Au ministère de la santé, des postes nouveaux seront créés très bientôt, a annoncé le porte-parole du gouvernement provincial.

Un comité consultatif a été créé et servira de trait d'union entre les malades et le ministère de la santé. Le Dr Bédard a aussi annoncé que la Loi sur les hôpitaux pour aliénés mentaux ainsi que la Loi sur la curatelle subissent des transformations.

A l'Hôpital juif
Le service de psychiatrie de l'Hôpital juif débuta en 1952 avec un personnel de quatre médecins. Aujourd'hui, son personnel se compose de onze

spécialistes en résidence et comprend en tout vingt psychiatres.

Les nouveaux locaux inaugurés hier diffèrent de tout ce que l'on peut voir dans les hôpitaux ordinaires. Les chambres des malades ressemblent plus à des living-rooms qu'à des chambres à coucher. Les sofas de couleur transforment les salles communes en des salons accueillants.

Le service étend actuellement son activité aux domaines relativement inexploités de la psychiatrie familiale ainsi qu'à la santé physique et mentale des vieillards.

Le président de l'hôpital, M. Philip Gerfinkel, a déclaré que ces agrandissements à l'hôpital n'étaient là qu'une étape très importante du programme d'expansion de l'hôpital.

Le gouvernement fédéral était représenté par le Dr Morgan Martin, chef de la division de la santé mentale au département de la santé nationale et du bien-être.

LA COMMISSION GLASSCO:

Crainte exagérée de patronage dans l'administration

OTTAWA, (DNC). — La Commission Glassco est d'avis qu'il faut faire disparaître la défiance à l'égard du "patronage interne" que pratiquaient les cadres de surveillance et la direction de la fonction publique si la Commission du service civil ne protégeait pas le simple fonctionnaire dans le domaine des promotions et des mutations.

La Commission Glassco est d'avis que "les méthodes et le processus mis au point pour empêcher le patronage interne ont grevé la fonction publique de lourdes servitudes: pertes de temps, postes non pourvus, mauvais choix du personnel et découragement des bons chefs."

Elle est d'avis que la meilleure façon de s'assurer que le talent et le rendement soient reconnus à leur juste valeur consiste à rendre la direction seule responsable des résultats qu'elle obtient et de la doter du personnel voulu pour atteindre les résultats recherchés.

En conséquence, la Commission Glassco recommande que les "avancements et mutations soient désormais confiés aux ministères, qui se conformeront à cet égard aux principes généraux formulés par le Conseil du trésor.

La Commission Glassco est aussi d'avis qu'en ce qui concerne tout au moins les cadres intermédiaires et supérieurs, le traitement à l'intérieur de l'échelle soit déterminé en fonction du rendement personnel du fonctionnaire.



Vue d'ensemble de la salle du mont Saint-Louis où sont exposés les travaux des divers clubs et mouvements para-scolaires. (Photo Le Devoir)

Nouvelle supérieure

Sœur Lucille Blanchette, sœur Grise de la Charité de l'Hôtel Dieu de St-Hyacinthe, infirmière licenciée et bachelière en sciences hospitalières et éducation en Nursing, vient d'être nommée supérieure administrative de l'hôpital Notre-Dame de Lourdes de Manchester (N.H.).

Sœur Blanchette a poursuivi ses études d'infirmière à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke et de bachelière à l'Institut Marguerite d'Youville à Montréal, école supérieure pour infirmières, affiliée à l'université de Montréal.

Sœur Blanchette est originaire des Cantons de l'Est, elle est née à Cartierville, Qué. et est la fille de M. et Mme J. A. Blanchette ex-député du Comté de Compton.

1 FILM GRATIS

Pour votre CAMERA ou KODAK

Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donné gratuitement avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants: Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste. Economisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs

FILMS NOIR ET BLANC	FILMS EN COULEURS
KODACOLOR	KODACOLOR
SERVICE DE 3 JOURS	SERVICE DE 3 JOURS
Roul. 8 POSES 3 1/2 x 5 0.79¢	Roul. 8 POSES 3 1/2 x 5 \$4.00
Roul. 12 POSES 3 1/2 x 5 0.99¢	Roul. 12 POSES 3 1/2 x 5 \$5.00
Roul. 20 POSES 3 1/2 x 5 \$1.75	

Les prix mentionnés s'appliquent aux films 127, 120, 620, 135. Service de photographie perfectionné, expérimenté, bien établi. FRAIS DE RETOUR. Ajoutez .05¢ par rouleau de film, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou chèque. Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de films.

4 Envoyez vos films, remise, nom et adresse à

Photo LUCAR, Enr.
Case Postale 1119, Montréal, P.Q.

Veillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films.

Nom

Adresse

Ville ou village

S.V.P. Ecrire bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

ECOLE SUPERIEURE DE PREPARATION SCIENTIFIQUE

G. BERTRAND directeur

Professeur titulaire à Polytechnique

L'école s'adresse aux élèves ayant terminé au moins leur 9ième année et qui désirent gagner du temps

Préparation complète à l'admission:

- A Polytechnique en 1ère et 2ième années
- A la Faculté des sciences
- Au génie forestier
- A l'Ecole d'arpentage
- Et autres facultés de l'Université

OUVERTURE DES COURS LE 10 OCTOBRE

Pour renseignements et inscription:

Ecrire ou de préférence téléphoner à l'E.S.P.S. jusqu'à 5 heures p.m. — 438, rue Cherrier, Montréal, VI. 9-1032

Le soir: GASTON BERTRAND

5125, des Sorbiers, Montréal — CL. 5-0837



PROVINCE DE QUÉBEC

Service d'Education populaire

CONVERSATION ANGLAISE

ÉLÉMENTAIRE, MOYEN, SUPÉRIEUR

COURS DU SOIR GRATUITS POUR ADULTES

Lundis et mercredis, de 7 h. 30 à 9 h. 30

Renseignements: tél. 331-5241 — 387-9746

Inscriptions aux écoles suivantes, le 1er octobre à 7 h. 30 du soir:

MONTREAL - LACHINE - SAINT-LAURENT - VERDUN

Louis-Hébert 6361, 6e Avenue, Rosemont Sainte-Catherine-de-Sienne 7065, Somerset Honoré-Mercier 1925, boul. Desmarais Saint-Stanislas, par. 1315, Gifford Sainte-Bernadette 6825, 16e Avenue, Rosemont Mgr-G. Gauthier 730, boul. Gouin Saint-Victor 9445, Hochelaga Saint-Mathias-Apôtre 1680, Jeanne-d'Arc N.-D.-de-l'Assomption 2430, Darling N.-D.-des-Neiges 5309, Ch. Côte-des-Neiges Beaudet 685, b. Décarie, Saint-Laurent	Saint-Henri 4105 ouest, Saint-Jacques Cherrier 811, Cherrier De-la-Mennais 6510, Saint-Denis Saint-Barthélemy 7045, Des Erables Saint-Gérard 305, Liège Nicolas-Viel 10815, boul. Saint-Michel Urgel-Archambault 8300, De Teck Saint-Aloysius 1603, Pie IX Saint-Luc 5050, Ch. de la Côte-Saint-Luc Richard 1130, Rielle, Verdun Piché
---	--

IMPORTANT: Prière de ne pas téléphoner aux écoles

"QUI S'INSTRUIT S'ENRICHIT"

MINISTÈRE de la JEUNESSE

Joseph-L. Pagé, sous-ministre

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre

Gustave Poisson, sous-ministre adjoint

Télévision
et radio

Réchauffé et éclectisme

Par Monique Bosco

De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, je suppose également que la mise à l'affiche d'un téléroman n'annonce pas officiellement la grande rentrée d'automne. Quoique, entre vous et moi, commencer par nous infliger Les Belles Histoires des Pays d'en haut c'est vraiment nous préparer déjà au pire. Certes, on ne mange pas son pain blanc le premier au canal 2.

Nous voilà donc, pour une autre année, condamnés à la galette de sarrasin et autres brouets que Donald sert fidèlement à son monstre d'époux... Je me demande qui peut encore, après tant d'années, prendre plaisir aux malheurs de cette Aurore adulte... Il y aurait sans doute d'utiles leçons à tirer de cette fidélité à l'horrible et au mesquin car tout est désespérant dans ce programme: le relâchement du langage, l'incroya-

ble vulgarité de ce dialogue où l'on ne fait que rabâcher les mêmes cancanes, l'insupportable naïveté des personnages, relégués à l'état de caricatures.

J'écouterai la scène entre Rosa-Rose et la légitime épouse de Bidou. Si cela n'avait été d'une bêtise à pleurer, il y aurait eu sans doute de quoi rire. Parfois, je me demande si nous ne nous trompons pas tous, si "les Belles Histoires" ne sont pas en fait de "Très Drolatiques Histoires", de bon vieux mélodrame où il fait bon rire, et comme on n'en fait plus.

En fait, autre réflexion qui me venait à l'esprit, il est heureux que l'auteur soit bien M. Claude-Henri Grignon et non pas une femme-auteur. Je suppose qu'alors on la traiterait de féministe enragée car il n'y a pas un personnage masculin qui soit épargné et digne du nom d'homme.

Et plus peut-être que la

soi-disant satire de ce grippe-sou de Séraphin, c'est surtout une image assez atroce de la vie conjugale que nous est ainsi offerte, hebdomadairement. S'il l'avait eue sous les yeux, rien qu'une fois, point de doute que Panurge lui-même n'aurait pas posé d'autre question et serait demeuré célibataire...

Quant à l'image finale du programme, elle était digne du reste: on y voyait Bidou, forcé par sa jeune femme à s'agenouiller pour la prière du soir devant une madone en plâtre. La caméra nous offrit alors, dans un étonnant "fondu enchaîné", une image de la statue à laquelle se substitua immédiatement la bouteille d'eau gazeuse du commanditaire. Voilà les funestes effets des tristes miracles de la publicité...

Si vous avez l'invariable faiblesse de vous

intéresser à la vie des arts, des lettres, des spectacles, si vous voulez savoir ce qui se passe dans notre bonne ville au théâtre, au cinéma, au concert, ne comptez pas sur la télévision pour vous en informer régulièrement.

Vous allez peut-être me dire que les sportifs, eux, ont droit chaque jour à deux chroniques où on les tient au courant de ce qui les passionne, sans parler de nombreuses émissions d'une demi-heure ou d'une heure où on les entretient exclusivement des matches, exploits et prouesses de l'heure. Pas question, là, de mélanger les torchons et les serviettes...

Pour ce qui est des arts, c'est autre chose. Ici et là, vous devrez grappiller votre bien. Entre un conseiller municipal et un expert en météorologie, vous aurez parfois une chance, à "Carrefour", de rencontrer un artiste de passage.

Il y a aussi le Rendez-vous avec Michelle. Là, cela tient plutôt de l'événement mondain avec tout ce que cela peut comporter de superficiel et de hâtif, et ces rencontres dans un salon de télévision ne sont pas plus enrichissantes que ces cocktails littéraires où l'on se bouscule sans se voir et s'entendre, ni surtout se comprendre.

Lundi dernier, il a vraiment fallu gagner de haute lutte le plaisir de voir cinq minutes le célèbre clown Popov du cirque de Moscou. Tout d'abord, il y eut les sages interviews de messieurs Lamarche et Oumet qui se penchèrent sur leur passé et celui de la TV. "Dix ans déjà!" Puis il fallut subir le tour de chant de Fernand Gignac.

La morale de cette histoire-ci: si vous voulez mêler d'aimer les "arts et spectacles", il faut être éclectique!

Le petit déjeuner d'Homère

Par Pierre
Baillargeon

La scène se passe à Troie, longtemps avant notre ère. Mais elle pourrait avoir lieu aujourd'hui. Quant au décor, il suffit de savoir qu'il comprend une cage à oiseaux vide et un portrait de femme sur la cheminée. Homère, en bleu, prend son repas très lentement et Agathe, sa femme, en peignoir rose, va et vient.

AGATHE, signes d'impatience — Toi, Homère, tu sors, puis tu travailles: tu pars le matin, tu reviens le soir; entre temps, tu vois des choses, des visages... Depuis hier seulement, me diras-tu? Mais, si tu m'avais écoutée, il en aurait tout de suite été ainsi pour toi. Tandis que, moi, j'ai pour tout spectacle une muraille et, comme seule visite, Nausicaa, la lavandière! Les repas, la vaisselle et le ménage: voilà ma vie! Et voilà mon cadre: une chaumière au milieu d'un chantier!

Que papa aurait l'idée de rebâtir Troie, tu ne pouvais le prévoir, je te l'accorde, imprévoyant! Mais tu pourrais maintenant songer à nous loger plus décemment, insouciant! C'est cela, hausse les épaules: il ne s'agit que d'améliorer mon sort! Et puis répète-moi que la reconstruction n'a rien à voir avec le problème du logement! Non, mange. (Au portrait.) Combien tu avais raison, maman: on n'épouse pas une plume! Cage, ô cage vide, tu renfermes une idée!... Oh! tu n'as rien à craindre, Homère: la cage de ta femme est toute spirituelle. Je ne suis pas, hélas! une sorte d'oiseau, mais tout le contraire: une honnête femme, qui patiente en silence... Il me reste pourtant un espoir: la jeunesse, temps des métamorphoses... Ne suis-je pas encore jeune? Je fais le grand écart comme avant mon mariage.

Tu en doutes? Hé! regarde. (Elle tombe. En se relevant.) Ah! je m'abime le corps avec cette ombre d'homme! Aie! mes cuisses! Tendres choses appelant les caresses plutôt que les chocs! (De ses mains, elle se moule.) Comme elle était fine, ma silhouette, sur les murs de Smyrne!... Mange donc. Tu as beau me regarder, tu ne me vois plus. Voilà mon compagnon!

HOMÈRE. — Tu as raison, Agathe.

AGATHE. — Quelle méchante querelle me cherches-tu encore? Vide ton bol et va-t'en, si tu ne veux pas être en retard. Voici ta musette.

HOMÈRE. — Se lève. — Merci, Agathe. Tout y est, j'en suis sûr: tu es la plus prévenante des femmes. (Il vérifie le contenu.) Du pain, des oeufs, du lait, du beurre et du miel. Il ne manque rien. Rien ne man-

quait non plus au petit déjeuner. Ta compagnie en faisait une chose parfaite.

AGATHE. — La journée sans Homère me semble bien longue.

HOMÈRE. — Recouche-toi et dors jusqu'à mon retour. L'ennui, c'est de l'insomnie.

AGATHE. — Oui, pendant ton absence, Agathe s'abandonne... Toi, de ton côté, tâche de m'oublier dans l'ardeur du travail.

HOMÈRE. — Il faudra pour cela travailler comme un boeuf! Recouche-toi, Agathe, et dors de neuf à neuf: prépare ainsi la nuit en réparant la nuit!... Mon ardeur au travail et ton ardeur au lit me font vivre ardemment le jour comme la nuit!

AGATHE. — Bonjour, mari chéri. Je vais rêver à toi. Agathe se retire.

HOMÈRE. — Enfin seules Homère se rassied et écrit. Agathe réapparaît.

AGATHE. — Par exemple!

HOMÈRE, à part. — La voilà!

AGATHE. — Qu'est-ce que tu fais?

HOMÈRE. — Rien j'écris...

AGATHE. — On t'a déjà renvoyé!

HOMÈRE. — Non...

AGATHE. — Et tu me le caches. J'aurais dû m'en douter. Ta bonne humeur n'était pas naturelle. Ne me contredis pas. Tous les matins, tu me fais une scène. C'est ta façon de te réveiller. Mais on ne t'a pas renvoyé sans motif, je suppose? Parle. Explique-moi. Ah! j'étoiffe dans l'intimité d'un être si renfermé!

(Extrait de Madame Homère, comédie en trois actes.)

Un entretien avec Pierre Boulez

PARIS. — S'efforcer de connaître l'art de son temps, d'en avoir une vue juste, de faire le départ entre ceux qui, sous nos yeux, créent pour la postérité et les autres, irrémédiablement voués à l'oubli, voilà certes un désir légitime, mais combien difficile à satisfaire! Rien en effet de plus insaisissable que ce présent, dont on peut se demander parfois si même il existe, autrement que par ce qu'il nous abandonne de promesses ou d'illusions.

Heureusement, les oeuvres demeurent, vivantes par leur substance, leur esprit, par leur puissance de rayonnement; par leur mystère aussi, car toutes ne sont pas, tant s'en faut, d'un abord facile dans l'immédiat. C'est qu'il est en effet deux catégories d'artistes: d'un côté ceux qui, cherchant le succès, tentent d'accorder leur oeuvre au ton de l'opinion; de l'autre côté, les intrinsèques, pour qui rien ne compte que la poursuite de leur rêve intérieur, la réalisation d'une pensée directrice.

Pierre Boulez, chef de file de la jeune école dodecaphonique française, est de ceux-là. "S'adapter au public?" me dit-il un jour — mais à quel public? Tenir compte de la facilité d'assimilation de tel ou tel auditoire, c'est, pour le compositeur, se condamner à ne pas réaliser pleinement sa pensée.

Une telle déclaration campe aussitôt la personnalité de Pierre Boulez: un homme qui, dès qu'il a découvert sa voie, prit le parti de rejeter toute concession. Au point d'affirmer sa vocation en dépit de l'opposition paternelle. Le jeune Pierre était en effet destiné à une carrière d'in-

neur, que ses dons précoces pour les mathématiques lui ouvraient tout naturellement.

L'appel de la musique, plus impérieux, eut raison de tous les obstacles. Toutefois, le calculateur continue de se manifester chez le compositeur sous la forme d'un esprit de combinaison particulièrement délié. D'où cette attirance, ressentie dès 1945, pour les théories sérielles, c'est-à-dire avant même le premier prix d'harmonie obtenu au conservatoire après un an d'études dans la classe d'Olivier Messiaen.

Mais aucune théorie, aucun système, jamais ne pourront avoir le pas, aux yeux de Boulez, sur ce désir inné de liberté qui est comme l'autre face de sa nature. Liberté qu'il s'explique dans toute sa manière d'être, dans ses propos — clairs, directs, d'une franchise parfois abrupte — mais aussi, et surtout, dans la conception qu'il se fait de la musique, de la sienne et de celle des autres.

Actuellement professeur de composition à Bâle, il fut amené à analyser, pour ses élèves, la partition de Jeux, de Claude Debussy.

"Un examen minutieux de l'oeuvre au microscope m'a révélé que cette liberté de formes, dont depuis longtemps j'admirais la fantaisie, fondait la richesse de son invention sur une science extraordinaire des structures musicales; une science toute personnelle d'ailleurs, puisqu'elle se refusait à obéir aux lois connues."

— Vous parlez de science. Ne voyez-vous pas surtout, chez Debussy, un merveilleux instinct, capable de comparer les essences sonores les plus subtiles, de juger du poids des harmonies les plus délicates, d'inventer des rapports encore inaperçus?

— Il n'est pas d'instinct, si affiné soit-il, qui ne doive, pour aboutir à ses fins, être guidé par une volonté lucide. Lorsque l'instinct créateur parvient à de tels sommets, instinct et conscience collaborent nécessairement.

Je n'ai pas cessé de considérer mon interlocuteur, et j'ai vu scintiller dans ses yeux une flamme d'admiration pour celui qu'il tient pour l'initia-

teur de tout l'art musical contemporain.

— Puisque vous lisez ainsi à livre ouvert dans la pensée de Debussy, nul doute que vous ne lisiez aussi clairement en vous-même. Pouvez-vous me dire, par exemple, de quelle nature est votre idée première lorsque vous abordez un nouveau projet?

— Cela est très variable: souvent une couleur, déterminée par un grégar particulier de sons, ou encore, une certaine direction assignée aux événements musicaux.

— Et pendant le travail d'écriture, vous sentez-vous guidé par quelque force, conduit par quelque raison impérieuse?

— La sensibilité intervient au moment de la rédaction de la partition, animant les éléments techniques préalablement élaborés. Ce qui n'exclut nullement la possibilité, pour certains d'entre eux, de se présenter tout armés de leur couleur spécifique, ou d'une virtualité de projection dans l'ordre prévu du discours musical.

Il serait vraiment difficile de ne pas déceler, au travers

de cette introspection, les dons du compositeur, ses facultés de création. Elles sont confirmées d'ailleurs par des oeuvres comme la Sonatine pour flûte et piano, le Marteau sans maître, les Structures pour deux pianos, sans oublier cette extraordinaire polyphonie tissée autour de poèmes de Mallarmé que nous avons entendue l'an passé (Pli selon pli), et qui nous reviennent à la saison prochaine, enrichie de proliférations nouvelles.

Si maintenant, à ce croquis du compositeur, on adjoint celui du chef d'orchestre, un chef sans baguette, sobre, précis, dont la maîtrise s'affirme chaque jour s'attachant à faire connaître et aimer Schönberg, Webern, Bartok, Stravinsky (le Sacre, les Noces, prochainement à Salzbourg), Alban Berg (Wozzeck, à l'Opéra de Paris en 1963), on pourra voir en Pierre Boulez l'un des musiciens capables de fixer pour la postérité l'image du temps présent.

Interview recueillie par Robert Siohan.

(Tous droits réservés "Le Monde" et "Le Devoir").

Après un voyage en France...

Par Jean Ethier-Blais

Sir Duff Cooper, qui connaissait admirablement son monde, disait que l'on pouvait diviser l'humanité en deux parties: les francophiles et les sots. C'est là un avis que la plupart des Canadiens français partageront sans mal, car toute francophilie jaillit automatiquement sur eux. En dépit de tous nos complexes, de ce vaste sentiment d'infériorité qui s'empare de nous dès qu'il est question des Français, et qui nous pousse lorsque nous parlons d'eux, à outrepasser notre pensée, nous aimons la France (et les Français). Et nous ne l'aimerions pas, nous serions franchement et farouchement francophobes, que moi, je me désolerais sans hésiter un instant du reste de mes compatriotes. Car la France est, dans l'histoire, l'expression la plus haute de l'esprit humain. Son histoire n'est pas une épopée; c'est une série de victoires et de défaites, externes et internes, de passions triomphantes ou anéanties, de recherches et de tâtonnements dans tous les ordres, de cris généreux et d'actes mesquins; c'est essentiellement une histoire à l'échelle humaine, dont les représentants sont tout aussi bien Louis IX et Talleyrand, que saint Louis ou Charles de Gaulle. Sa littérature et ses arts ont enseigné le monde à bien vivre, selon des normes humaines, à se dépasser, certes, mais toujours dans l'ordre d'une humanité qui fréquente la terre, et non les cieux. Pascal, ce génie bien français, a écrit: "Qui veut faire l'ange fait la bête". Et tout est dit: voilà un mot français. La France appartient à la terre; et sa grandeur vient de ce qu'elle ne l'a jamais reniée.

Je rentre de France, où j'étais retourné après quatre ans au Canada. Je n'hésite pas à le dire: j'y suis allé d'abord pour entendre parler français. Le français est ma patrie et c'est donc vers elle, en dernière analyse, que m'a poussé mon coeur. Le peuple français, je l'ai retrouvé tel qu'autrefois, modeste et humble, travailleur et gai, aussi âpre au gain, mais sobre et d'une intelligence qui, au premier abord, vous coupe le souffle. Je l'ai retrouvé tel qu'un premier contact. Enfant, comme beaucoup de jeunes Canadiens français, je rêvais déjà d'aller un jour en France. Je me revois, assis dans un fauteuil voltairien, près d'une fenêtre qui donne sur un petit jardin. Des amis m'appellent, mais je ne bouge pas; j'ai un grand livre ouvert sur les genoux (est-ce l'Encyclopédie de la jeunesse?) et je regarde une image. Des amis m'appellent, mais mon imagination n'a cure d'eux; elle s'élève de la page, plane, traverse hardiment les mers, et descend sur Rocamadour. Depuis, j'ai connu Rocamadour, pierres qui s'agrippent à la pierre, témoignage. Il est rare qu'aux rêves

de la jeunesse, ne succèdent pas les relents de la déception.

Dans les profondeurs de mon être, la France ne m'a jamais déçu; il m'étonnerait qu'elle ait déçu qui que ce soit. Car, malgré les guerres, les états d'alerte psychologique, malgré l'Indochine et l'Algérie, il y règne une telle liberté d'esprit que chacun trouve à s'y loger à l'aise. Je l'ai constaté encore cet été. Ainsi, j'ai des amis qui sont farouchement gaullistes; d'autres qui, tout aussi farouchement, exécrant le général de Gaulle. Ils discutent avec passion (et Dieu sait quelle passion les Français peuvent mettre dans leurs propos politiques!) mais sans jamais passer sur le plan des personnalités; ils ne s'accusent jamais les uns les autres de malhonnêteté intellectuelle; jamais ne s'attribuent des motifs bas. Ils sont libres d'avoir les opinions qu'ils veulent, de croire ce que bon leur semble. Ils sont civilisés, donc ils sont libres. Au fond, il y a là une grande leçon, qui est que dans le domaine de la politique, rien n'est vraiment sérieux. On fait de la politique, car il le faut; on se passionne pour elle, en paroles; mais l'activité politique ne saurait être le centre des préoccupations humaines. La hauteur du général de Gaulle, sa moue méprisante devant les phénomènes d'ordre politique peuvent surprendre, choquer; elles sont toutes naturelles chez un Français, qui sait instinctivement que, dès qu'il touche à la politique, il oeuvre dans le transitoire. Mendès-France ne réagissait pas autrement. Ce que les Français prennent au sérieux, ce sont les idées philosophiques; et, en un sens, on peut dire que ni de Gaulle ni Mendès-France ne font de la politique; ce qu'ils créent, c'est l'Histoire. Ils ajoutent un chapitre à la "Politique" d'Aristote ou aux "Commentaires" de César.

Il en va de même dans les lettres. Les Français créent des chefs-d'oeuvre, pour ainsi dire, par la bande. Ce qui retient le plus fortement leur esprit, c'est la théorie du roman, ou celle de la poésie. Le système créera l'oeuvre. L'objet découle de Sartre et produit "Les gommes". Ce qui m'a le plus frappé à Paris, c'est de voir à quel point l'élite intellectuelle est axée sur la littérature. C'est elle qui, au premier chef, fait penser; c'est elle que l'on parle; Paris est une ville où la lecture d'une belle oeuvre console (encore) de la perte de l'Algérie. Il va de soit que, dans un tel climat, les réputations vont et viennent. L'étoile autrefois fulgurante d'Albert Camus sombre dans l'indifférence; celle de Saint-Exupéry recommence à émettre un peu de lumière; l'on songe à reconnaître que Sartre ennuye; Merleau-Ponty ne vacille pas; Anatole France et ses charmants épigones re-

viennent à la mode. On trouve que le beau langage se perd; mais n'est-ce pas la plainte que font entendre toutes les générations vieillissantes? Je n'ai, pour ma part, rien trouvé de tel; il faut dire que la langue parlée des Français émeut. Tant de facilité alliée à tant de grâce; le mot est toujours juste et ravissantement dit, en sorte que tout le suc s'en échappe.

C'est un plaisir sans cesse renouvelé que de tendre l'oreille aux propos de la rue, à ses cris. J'entends des gens dire que les Français nous traitent mal, nous leurs "cousins d'Amérique". C'est de leur part, une flatterie déguisée; ils n'agissent pas autrement avec les Suisses et les Belges, c'est-à-dire qu'ils nous traitent comme des Français. Ils ont la parole facile et savent en user; ils aiment dire des choses méchantes (nous aussi); mais ce qui nous choque c'est que les Français sont méchants avec esprit. Un Français (un boutiquier par exemple) rencontre un Canadien français; s'il lui plaît d'être désagréable, il le sera, précisément parce qu'il croit que le Canadien français parle le même français que lui, qu'il réagit avec la rapidité qui est la sienne, qu'il répondra du tac au tac. Mais le Canadien ne l'entend pas de cette oreille; il veut bien qu'on le blesse, mais n'acceptera jamais qu'on le ridiculise. Les Français ont peut-être tort; ils ont surtout tort de nous croire Français. Ils en usent de tout autre façon avec un "étranger": Allemand, Anglais, Espagnol; ils seront les êtres les plus polis de la terre. La barrière du langage est dressée; elle ne l'est pas encore entre les Français et nous. D'où force malentendus qui nous blessent.

Je ne parlerai de la beauté de ce pays que pour dire qu'il ne peut pas en être de plus beau sur la terre. Tous les voyageurs ont célébré sa richesse, sa variété, sa douceur, son harmonie. Mais ce sont là des mots qui ne veulent rien dire; il faut le voir, circuler sur les routes, ressentir cette émotion, cette volupté qui naissent d'un paysage humanisé. Dans ses "Mémoires intérieures", Mauriac décrit, avec ce subjectivisme littéraire dont il est coutumier, le paysage entre Paris et Bordeaux; ce sont des pages qu'il faut lire pour comprendre ce que ressent tout être humain civilisé lorsqu'il voyage en France: un mélange de terre, de guerres et de littérature. Tout y est à la fois présent et souvenir.

Henri IV se promenait un jour sur les routes de son royaume; le soleil était de plomb, le roi avait chaud. Il ordonna de planter des arbres le long des chemins. De là l'ombre qui vous accueille sur une route française, au soleil de midi. Le festival d'Aix bat son plein; vous quittez la ville et sa musique, vous faites quinze kilo-

mètres et soudain, au détour, se dresse le château de Vauvenargues et son lierre; la route que vous empruntez pour rentrer à Aix, le moraliste l'a suivie lui aussi, il y a deux siècles, pour monter à Paris et se méditer vous précède d'une barne à l'autre. La France d'aujourd'hui vous est chère parce qu'elle est peuplée des ombres d'hier. Mais il n'y a pas de solution de continuité; les Français que vous croisez dans la rue, Vauvenargues est leur prédécesseur. L'esprit qui l'anime, c'est le leur; peut-être est-ce le nôtre.



Les danseurs grecs de l'ensemble Panhellenion, la première troupe folklorique grecque, viendra donner un spectacle, au théâtre Saint-Denis, vendredi soir prochain. On entendra alors des airs et des chansons, on verra des danses du Péloponèse, de la Crète, de la Macédoine et de quelques autres provinces grecques.

La Vie des Lettres

UN GRAND ROMAN AMÉRICAIN

"La Proie des flammes", de William Styron

Nous devrions accorder beaucoup d'attention au roman de William Styron, "La Proie des flammes" (1). Tout d'abord, c'est une œuvre littéraire considérable, un récit à la fois dostoïevskien et faulknérien aux vastes proportions, débordant d'action, fourmillant de personnages. Sa traduction française a été accueillie comme le chef-d'œuvre qui révèle un maître. Mais il y a plus, en ce qui nous concerne. Aucune vue théorique ne vaut en efficacité un seul exemple concret. Or ce roman d'un Américain, tout comme ceux de Henry James, et dans leur prolongement, permet d'imaginer ce que pourrait être le futur roman canadien, celui que nos débats depuis une dizaine d'années devraient normalement susciter, roman ou nous reconstruirions, âme et chair, nos problèmes de vie en terre d'Amérique: une œuvre enfin de libre culture, de grave méditation, de sensibilité et de conscience adultes.

Le récit fort complexe de Styron garde les traces d'un extraordinaire effort d'organisation mentale. C'est ce qui lui confère sa valeur de modèle, même si ses très ambitieuses intentions, trop bien développées, trop explicites, ont pour rancœur de retirer à l'œuvre, en tant que création romanesque, une part de son mystère et de sa spontanéité. Mise au jour quasi-psychanalytique du sentiment de culpabilité inavoué et destructeur qui ravage intérieurement les trois protagonistes du drame, "La Proie des flammes" a pour thème réel la condition américaine. Il constitue une invitation à la surmontance.

Les événements-prétextes n'ont rien de particulièrement compliqué. Ils ont la brutale simplicité du fait divers, ou de la tragédie antique: un viol suivi de mort, un meurtre, et plusieurs incidents d'une violence moindre, mais néanmoins sinistres: la tout survenu en moins de vingt-quatre heures, dans le décor de Sambuco, village italien éclaboussé de soleil, au dessus de la mer,

aux environs du Vésuve. Trois Américains ont été impliqués dans ces faits: l'un, Mason Flagg, en fut l'âme damnée et la victime. Les deux survivants du drame, Peter Leverett qui n'en fut que le témoin, et Cass Kinsolving qui faillit y laisser sa raison ou même sa vie, s'aidant, rétrospectivement, non seulement à reconstituer des péripéties encore pleines de points obscurs pour l'un et pour l'autre, mais à comprendre le pourquoi de tout ce qui s'est passé.

Pendant de courtes vacances que Leverett, homme de loi new-yorkais, passe à Charleston, en Caroline du Sud, résidence du caricaturiste Kinsolving, les deux hommes ont une longue conversation qui va les libérer; elle constitue la matière même du roman.

Toute l'histoire est d'abord racontée du point de vue de Peter Leverett. Une jeune paysanne italienne a été sauvagement violée par le millionnaire corrompu Mason Flagg, qui s'est ensuite suicidé. C'est la version des faits retenue par la police italienne. Mais

toute la seconde partie du roman, la plus passionnante, la confession de Cass Kinsolving, qui reconnaît d'embellie avoir tué Mason, amène peu à peu au jour une vérité des faits et des mobiles tout autre.

Mason a bien violé la jeune Francesca, qui avait apporté à Cass, alors peintre désespéré, ivrogne, "vrai désastre biologique ambulatoire", la révélation de la joie et d'un amour chaste, mais ce n'est pas lui, c'est un idiot de village, qui a brutalement tué la jeune fille. Cass, dans l'univers obsessionnel où il vivait à ce moment-là, n'en a pas moins tué en Mason un "monstre", le "papa gâteau" (Uncle Sugar) qui le faisait vivre, lui et sa misérable famille, mais qui, en contrepartie, l'avait privé de sa liberté et de sa dignité d'homme, avait fait de lui son bouffon, avait établi entre eux des rapports de maître à esclave.

Ces événements, de même que la stérile érotisme, pour la galerie, ou se complaisait Mason à Sambuco, dans sa société de cinéastes et d'actrices; de même que la "frayeur hantée" et la dépression nerveuse ou à vécu la-bas Peter Leverett, après avoir renversé un scooteriste; de même aussi que la "gonie" pour Cass et ce "sentiment excessif de culpabilité" qui l'a fait chercher secrètement à mourir, aussi longtemps qu'il a été en Europe, — tout cela ne fut jamais que le symptôme de maux infiniment plus profonds.

Cheminons ici avec précaution. La plus brève allusion à l'essentiel du sujet entraînerait immédiatement à des développements indéfinis, tant ce roman est riche, sur ce plan, en implications. "Ce qu'il faudrait à notre grand pays, dit de nos jours le grand poète de Leverett, c'est qu'il lui arrive quelque chose de terrible afin que les gens, après avoir passé par tous les creux de l'enfer, après avoir suffisamment enduré mort et passion, redevenaient des hommes, des êtres humains, et non pas un troupeau de porcs vainement repus en face de leur auge. Des chiffres sans cervelle, sans âme et sans cœur. Des colporteurs de savon!" Les Pères Fondateurs avaient de nobles rêves. Ceux-ci ont été presque réalisés. Mais quelque chose a tourné à l'aigre, en cours de route. L'individu moyen n'avait grandi ni en dignité ni en sagesse. Il n'avait grossi qu'en boyaux et en porte-monnaie". De sorte que, de ses présidents à ses hommes d'affaires, une nation d'"ignares à queues de bébés", qui a vendu son droit d'aïnesse contre des tas de camelote chromée, n'a plus de chance d'accéder à l'art, ou à la contemplation divine, qu'à la faveur de quelque tragédie qui renouvellerait le fil rompu de son Histoire: "Il faut que nous reprenions au début." Et Cass n'est pas seulement ivre d'alcool, mais de Sophocle, lorsqu'il proclame: "On va ramener la tragédie au pays de la Pepsi-Cola, du beurre de cacahuète et des Modess Because. Voilà ce qu'on va faire, nom de Dieu... Quelque chose pour redresser leurs épaules dorsales et nettoyer un peu leurs petites âmes microscopiques."

Dans son enfance, Cass Kinsolving a laissé agir un crétin furieux qui a mis à sac la maison d'un nègre, parce que celui-ci était incapable d'acquiescer à un appareil radio acheté à crédit. Il ne se pardonne pas cette lâcheté. Mais il sait que c'est une culpabilité que toute sa nation, tout le Sud ou moins, a encourue. Elle pèrit de santé, de bien-être, d'innocence. Lui, pour son compte, n'est que désir, soit, aspiration, dévotion, haine de soi. Un vieux psychiatre militaire juif le lui a dit: "Vous ne cesserez jamais de courir." Après de sa sainte épouse Peggy et de sa kyrielle d'enfants, il traîne, de France en Italie, une ivresse valétudinaire. Grâce à l'amour de Francesca, grâce surtout à une compassion née en lui pour des misères italiennes: vieilles femmes accablées sous des fardeaux, père de Francesca à l'agonie, il connaît cette "seule véritable expérience, celle qui permet à l'homme d'appréhender à s'aimer soi-même," ou du moins à ne plus tant se détester.

En la personne de Mason, Cass a tué le Père Sterile, son mauvais génie. Il a poursuivi rageusement, jusqu'à l'obliger à se précipiter du sommet d'une falaise, ce Mason qui incarnait à ses yeux une certaine Amérique, ce Mason à lunettes noires, élégant, séduisant, tout mensonge et tout charme, son protecteur despotique, si odieusement pareil à ce qu'il fut devenu lui-même à New-York, Mason, avec "son mépris de quiconque, à un peu de cervelle et de caractère, sa glorification puérile des fripouilles, des imbéciles, de

Par Pierre de Grandpré

la racaille de Hollywood, sa dévotion aux crétins politiques et son éternelle conviction que c'est Dieu lui-même qui demande que les illettrés et les cons se chargent de dicter la loi à ceux qui sont intelligents. Ad infinitum."

Cass finit par se guérir de sa "cuite" de plusieurs années, assez semblable à celle du héros révolté et secrètement pur de Malcolm Lowry, dans "Au-dessous du volcan". Enfin, sorti de son cauchemar d'auto-destruction, capable de penser à cet espoir et à cette joie dont lui avait parlé son ami Luigi, le "carabinier" "humaniste" qui l'a repêché et sauvé de plusieurs manières, il se refuse pourtant à prétendre avoir atteint "la grâce par la souffrance." Il dit tout simplement avoir choisi "l'astre": "l'espoir d'être pendant quelque temps tout ce que je pourrais être."

Une rébellion douloureuse comme la sienne, au plus profond de la honte, n'est jamais que l'annonce d'une rédemption. "Il faut être prudent avec ses démons, pense à un moment Cass. Je suppose qu'il y a en moi une espèce de circuit embrouillé entre l'amour et la haine, et que tout le secret est là. Et que la seule façon d'en voir la fin, en admettant qu'il y ait une fin, c'est de continuer après, jour après jour, comme un électricien effrayé, d'essayer de débrouiller les fils."

Mais jamais le mal qui nous ronge n'est seulement la faute d'un pays. William Styron, volontiers bavard, profus, plein d'incidents, comme Proust, Joyce, Faulkner, comme maints créateurs qui ont beaucoup à dire et n'ont qu'une idée: "donner", donner beaucoup à penser à ceux qui sont capables de pensée, est trop grand romancier pour ne pas le suggérer. Son livre a des prolongements métaphysiques. La condition d'Américain rejoint celle de tout homme. L'Histoire dont tout homme digne de ce nom a la nostalgie et le tourment, c'est celle d'avant la Chute. Mais celle-ci doit être reconnue, assumée, et non pas hypocritement escamotée. Conscience et tourment sont deux appellations d'une même chose. Toutes deux font la dignité de notre espèce, d'une humanité qui accède au spirituel et qui, alors seulement, sait "donner", comme Mozart donne, comme donne l'enfant.

(1) William Styron: "La proie des flammes", roman traduit de l'anglais par M. E. Comte, avec une préface de Michel Butor, 623 pages, Gallimard, 1982.

"Villiers de l'Isle-Adam, écrivain Léon Bloy, avait en lui une sorte de Paradis terrestre. C'est ce qui ressort du volume de "Correspondance" et de "Documents" réuni par Joseph Ballery, et qui vient de paraître au Mercure de France. L'auteur apporte des éclaircissements sur une vie mal connue et donne maintes lettres inédites adressées à Verlaine, Hérédia, Flaubert, Catulle-Mendès, Bloy, Remy de Gourmont, Huysmans et surtout Mallarmé.

LES NOUVEAUTÉS

Guy DESILETS	La Tension des dieux	poèmes	L'Equinoxe
Maurice DRUON	Théâtre I	théâtre	Julliard
Elia J. FINBERT	Les plus belles histoires de singes et d'éléphants	chroniques	Fayard
J. A. GREGOIRE	Les Fanatiques	roman	Flammarion
Yordan KOSTAKEFF	Qu'est-ce que le Crédit social?	document	Editions du Jour
Claude LONGHY	Chacun des jours du temps	roman	Robert Laffont
Armand LUNEL	J'ai vu vivre la Provence	actualité	Fayard
Marguerite GRIMAUD	Kierkegaard par lui-même	critique	Seuil
Gilles MARCOTTE	Une littérature qui se fait	critique	H-M-H
Sr MARIE-CELESTE	Le Sens de l'agonie dans l'œuvre de Bernanos	critique	Lethielleux
Jean MERRIEN et P. van HAELEN	L'Art du large	navigation	Robert Laffont
Jean MILLOT	Votre cœur	médecine	Fayard
Vincent MONTEIL	Maroc	monographie	Seuil
Ramiro PINILLA	Les Fourmis aveugles	roman	Robert Laffont
François ROUSSEAU	Etes-vous thomiste?	philosophie	Centre de Psychologie
Jean SAINT-VERNON	Les Visages contre la vitre	roman	Julliard
Paul SAURIOL	La Nationalisation de l'électricité	document	Ed. de l'Homme
Claudine SOLTESZ	Le Feu sous la peau	histoire	Le Mail
Marcel THIEBAULT	Entre les lignes	critique	Hachette

2e édition de "La Torture", d'Alec Mellor

Le public se souvient du retentissement de ce livre, lors de sa parution en 1949. Ardemment discuté, ardemment combattu, mais couronné par l'Académie française (Prix de Jost) et honoré d'une lettre d'approbation de S.S. Pie XII, après une triomphale carrière, l'ouvrage d'Alec Mellor attendait depuis longtemps sa réimpression.

Car le problème de la Torture demeure. Cette atroce institution, officiellement abolie à la fin du XVIIe siècle dans tous les pays civilisés, que l'on aurait pu croire disparue à jamais, renaît au XXe siècle. Avant-on, en la supprimant, cédé à de généreuses illusions et privé la société d'une arme que l'expérience devrait démontrer nécessaire? Faut-il rétablir la Torture? Et dans ce cas l'ancienne "Question" légale et réglementée ne valait-elle pas mieux que la torture inavouée et infiniment plus barbare en usage de nos jours chez tous les services de contre-espionnage et la plupart des polices du monde? Ou, au contraire, la Torture n'est-elle pas un des pires fléaux qui aient souillé l'histoire humaine, et dont la cruauté n'a d'égale que l'inefficacité?

Tel est l'objet de cette étude, à la fois historique, médico-légale et morale. Il va de soi que le problème ne se pose plus de nos jours comme à la fin du XVIIIe siècle, lorsque la Torture fut abolie en France par Louis XVI (1789). D'où la nécessité de recenser tous les arguments développés tant par les partisans de la Torture que les abolitionnistes.

En outre, l'actualité politique récente et plus particulièrement la guerre d'Algérie ont montré combien non seulement l'auteur avait vu juste, mais aussi à quel point il était demeuré en deca de l'atroce vérité, d'où une mise à jour nécessaire à toute objectivité.

Le R. P. Michel Riquel, s.j., a apporté en postface à cette 2e édition. (Mame, éditeur).

Délégation à la Foire de Francfort

Le Ministère des affaires culturelles de Québec, délégué cette année à la Foire du Livre de Francfort, M. Robert Elie, conseiller de la Délégation Générale du Québec à Paris. Le Ministère des affaires culturelles a également accordé une subvention à l'Association des Écrivains canadiens pour que celle-ci puisse envoyer un représentant à la Foire de Francfort. C'est son président, M. Réal d'Anjou, directeur des Éditions du Pelican de Québec, qui se rendra à Francfort le 19 septembre pour représenter les auteurs canadiens au Canada et négocier, en leur nom, tout au moins, amorce des négociations de vente des droits étrangers sur les ouvrages canadiens.

On sait que cette Foire du Livre, la plus importante au monde à l'heure actuelle, se

Au pays des Peaux-de-lièvre

Des aventures, des récits véridiques, des anecdotes, des descriptions, une savoureuse biographie, voilà tout ce que nous offre le nouveau livre publié par les Éditions de l'Herminette, sous le titre: "Au Pays des Peaux-de-lièvre", par le P. Paul-Emile Berton, O.M.I.

Le volume de 196 pages comporte, en plus, 18 pages d'illustrations et se présente sous une couverture en couleur.

Le livre raconte l'histoire de Good Hope, depuis ses héroïques débuts, et celle d'un Apôtre inconnu, le frère Joseph Marie Kearney, qui passa 37 ans de sa vie au cercle polaire.

Tous les profits de la vente de ce volume seront versés au Vicaire du diocèse de Québec, qui célèbre cette année le Centenaire de sa fondation. En effet, le 13 mai 1892, le Cardinal était évêque du diocèse de Saint-Basile et Mgr Henri Paré, O.M.I., élu premier évêque du Vicaire.

tient chaque année à Francfort et que la plupart des éditeurs du monde entier s'y donnent rendez-vous pour acheter et vendre les droits de traduction et les droits d'adaptation.

THÈMES BIBLIQUES:

"Un Roi fit des noces à son fils"

Ce nouveau volume de la collection "Thèmes bibliques" est consacré au thème des épousailles.

À la messe de mariage, saint Paul dit aux époux qu'ils ont à renouveler le mystère de l'amour du Christ pour l'Eglise: c'est ainsi qu'une vérité simple est expliquée par une autre, plus mystérieuse. Mais c'est bien à ce niveau, spécifiquement religieux, que se situe la véritable signification des noces chrétiennes: le mariage est sacrement, signe du dessein de Dieu sur l'homme.

Bible et liturgie reviennent sans cesse à ces images empruntées à l'univers conjugal: le repas des noces, la besée de la fiancée, la fécondité de la mère, l'amour des époux, le repas de famille... peut-être ne voit-on que des formes de style dans ces images? Peut-être trouve-t-on un peu audacieux une Écriture et une Liturgie qui osent chanter l'amour conjugal, comme Dieu du nom d'époux. L'Eglise du nom de fiancée, voir des noces dans l'Eucharistie, appeler adultère et prostitution l'infidélité du péché ou chanter la vierge Marie au rythme du Cantique des Cantiques?

Nul doute, écrit Dom Thierry Maertens dans son introduction, qu'une meilleure compréhension du rôle du Christ, de l'essence de l'Eglise et de la nature de l'amour chrétien en jaillira pour le lecteur attentif à faire de sa culture chrétienne une culture qui s'est assimilée la parole de Dieu.

C. Wiener, professeur au séminaire de la Mission de France, étudie ce thème dans les livres de l'Ancien Testament et J. Colson poursuit la même enquête dans le Nouveau Testament. (Desclee de Brouwer).

PLACE de PARIS

Vous payez moins cher en commandant tous vos livres chez nous. À Paris par la Librairie PLACE de PARIS, case 12, station "H", Montmartre 22. Renseignements sur demande.

PAS PLUS CHER QU'À PARIS

SOMMAIRE DU No XIII

- Eva Kushner
LA POÉSIE DE PIERRE EMMANUEL
- Pierre Trottier
LA ROUTE D'ŒDIPÉ (poème)
- Guy Desilets
CAP AUX ANTILLES (récit)
- Thérèse Thiboutot
LA FEMME DU MINISTRE (nouvelle)
- Pierre de Ligny Boudreau
LE DAUPHIN OCTOGÉNAIRE (nouvelle)
- Louis Riel
JOURNAL DE PRISON

Le volume \$2.50 - Abon. à 4 vols \$8.00

En vente chez votre libraire Diffusion FOMAC

DU CANADA FRANÇAIS 1029, Côte du Beaver Hall Montréal - UN. 6-7764

NOUVEAUTÉS P.U.F.

Presses Universitaires de France

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE PHILOSOPHIQUE

Par Paul Foulquié — Raymond Saint-Jean

Nombreuses citations illustrant les définitions données.

776 p. Relié toile, titré or. 25 cm, Bibliographie.

\$12.50

Chez le même éditeur

LA PENSÉE CAUSALE (Monique Laurendeau et Adrien Pinard, professeurs à l'Université de Montréal). Biblio. scientifique internationale \$3.75

L'ESSENCE DE LA SOCIÉTÉ SELON HUSSERL (René Toulemon). Biblio. de Philosophie contemporaine 4.50

MANUEL DE METHODOLOGIE DIALECTIQUE (Louis Lavelle). Biblio. de Philosophie contemporaine \$3.50

L'ALGERIE DE DEMAIN (Etude présentée par François Perroux). No. hors série de Tiers-Monde \$3.00

PROFESSIONS FÉMININES PAR-MÉDICALES Infirmières, sages-femmes, puéricultrices, kinésithérapeutes). Coll. Les Carrières et la vie \$1.75

(Expédition sans frais dans le Québec)

Chez votre libraire et à

Librairie du Centre de Psychologie et de Pédagogie 260 ouest, Faillon, Montréal — Tél.: 273-1761

DEPOT GENERAL des P.U.F.

VÉRITÉ ET LIBERTÉ

PAR

Mgr Louis-Albert Vachon, P.D., V.G.

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Prix: \$1.00

En vente chez votre libraire et l'éditeur

Les Presses de l'Université Laval

C. P. 999, QUÉBEC 4, QUÉ.

éditions H.M.H.

Directeur: CLAUDE HURTUBISE

Gilles Marcotte

UNE

LITTÉRATURE QUI SE FAIT

ESSAIS CRITIQUES SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Le volume \$3.00 — en vente chez votre libraire

DIFFUSION FOMAC

1029 Côte du Beaver Hall, Montréal — UN. 6-7764

3 VOLUMES GRATUITS!

AUX NOUVEAUX MEMBRES DU CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Inscrivez-vous aujourd'hui et vous recevrez comme prime d'adhésion gratuite les trois volumes que vous avez choisis.

Tous les mois nous vous offrons les plus grands succès littéraires de l'heure — qui se vendent à Paris. Vous les acceptez ou les refusez à votre choix. Votre seule obligation est d'en acheter 3 dans l'année.

De plus, dès que vous aurez acheté quatre de nos sélections, vous recevrez gratuitement un magnifique livre-prime.

Votre première sélection

LE TEMPS DES JEUX

"Je m'empresse de le dire: ce roman révèle des dons d'écriture et de sensibilité, une habileté dans l'allégresse qui placent d'emblée son auteur parmi les meilleurs romanciers du Canada français". Gilles Marcotte (La Presse)

"Diane Giguère est un écrivain né". J. P. Robitard (Le Petit Journal)

"Elle écrit juste et vrai". Francine (Le Progrès du Golfe)

"Ce qui me retient surtout, c'est la ligne très ferme du récit". Roger Duhamel (La Patrie)

"Voilà un livre important et qu'il faudra lire". Jean Ethier-Blais (Le Devoir)

UN CHOIX PARMI NOS MEILLEURS LIVRES

- 1 — SENTINELLE PERDUE — René Hardy
Le Commandant Gardini a 24 heures pour décider s'il enverra 45 hommes à une mort certaine. Extraordinaire roman de passion et de suspense.
- 2 — LA GRANDE AVENTURE DES ÉLÉPHANTS — Georges Blond
Un livre passionnant sur le plus intelligent, le plus affectueux et le moins connu des animaux.
- 3 — COMBAT CONTRE L'INVISIBLE — Henri Quéffelec
Les savants qui s'efforcent de sonder les secrets de l'atome sont aussi des hommes qui aiment et qui souffrent. Mais la véritable héroïne de ce roman, c'est la Science.
- 4 — CARNETS DU VERTIGE — Louis Lachanal
La vie et les ascensions prodigieuses de Louis Lachanal, vainqueur de l'Annapurna et amant de la montagne.
- 5 — LES NOUVEAUX ARISTOCRATES — Michel de Saint-Pierre
Des adolescents qui seront les chefs de demain posent de sérieux problèmes à leurs parents et aux bons pères jésuites chargés de leur éducation. Un grand roman, tendre, violent, grave et amusant.
- 6 — LA PASSION DU MAURE — Serge Groussard
La petite fille du Cid peut-elle épouser un prince arabe? Sur ce thème éternel du conflit de l'Amour et de la Foi, Serge Groussard a écrit un roman que ne retiennent pas l'auteur des Trois Mousquetaires.
- 7 — LE BESOIN DE VOIR CLAIR — Jules Romains
Un inspecteur enquête sur le passé d'une femme singulière et ce qu'il découvre est passionnant.
- 8 — LES LIBERTADORS — Jean Descola
L'histoire des révolutions sud-américaines
- 9 — VOUS VERREZ LE CIEL OUVERT — Gilbert Casbron
Le plus beau roman de Gilbert Casbron nous raconte l'histoire d'une apparition de la Vierge.
- 10 — L'INSAISSISSABLE — Violette Jean
Une jeune disparue raconte les aventures de son époux, un être séduisant, insouciant et insaisissable.
- 11 — ROME — Maurice Andrieux
Véritable chef-d'œuvre d'érudition, ce livre extraordinaire mérite de figurer dans la bibliothèque de tout lecteur cultivé.
- 12 — LA ROUTE DES FLANDRES — Claude Simon
Le meilleur et le plus audacieux ouvrage de l'école du Nouveau Roman.
- 13 — LA FILLE AUX ARCS-EN-CIEL — André Guillet
Roman frais et gai qui raconte les tribulations d'une assistante sociale dans la banlieue parisienne.
- 14 — LES TROIS DUMAS — André Maurais
Trois vies violentes et passionnées: celles de Trois Mousquetaires et de celui qui écrivit "La Dame aux Camélias".
- 15 — UN SINGE EN HIVER — Antoine Blondin
Un roman charmant et tendre où l'amour et l'amitié sont au premier plan. Un livre à la fois émouvant et drôle.
- 16 — LE TEMPS DES JEUX — Diane Giguère (première sélection)
Une enfant mal aimée croit en venger de sa mère en provoquant un drame, mais elle en sera la première et pitoyable victime. Ce roman, qui fera date dans notre littérature canadienne, est une œuvre dure et bouleversante, mais elle débouche sur l'espérance.

Si vous avez déjà lu "Le Temps des Jeux" choisissez votre première sélection parmi les titres ci-dessus.

Indiquez les trois volumes désirés:		LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE	
1	9	3300, boul. Rosemont, Montréal 36 (Québec)	
2	10	Veuillez m'inscrire au Cercle du Livre de France et m'envoyer, pour mon premier achat, votre livre du mois qui ne me coûte que \$1.00 (plus 14 cents de frais de poste et d'emballage). Adresser mon premier mandat à l'adresse ci-dessus. Je ne paierai que si vous m'offrez, de ne m'envoyer qu'à accepter à d'autres sélections au cours de l'année. Je ne paierai que si vous m'offrez, de ne m'envoyer qu'à accepter à d'autres sélections au cours de l'année. Je ne paierai que si vous m'offrez, de ne m'envoyer qu'à accepter à d'autres sélections au cours de l'année.	
3	11	Nom:	
4	12	Adresse:	
5	13	Occupation:	
6	14	App. au moins de 18 ans	
7	15	Pour les personnes demorant en dehors du Canada, écrire à notre bureau de New York: Le Cercle du Livre de France Inc., 580 Broadway, New York 28, N.Y.	
8	16		

Le roman du XXe siècle ou la rupture d'une tradition

Par Jean Hamelin

"Un roman devrait être un acte de divination des entrailles, et non le compte rendu minutieux d'une partie de croquet sur la pelouse d'un presbytère". Cette définition du roman que donne Lawrence Durrell dans "Clea" pourrait presque servir d'épigraphe à la très solide et exhaustive "Histoire du roman moderne" que le critique R.-M. Albérès, des "Nouvelles littéraires", vient de publier (1). Je signale tout de suite que cette étude remarquable à plus d'un égard par ses vues personnelles et sa façon particulière de dominer le sujet a remporté récemment le Prix de la Critique Marcel Thiebaut.

Il faut faire la part de la boutade dans la définition très sommaire de l'auteur du "Quatuor d'Alexandrie". R.-M. Albérès lui-même s'exprime avec plus de justesse et sur un ton plus nuancé. "Le contenu d'un roman importe peu, écrit-il en conclusion de son important ouvrage. Ce qui retient est dans le ton. On peut conter n'importe quelle histoire, originale ou démodée, le vrai romancier se reconnaît à son chant.

Et il ajoute: "Du roman il en est comme de la peinture, où la vérité n'est pas dans le sujet, mais dans le style. Je n'entends pas par style l'écriture, car nous aurions alors des grammairiens et des stylistes et non des romanciers, mais j'entends la manière, le 'canto' personnel de l'auteur". C'est dans cette optique que s'étagent les divers plans de cette "Histoire du roman moderne", c'est à la poursuite, à la recherche, à l'identification de ce chant que s'attache R.-M. Albérès.

Il est bien entendu que le roman, depuis la fin du siècle dernier, n'est plus réduit aux proportions d'une simple fiction. C'est un "art d'exploration" enrichi par tout ce qui autrefois était extérieur à lui. Ce qui différencie essentiellement le roman du XXe siècle de celui des siècles précédents, c'est que la convention du récit traditionnel est abolie, c'est que l'intérêt du roman n'est plus centré sur des personnages, sur une intrigue dite psychologique, sur une "histoire", si dramatique fût-elle. Le roman change, a changé, grâce à Proust, à Joyce, à Robert Musil, à Virginia Woolf, c'est-à-dire bien avant les conquêtes du nouveau roman, et cela en réaction contre les grandes entreprises du roman naturaliste où la part était faite si large à la pitié pour l'homme.

R.-M. Albérès discerne diverses "forces d'opposition" au roman traditionnel. C'est d'abord le roman "bien fait", qui amène un art plus accompli, mais sans doute possible beaucoup moins bouleversant qu'autrefois. L'auteur prend ses distances avec ce qu'il a dit: il travaille sa matière en artiste. C'est le cas d'un Jacques Chardonne, d'un Lacretelle, "L'Épithalame", de Chardonne, paru après la première guerre mondiale, peut être considéré comme le prototype de ce roman bien fait qui reste pourtant le modèle établi du roman d'analyse bourgeoise. En réaction contre le naturalisme, se dresse aussi le roman régionaliste où le sens du merveilleux se retrouvera dans "Gaspard des montagnes", de Henri Pourrat, alors que ce type de roman sera plus axé sur des paysages que sur des groupes humains: Genevoix, André Chamson, La Varende, Blasco-Ibanez. Pour R.-M. Albérès, le roman régionaliste ne provoque pas chez le lecteur une impression sensuelle très prononcée; il lui trouve un certain côté scolaire qui fait qu'il ne lui accorde pas toute son adhésion.

Aux groupes humains régionalistes, se superpose la psychologie des familles, donnant de grandes fresques où de nombreux thèmes sont développés à la façon d'œuvres musicales. C'est le roman polyphonique de Thomas Mann, de Duhamel, de Jules Romains, de Galsworthy en Angleterre; ce sont en Russie les vastes cycles de Mikhaïl Chokhlov. Rien dans ces romans qui laisse présager cependant une nette rupture avec la psychologie du roman traditionnel. Le genre a aussi ses limites et si R.-M. Albérès conserve toute son estime aux créateurs des grands cycles familiaux ou sociaux, il accorde une préférence non dissimulée à Duhamel dont il entrevoit l'œuvre comme une création de musicien, une sonate délicate et raffinée. L'artifice du récit reste cependant entier et cela ne le satisfait pas. Car c'est véritablement autre chose qu'il recherche, cette dislocation entre la vie recréée et l'œuvre du romancier si parfaitement réussie chez Proust et Joyce.

Mais la réaction prend aussi d'autres chemins: l'ironie, chez Gide, qui invente la sottise et donne avec "Paludes", dès 1897, le premier roman sans sujet où le créateur intervient lui-même dans le récit; ironie aussi chez Valéry Larbaud, dont "Fermine Marquet" reste

encore aujourd'hui susceptible de prolongements insoupçonnés; la poésie, héritée des symbolistes et qui fleurit dans les romans de Supervielle, de Giraudoux, de Miquel de Unamuno, tandis qu'un pathétique nouveau se fait jour dans ceux d'Hermann Broch et de Pirandello. Chez Apollinaire, chez Cocteau, chez André Breton, chez Aldous Huxley, c'est l'insolite toutefois qui triomphe. Toutes ces avenues montrent que l'invention reprend tous ses droits, en dehors des cadres conventionnels hérités du XIXe siècle, alors que "l'art de la description" recule d'autant.

Le récit, d'autre part, est aussi renouvelé par des romans qui ne sont pas par définition des œuvres d'art, mais où s'exprime une inquiétude venue par voies détournées de Stendhal et de Dostoïevsky et qui s'étale sur toute la condition de l'homme. Nous avons alors le roman d'action avec Malraux, la dimension spirituelle avec Bernanos.

Cette dimension spirituelle est le propre du roman dit catholique où excellent un Mauriac, un Graham Greene, un Julien Green, et qui n'a plus rien à voir avec les œuvres supposément chrétiennes des siècles précédents. Chez les romanciers d'obédience anglo-saxonne, comme Henry James, Forster, Katherine Mansfield, on peut dénoter un impressionnisme et même un pointillisme qui font que derrière le récit réel se trame l'œuvre véritable plus complexe que la réalité décrite, plus indéfinissable aussi. Tout devient par la suite bon à être intégré au roman et l'on en verra le résultat avec Butor, avec Robbe-Grillet, avec Claude Simon, qui à partir de données très peu différentes, quant à la matière employée, du roman traditionnel, vont créer cependant une œuvre souvent énigmatique, dont la vision du réel est puissamment déformée comme à travers un prisme, dont l'esthétique rebute les non-initiés. Ce roman difficile d'accès aux tenants de l'intrigue traditionnelle a sa contre-partie dans le roman-reportage traitant un problème concret (Peyrefitte, Hervé Bazin, Michel de Saint-Pierre, Cesbron), ou dans le roman écrit dans ce style cinématographique dérivant des invectives d'un Céline, mais qui n'a guère autre chose à offrir le plus souvent qu'une vulgarité poussée.

Le monde romanesque du XXe siècle est un fourmillement aussi extraordinaire que disparate, qui n'a guère plus de dénominateur commun. Si au XVIIIe siècle tout un monde séparait "Manon Lescaut" des "Liaisons dangereuses", que dire aujourd'hui d'un univers romanesque qui enferme dans une même contemporanéité un Faulkner et un André Dhôtel, un Robbe-Grillet et une Françoise Sagan, un Raymond Abellio et un Jean-Louis Curtis. Si l'étude de R.-M. Albérès fait très bien toutes ces différences, s'il tente de réunir romanciers et créateurs dans le sens des apparentements, il convient de noter que la réussite d'un pareil ouvrage est attribuable principalement au fait que la critique des "Nouvelles littéraires" s'est placée au-dessus de toutes les disciplines, qu'il a tenté d'envisager le roman dans sa continuité à travers trois siècles de création romanesque, et qu'il n'a pas tenté, à partir du roman, de procéder à une histoire littéraire où chaque auteur viendrait s'inscrire dans une notice particulière. La vue d'ensemble est ainsi panoramique, non pas chronologique.

L'étude de R.-M. Albérès est surtout orientée dans la tradition du roman français, bien qu'il fasse la place large à toutes les littératures étrangères valables. Il s'attarde cependant davantage sur le roman anglais que sur l'américain, sur l'italien ou l'allemand, plutôt que sur le russe. Fait nouveau, R.-M. Albérès porte un intérêt particulier au roman espagnol des dix dernières années, où il voit des signes de renouvellement que nous discernons encore mal. S'il y a des absents, dans une nomenclature et une appréciation pourtant considérables, ils sont peu nombreux. Le nom de Colette n'est cependant pas mentionné et il est dit peu de chose d'un Hemingway ou d'un Steinbeck. Quand aux romanciers français, innombrables comme chacun sait, le choix s'est déterminé selon l'optique particulière de rupture avec la tradition qui est la marque de ce volumineux ouvrage, ce qui laisse dans l'ensemble la place large à un Proust, à un Joyce, à un Robert Musil, à un Durrell, à un Bernanos, à un Butor, à un Malraux. On voit par là que l'éventail reste très ample et le choix éclectique.

(1) "Histoire du roman moderne", de R.-M. Albérès, 443 p. (Albin Michel, distrib. Fomac).



Les 25 ans de l'Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal. Récemment avait lieu aux éditions Fides, pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'Ecole de Bibliothécaires de l'Université de Montréal, le lancement du livre de M. Raymond Tanghe, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, retraçant l'histoire de l'Ecole. A cette occasion se sont rencontrés un nombre considérable de bibliothécaires de Montréal et de la Province. Sur notre photo, entourant, au centre, M. Raymond Tanghe, l'auteur de: "L'Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal 1937-1962", Mlle Jeanne Chéné, du secrétariat de l'Ecole de Bibliothécaires, le R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général de Fides et l'un des fondateurs de l'Ecole. Debout: M. J. Bernard Leveillé, secrétaire de l'Ecole et bibliothécaire au Collège de Montréal et M. Joseph A. Leduc, directeur de l'Ecole et conservateur de la biblio-centrale de l'Université de Montréal.

LES EDITIONS MARABOUT CANADA

POUR LEUR DÉPARTEMENT SERVICE - VENTE, CHERCHENT

REPRESENTANT POUR LES PROVINCES

AVEC TERRITOIRE EXCLUSIF PROTÉGÉ

Le candidat devra posséder une bonne formation générale, de sérieuses introductions dans le domaine du livre et de la publicité, de préférence bilingue et âgé de 25 à 40 ans. Sobre, ambitieux, honnête, excellente présentation, avec grande expérience dans les ventes et initiative.

Très bonnes conditions de travail, avec promotion. Avantages sociaux.

Toute offre de services devra se faire par écrit et sera tenue strictement confidentielle.

Ecrire: LE DEVOIR, Case postale No 360

Plaisir de lire

"LIVRE-CLUB DU LIBRAIRE"

Collection d'œuvres

- Choisis parmi les grands écrits classiques et contemporains
- Imprimées avec soin sur papier de luxe
- Reliées pleine toile ou pleine soie
- Illustrées en noir et en couleurs

L'Art d'aimer, Ovide	\$6.25	15 Jours du Mariage, La Sale	\$7.40
Chansons de Bilitis, P. Louys	\$7.70	Chants de Maldoror, Lautréamont	\$6.25
Le Mari, Balzac	\$9.45	A la Manière de, P. Reboux	\$9.00

CLASSICS LITTLE BOOKS INC.

1373, Ste-Catherine O., VI. 9-2579

POUR LE PRIX CHARLES VEILLON :

Concours international du roman en langue française 1963

1. But du prix — Le prix Charles Veillon, d'un montant de cinq mille francs suisses, est destiné à couronner chaque année, sans distinction de nationalité, l'auteur du meilleur roman en langue française, original, qui sera présenté au concours. Il est décerné chaque année et ne sera jamais partagé. La première attribution a eu lieu au printemps 1949.

2. Inscription — Pour être admis à concourir, les auteurs doivent signer la fiche d'inscription annexée au règlement, attestant qu'ils ont pris connaissance de celui-ci et qu'ils sousscrivent à tous ses articles. En retournant signée la fiche d'inscription, les candidats au Prix s'engagent d'honneur à ne présenter au jury que des textes originaux, entièrement de leur cru.

3. Conditions — Chaque auteur est autorisé à soumettre au concours un roman ou un recueil de nouvelles. Le texte peut être soit un manuscrit inédit, soit l'épreuve d'un ouvrage à paraître, soit un ouvrage paru. Dans ce dernier cas, ne seront retenus que les ouvrages sortis en librairie entre le 1er janvier 1962 et le 28 février 1963. Aucun ouvrage ayant déjà été honoré d'un prix ne pourra recevoir le Prix Veillon.

4. Présentation — Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

5. Délai — Les textes manuscrits devront parvenir au secrétariat du prix, sous pli recommandé, jusqu'au 28 février 1963.

Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1962, au 31 décembre 1962, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier 1963, au 28 février 1963, au plus tard.

Adresse de l'envoi: secrétariat du Prix Charles Veillon, 29 c. avenue d'Ouchy, Lausanne (Suisse).

6. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

7. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

8. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

9. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

10. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

11. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

12. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

13. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

14. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

15. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

16. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

17. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

18. Jury et secrétariat — Le jury international est composé de MM. André Chamson, président, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris; Louis Guiton, secrétaire, Paris.

D'UN LIBRAIRE...

Au cours d'une récente réunion de la société des éditeurs de manuels scolaires il a été décidé à l'unanimité en considérant que le Centre de Psychologie et de Pédagogie avait violé les règlements de la société en adoptant une politique contraire à la survie des libraires au Canada français que cette maison soit exclue de la société et que son représentant étant président des éditeurs de manuels scolaires soit remplacé par M. Georges Nadeau du Centre Éducatif et Culturel. N'étant plus le délégué de la société des éditeurs de manuels scolaires auprès du Conseil supérieur du livre, le représentant du Centre de Psychologie et de Pédagogie a aussi été remplacé comme vice-président du conseil supérieur du livre par Monsieur Victor Martin des éditions Fides afin de terminer le mandat.

Louis-Roland Paradis, qui avait publié chez Beauchemin ses deux premiers romans "Sentence le 21" et "Les oiseaux d'Argile" lancera en octobre prochain chez le même éditeur "Kallunter" mot grec signifiant délabrage. Il s'agit d'un essai sur les centres d'Art. On apprend également que Monsieur Paradis est à mettre la dernière main à un troisième roman qui s'intitule "Les grandes marées".

Toujours à l'avant-garde du progrès, Marabout, une fois de plus, marque un pas dans la diffusion de la culture au Canada tout en triomphant dans sa lutte contre le livre cher. Après avoir réussi il y a à peine 8 mois à placer en orbite la moins chère et la plus prestigieuse collection culturelle illustrée en couleur et à prix populaire, les célèbres éditions Marabout lancent aujourd'hui même une sensationnelle collection sous l'emblème "Géant classique illustré". Cette nouvelle série formera, dans son ensemble une véritable collection de livres d'art, dignes des plus luxueuses bibliothèques laqueuses comprendra tous les chefs-d'œuvre de la littérature, illustrés par les plus grands dessinateurs de l'époque, tels que Gavarni, Gustave Doré, Grandville, Dorian, etc. Cette série révolutionnaire exceptionnelle tant par sa publication que par sa présentation unique sur papier de qualité extra blanc, se vendra à un prix aussi extraordinaire qu'incroyable de \$1.50.

GALERIE CAMILLE HEBERT

2075 RUE BISHOP — Tél.: 849-9931

PEINTRES CANADIENS ET EUROPÉENS EN EXCLUSIVITÉ

VERNISSAGE D'OUVERTURE

MARDI LE 18 SEPTEMBRE A 8 HEURES P.M.

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.

RÉIMPRESSION

SAINT-DENYS - GARNEAU

JOURNAL

PRÉFACE DE GILLES MARCOTTE

AVERTISSEMENT DE

ROBERT ÉLIE ET JEAN LEMOYNE

Une édition BEAUCHEMIN en vente dans toutes les librairies

\$2.00

UN PROBLÈME D'IMPORTANCE VITALE POUR LE QUÉBEC

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

expliqué par Paul SAURIOL - Préfacé par René LÉVESQUE

EN VENTE PARTOUT À \$1.00 OU

AUX EDITIONS DE L'HOMME

1130 est, rue Lagauchetière, Montréal (LA. 3-1182)

2e numéro de la revue de philosophie "Dialogue"

"Dialogue", la revue canadienne de philosophie bilingue dirigée par Venant Cauchy, professeur de philosophie à l'université de Montréal, et Martin Estell, de l'université Queen's, vient de faire paraître son deuxième numéro (septembre). Cette revue fondée au printemps dernier est trimestrielle.

Au sommaire: "Le rôle de la philosophie dans la culture canadienne", de Jean Langlois; "Choosing and Doing", de William Dry; "Vote sur le caractère philosophique de la pensée de Marx", d'Yvon Blanchard; "Artistic Verisimilitude" (1), de John Patrick Day; "Pensée concrète, art abstrait", de Jean-Louis Major; ainsi qu'une copieuse rubrique de comptes rendus de livres philosophiques à travers le monde.

L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF) tiendra cette année son congrès à Sherbrooke à la cité universitaire sous le haut patronage de l'honorable Georges-Émile Lapalme, ministre des affaires culturelles. Le thème choisi pour ces assises est vraiment d'actualité; il s'agit en effet de l'organisation régionale des bibliothèques publiques. Une exposition de livres est prévu et on s'attend à ce que plusieurs libraires y participent.

GERARD LAURENDEAU

...À L'AUTRE

DIVERS

DUCA	"La douceur de vivre"	2.70
DUHAMEL	La possession du monde	2.80
DURAS	Hiroshima mon amour	2.40
DURRELL	Justine	3.20
"	Balthazar	3.20
"	Mountolive	4.35
"	Clea	4.35
EHRENBURG	Le Dégel	3.10
ESCHOLIER	La neige qui brûle (Marie Noël) ..	3.85
FELINGHETTI	La quatrième personne du singulier	3.20
FINK	Ne vivez plus sur vos nerfs	1.95
FUSTEL DE COULANGES	La Cité antique	1.95
GARRIGOU-LAGRANGE	La Synthèse thomiste	5.00
GIOVANNI	Le Trou	2.10
GRASS	Le Tambour	4.80
GREENE	La saison des pluies	3.85
GREGOR	Le Pont	2.25
GUIGUET	Virginia Woolf et son œuvre	9.60
GURDJIEFF	Rencontres avec des hommes remarquables	4.80
GUTMANN	Introduction à la lecture des poètes français	4.50
HAEDRICH	La rose et les soldats	3.85
HAWTHORNE	La lettre écarlate	1.95
HEGEL	Les preuves de l'existence de Dieu	1.40
"	Science de la Logique (2 volumes) ..	5.25
GILSON	Le Thomisme	5.40
HERRIGEL	Le Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc	2.30
HORIA	Dieu est né en exil	3.55
HUGUET	Saint-Exupéry ou l'enseignement du désert	1.15
HURE	Les deux moniales	3.85
IKOR	Les murmures de la guerre	2.50
JAMES	Carnets	4.80
JASPERS	Introduction à la philosophie	2.80
JUNG	Problèmes de l'âme moderne	5.30

TRANQUILLE libraire

67 Ste-Catherine ouest

VI. 4-6571

Triomphe d'une générosité engagée "West Side Story" ou l'aboutissement d'une oeuvre

Collaborateur de plusieurs revues de cinéma françaises, notamment "Les Cahiers du cinéma" et "Cinéma 62", animateur d'un club d'avant-garde, Bertrand Tavernier analyse pour les lecteurs du Devoir le film antiraciste de Robert Wise et Jérôme Robbins "West Side Story" en situant cette réalisation dans l'oeuvre du premier. Rappelons que "West Side Story" est un des grands succès mondiaux du cinéma américain.

N.D.L.R.

Qu'un film conserve un indice de fréquentation particulièrement élevé depuis vingt semaines d'exclusivité sur les Champs Élysées constitue déjà, à l'heure actuelle, un record appréciable. Que ce film appartienne à un genre méprisé en France, la comédie musicale, et le record se change en prouesse. Depuis vingt semaines, donc, "West Side Story" attire la foule et ce triomphe (qui se répète d'ailleurs dans le monde) va redonner une impulsion nouvelle à un genre que l'on croyait disparu. La Columbia se décide enfin à sortir "Porgy and Bess", scrupuleuse et parfois admirable adaptation par Otto Preminger du célèbre opéra et Hollywood met en chantier plusieurs adaptations de "show" qui ont triomphé à Broadway.

On peut craindre cependant que ce succès ne soit dû à des contingences extérieures, à des raisons superficielles et non à la véritable nouveauté de l'oeuvre, du moins si l'on en juge par la plupart des comptes rendus critiques.

UNE ERREUR POSSIBLE DU PUBLIC

Une grande partie des spectateurs ont été beaucoup plus sensibles à l'aspect extérieur du film, à son indéniable perfection technique, aux références à Shakespeare, aux ballets filmés dans la rue, à la volonté très apparente de réaliser "une tragédie musicale" et non un simple divertissement, qu'à certaines beautés plus secrètes. En un mot, "West Side Story", comme "Le Train sifflera trois fois" dans le domaine du western, doit son accueil enthousiaste à la méconnaissance d'un certain cinéma "de divertissement", dans le grand public. Il plait parce qu'il est conçu comme une oeuvre ordinaire, classique dans sa dramaturgie comme dans sa facture, du moins en apparence, et non comme une comédie musicale.

Or, il faut bien dire que la construction du scénario, malgré les rappels de Roméo et Juliette, reste pâle et banale; les danses dans les rues de New-York ont été déjà vues près de dix fois, notamment chez Stanley Donen et Gene Kelly dont le premier essai portait le titre révélateur d'"Un Jour à New-York"; certaines "comédies" de Minelli possèdent une gravité plus profonde, plus élégante que la tragédie de l'oeuvre de Robert Wise. Cette oeuvre ne représente donc en aucun cas l'aboutissement d'un genre; allons plus loin, son côté faussement classique d'où sont absents grâce et légèreté masque la thématique profonde, le sens véritable d'une morale et d'une vision du monde personnelle.

UNE OEUVRE PARMİ D'AUTRES

"West Side Story" ne peut pas être pleinement goûté et compris si l'on omet de se référer aux précédentes oeuvres de

son auteur. De "Nous avons gagné ce soir", féroce dénonciation des dessous de la boxe, à "Je veux vivre", terrible réquisitoire contre la peine de mort et la police, en passant par "Le jour où la terre s'arrêtera", l'une des premières tentatives pour faire passer la science-fiction au stade adulte, "Marqué par la haine", "Le coup de l'escalier", "thriller" antiraciste (chef-d'oeuvre du genre, suivant le cinéaste Jean-Pierre Melville), Robert Wise s'est acharné à dénoncer certains aspects néfastes de l'"American way of life". Dans ses bons jours, il atteint à une lucidité critique exemplaire. Il n'était donc pas étonnant qu'il choisit pour faire ses débuts dans un genre nouveau pour lui, une pièce traitant d'un des sujets les plus graves pour une partie de la

Par Bertrand Tavernier

population américaine: les rapports toujours plus tendus entre les émigrés Porto-Ricains et la population blanche. Sa façon généreuse d'aborder ce thème lui a valu d'amères critiques dans la presse conservatrice de son pays.

Il n'y a aucune différence entre "West Side Story" et les autres oeuvres de Wise. On peut même dire que grâce à une certaine mise en scène des ballets, il a approfondi les thèmes qui lui tiennent à coeur. La nouveauté de la chorégraphie, ou plutôt du traitement de cette chorégraphie se comprend à ces obsessions, à ces thèmes, et non par rapport à un genre cinématographique bien déterminé, dont ce film représenterait l'aboutissement.

"L'ENGAGEMENT" ET LE CONTEXTE SOCIAL

Comme chez un grand nombre de réalisateurs américains "honnêtes" (engagés n'a aucun sens aux États-Unis) tels que Brooks, Daves, Preminger, Aldrich, la description du contexte social évite tout manichéisme. Certes la sympathie de l'auteur va sans doute aux Porto-Ricains, notamment dans l'extraordinaire scène où le policier les oblige à quitter le drug-store "parce qu'il y a un insigne et eux, pas". Mais tout en montrant la part de responsabilité capitale qui incombe aux Blancs, il ne dissimule pas les défauts de leurs adversaires, ce racisme à rebours qui sévit dans une partie de la population noire. La structure dramaturgique, somme toute d'une banalité rassurante, est sauvée par ce souci d'entraîner le sujet dans un contexte social précis, qui fait mieux apparaître l'arbitraire de certains rebondissements, dont le dernier, la mort de Richard Beymer, n'est pas le plus acceptable.

Cette volonté de donner un sens social précis explique la structure des ballets. Il n'y a pas, comme on l'a trop souvent écrit, une partie dansée, s'appuyant sur une histoire émouvante, mais bien une intégration totale de la danse et de l'action. Les deux éléments sont nécessaires l'un à l'autre, le premier étant l'aboutissement du second, tant sur le plan dramatique que sur le plan éthique. Jusqu'à présent toute mise en scène de ballets, chez Minelli ou chez Donen, tendait à créer un sentiment de continuité. Les meilleurs exemples se trouvent dans "Chantons sous la pluie" et dans "Tous en scène", quand Fred Astaire et Cyd Charisse découvrent qu'ils s'aiment. Dans "West Side Story" un élément est supprimé: la durée, contrairement à l'oeuvre

théâtrale de Jérôme Robbins. Alors qu'à chaque nouvelle vision on est frappé par la progression animant la moindre des oeuvres de Kelly, ou par l'aspect d'éternité, d'intemporalité marquant la moindre trouvaille d'Astaire, ici l'on doit constater que tous les gestes, les mouvements, les pas ont une signification précise: ramener la danse "au présent". Seul compte l'instant. L'acte ne possède une valeur qu'au moment même de sa création. On comprendra pourquoi les ballets sont filmés comme des bagarres, avec des plans très courts, afin de rendre la sensation de violence qui anime les protagonistes; ils ressemblent exactement aux fameux combats de boxe de "Nous avons gagné ce soir". C'est pourquoi dans les passages "poétiques" Robert Wise rate la cible (le bal par exemple). Mais dans les points forts, il surclasse aisément la version théâtrale.

"AMERICA": UNE PROVOCATION CRITIQUE

Ainsi le Ballet "America" n'était dans la pièce qu'un divertissement haut en couleurs, simple jeu de formes et de sons, et devient dans le film une provocation critique, une dénonciation astucieusement dialectique des "merveilles de l'American Way of Life". L'ouverture de l'oeuvre remplace chacun des éléments, hommes et objets, dans un contexte précis et nous suggère cette passion de la violence, cette fureur de vivre, animant une certaine jeunesse américaine aussi bien qu'une étude sociologique. Rarement a-t-on aussi justement évoqué les raisons d'être des gangs d'adolescents que dans ces premières minutes, où le bruit et la fureur succèdent au survol silencieux d'un New-York idéalisé.

Dans la séquence "Cool" (comme le remarque le critique Robert Beynayoun) Wise et Robbins en disent beaucoup plus long que nombre de films consacrés à la délinquance juvénile, sur un sentiment moderne: le "dandysme exaspéré de la peur". Véritable étude psychanalytique de la névrose, cette scène clé, donne à l'oeuvre son sens profond et trace un portrait inimitable d'une civilisation moderne en proie à la peur et au désespoir. La chorégraphie elle-même n'a rien de révolutionnaire, même par rapport à d'autres oeuvres de Jérôme Robbins. Elle s'inspire largement des créations d'un Michael Kidd par exemple mais la manière dont elle est filmée, l'est, notamment, dans cette volonté de frapper le spectateur, de le provoquer. Cette frénésie, cette instabilité est admirablement rendue par deux très grands acteurs, Georges Chakiris, véritable fauve en liberté, et Russ Tamblyn, célèbre danseur acrobatique, qui trouve la sa consécration. D'autre part Richard Beymer confond opéra comique et délinquance juvénile.

UNE FAUILLE

Le passage du lyrisme critique au lyrisme tout court constitue la faille du film. Certes Nathalie Wood est émouvante, joliment doublée sur le plan vocal (dans la délicieuse scène "I Feel Pretty"), ravissantes variations sur la découverte de l'amour, mais d'autres moments sont desservis par une réalisation trop sage, et parfois déficiente quant à la photographie. Dans cette histoire d'amour fou propre à enchanter les surréalistes, Wise pêche par timidité.

En fin de compte ces défauts n'ont que peu d'importance quand on pense à la gageure tenue par Wise et Robbins: réaliser une oeuvre engagée, dans le cadre de la comédie musicale, antiraciste et généreuse. Voilà qui aurait dû obliger nos critiques de gauche parisiens à réfléchir. Malheureusement ils ont dix ans de retard sur le cinéma.



LA POUPÉE, un film de Jacques Baratier, marque la reprise de la saison à l'Elysée. Ce film, l'un des plus contestés du Festival cinématographique de Montréal, doit beaucoup de son originalité à l'auteur du scénario et des dialogues, Audubert. Bon film ou mauvais film, en tous cas une oeuvre qui ne laisse pas indifférent.

Quelques publications pour mieux connaître les courts métrages

Le court métrage qui fut si longtemps considéré — selon le terme consacré — comme le "petit pauvre" du cinéma, serait-il en voie de réhabilitation?

L'activité française en ce domaine semble devoir dépasser cette année les prévisions les plus optimistes, puisque plus de 150 bandes ont déjà été produites, depuis janvier dernier, leur visa de censure.

Fait également significatif: les critiques commencent à s'occuper — parce que le public lui-même, devant tant de prix et de palmes dans les festivals, s'interroge sur cette forme dont on dit souvent, et toujours à tort, qu'il se désintéresse.

Diverses publications viennent répondre fort opportunément à cette curiosité. Il nous paraît utile de les signaler ici. C'est tout d'abord un important et excellent numéro spécial de la revue "Image et Son" (3 rue Récamier, Paris 7ème) intitulé "Le Court Métrage Français" et qui, en 150 pages très fournies, fait le tour de la question. Une chronologie du court métrage français de 1917 à aujourd'hui, par Philippe Esnault, des articles sur les problèmes artistiques et économiques du court métrage, une intéressante enquête auprès des auteurs, producteurs et exploitants, un dictionnaire des réalisateurs et de précieuses filmographies et

bibliographies composent le plus important ensemble qu'on ait jamais consacré au court métrage français.

Aux Éditions de l'École (11, rue de Sévres, Paris 6ème) Henri Agel a publié récemment un "Repertoire analytique" de 80 courts métrages en 16 mm., qui vise à une sélection et le fait fort judicieux, dans les divers genres. La pertinence des analyses aidera les éducateurs et plus généralement tous les utilisateurs — qu'il s'agisse de projection ou de télévision — dans la présentation de ces bandes dont beaucoup sont des chefs-d'oeuvre.

Signalons enfin la parution récente du nouveau répertoire d'"Unifrance Film" (Nouvelle série No 3 — mai 1962) concernant la "Production française des films de court métrage".

Cette brochure de plus de 150 pages, éditée en quatre langues, recense la majeure partie des films produits en France au cours des années 1960 et 1961. Comme dans les précédentes brochures, les bandes sont classées par genre et répertoriées selon des index qui facilitent les recherches. 365 films figurent à la table des matières, témoignage probant de l'ampleur et de la vitalité du court métrage français.

ENFIN DU VRAI CIRQUE!



avec le célèbre clown
POPOV
et les ours dressés de
FILATOV

FORUM

du 18 au 30 SEPTEMBRE

SOIRS: 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30 septembre à 8h30 p.m.
MATINÉES: Samedi et dimanche, 22, 23, 24, 27, 28 septembre à 14h30 p.m.
PRIX (tous les jours): 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Prix réduits pour enfants
DEMI-TARIF pour les vendredis soirs, 21 et 28 sept. à 8 h 30; pour les dimanches soirs, 23 et 30 sept. à 7 h 30 et pour les matinées, samedi et dimanche, 22, 23, 29 et 30 sept. à 2 h 30.

BILLET EN VENTE AU FORUM

et à Canadian Concerts, 1822, Sherbrooke St. Est, Ed. Archambault Inc., 500 St-Catherine E. et 2140 de la Montagne, chez Indep. Cigar Store, 508 McGill, au salon de l'Horticulture, 6900 St-Denis et au 310 Henri-Bourassa ouest.

COMMANDES POSTALES

Veuillez les adresser avec chaque mandat-poste payable à Canadian Concerts et Artists Inc., 1822 Sherbrooke ouest, Montréal.

A propos de "Vivre sa vie"

Jean-Luc Godard: "J'admire Bresson"

"Vivre sa vie" de Jean-Luc Godard vient d'obtenir au Festival de Venise le prix spécial du jury. De ce même réalisateur, nous avons vu dernièrement au festival de Montréal "Une Femme est une femme". Godard est l'un des jeunes réalisateurs français duquel on attend le plus... et qui est le plus contesté.

Voici deux questions posées au réalisateur et ses deux réponses au sujet de son dernier film. Ce qui éclaircit, peut-être, des lanternes...

QU'AVEZ-VOUS ENTREPRIS DE RACONTER AVEC "VIVRE SA VIE" ?

"L'histoire d'une petite vendeuse qui gagne sa vie tant mal que bien et qui trouve plus facile de se laisser aller à la prostitution. Le film marque l'évolution du personnage, le passage insensible de l'amateurisme à "professionnalisme". Ce sera un film intérieur. On a déjà fait des tas de films sur la prostitution, sujet conventionnel s'il en est. Mais à la base de toute convention, il y a une idée originale. C'est cette idée de départ que j'ai voulu retrouver. Pour moi, VIVRE SA VIE est un approfondissement. Je ne veux pas dire que je cherche à faire une analyse psychologique, mais à extérioriser des sentiments. Nana n'est pas une fille qui se pervertit. Simple-ment elle se laisse aller: manque de caractère, intelligence très moyenne, paresse... Mais quoi qu'il arrive elle continue d'exister. Elle vit sa vie, en donnant son corps mais en gardant son âme (comme dans la chanson de LOLA MONTES). Ce qui m'intéresse aussi, c'est la situation de Nana par rapport au monde qui l'entoure, le problème de sa liberté par rapport à la liberté des autres. C'est sur le plan du cinéma, ce que des romanciers et des essayistes contemporains ont traité en termes de philosophes: la définition de l'existence par rapport à l'essence. Mais pour

moi les deux notions ne s'opposent pas."

Vous avez récemment déclaré, que vous souhaitiez que "vivre sa vie" soit à la prostitution ce que "pickpocket" est au monde du voleur. Pourquoi cette référence?

"J'ai, pour Bresson, l'admiration que vous savez... Cette manière d'étudier l'évolution d'un personnage... VIVRE SA VIE est plutôt un contrepoint du style Bresson. Lui traque des personnages par l'extérieur. Je voudrais aussi exprimer l'intérieur d'un personnage mais en évitant son comportement extérieur. On verra Nana vivre sa vie au jour le jour, les petits détails de sa existence, mais je voudrais qu'on comprenne pourquoi elle suit cette évolution."

Première, ce soir, au Stella

La saison du Stella s'est ouverte hier soir par une avant-première de la comédie de Michel Fermaud, "Les portes claquent". Pour le public, cependant, la première de la nouvelle saison du Stella débute ce soir à 8h30.

Un seul décor, de Gilles Villeneuve, mais sept portes. Et en tête de distribution Olivette Thibault, Henri Norbert, Juliette Béliveau, Etienne Aubray et Gaëtan Labrèche. Mise en scène de Gérard Poirier

LE RIDEAU VERT

Ce soir 8h.30
Dim. 2.30 et 7.30
présente
Les portes claquent

comédie de Michel Fermaud
mise en scène par
Gérard Poirier
avec
Olivette Thibault
Henri Norbert
Etienne Aubray
Juliette Béliveau
Gaëtan Labrèche
Martine Simon
Colette Provancher
Eve Gagnier
Françoise Lemieux

au STALLA — VI. 4-1793
\$1.98 — 4664 St-Denis

2e MOIS!!!

Une éblouissante
JEANNE MOREAU



Jules et Jim

Un film sans pareil
de FRANÇOIS TRUFFAUT

UNE OEUVRE A VOIR
UN FILM A REVOIR

Jules et Jim

Comédie-Canadienne UN. 1-3339

DIRECTEMENT DE GRÈCE!

Toute la Grèce antique et contemporaine évoquée brillamment dans un festival de danse, de musique et de chants folkloriques.

PANHellenion

une soirée que ne voudront pas manquer ceux qui savent apprécier le folklore authentique d'un pays enchanteur.

VEND. SOIR 21 SEPT. ST-DENIS
Prix (taxe incl.): \$2, \$2.50, \$3, \$4, et \$5

Billets en vente au théâtre St-Denis, à Canadian Concerts, 1822 ouest, rue Sherbrooke; chez Ed. Archambault Inc., 500 est, rue St-Catherine et 2140, rue de la Montagne; au Salon de l'Horticulture, 6900 St-Denis et à 310 ouest, boul. Henri-Bourassa.

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE PRÉSENTE

Richard II

DE WILLIAM SHAKESPEARE

CET APRÈS-MIDI À 2 H. 30
CE SOIR À 8 H. 30
DEMAIN SOIR À 7 H. 30

525 ouest, rue Sainte-Catherine — VI. 5-7149



FILMS À LA TÉLÉVISION: Maria Casarès interprète un des principaux rôles du film de Robert Bresson LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE qui sera présenté à l'émission CINE-CLUB, le jeudi 20 septembre, à 10h.30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Jean Cocteau a écrit les dialogues de ce film.

ST-DENIS

AUDACIEUX, SENSUEL, ANGOISSANT!

CLAUDE TITRE
CLAUDE FARELL

Jalousie de femme

musique de CHARLES AZNAVOUR

CLAUDE FARELL
ADRIAN NOVIN
ANNA SMYRNER

UNE MÔME DU TONNERRE

THE POTPOURRI

"LA SEULE LIBRAIRIE-CAFE AU CANADA"

3 spectacles tous les soirs à compter de 9 heures p.m.

CE SOIR ET DEMAIN
JUAN SASTRE
Guitariste Flamenco de New-York

AUSI LUNDI ET MARDI
JAZZ AU POTPOURRI

Nous tenons une ligne complète et variée de livres brochés

PROCHAINE REPRÉSENTATION
JEAN CARIGNAN et ALDO MORIN

1430 STANLEY — 842-3605
AIR CLIMATISÉ

Oeuvres acquises par le British Museum

LONDRES — Le British Museum vient d'acquies d'importantes oeuvres d'art européennes et hindoues.

Ces dernières incluent un album de cinquante tableaux de fleurs, fruits et insectes par Jacques de Moreux, artiste huguenot peu connu du seizième siècle, acquisition d'une qualité exceptionnelle. Les peintures, à l'aquarelle et à la gouache, furent exécutées vers 1585 durant les dernières années de l'artiste alors qu'il vivait à Londres comme réfugié. Très belles et fascinantes, les peintures sont d'un intérêt particulier pour les étudiants d'histoire naturelle.

Quoi qu'on sache très peu de chose sur l'artiste, un ensemble d'aquarelles de fleurs et de fruits, exécutées plus tôt et moins finies, sont dans la Victoria and Albert Museum. Il faisait partie de l'expédition de Laudonnière en Floride où il souffrit de grandes privations. Lorsqu'il se fixa finalement en Angleterre, il compta parmi ses patrons Sir Walter Raleigh.

Trois sculptures de temple indien de Mysore du douzième siècle ont également été achetées par le British Museum.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL COURS DU SOIR

A tous les adultes désireux d'accroître leur culture générale, l'UNIVERSITÉ DE MONTREAL offre les cours suivants:

Littérature et Civilisation

- 1) Colette, Christiane Rochefort, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute
- 2) Camus et Sartre
- 3) Civilisation grecque
- 4) Peinture espagnole

Géographie humaine

- 5) Evolution de l'Afrique noire contemporaine

Psychologie

- 6) Psychologie de la personnalité
- 7) Psychologie de l'adolescent
- 8) Psychologie sociale

Sciences Sociales

- 9) Introduction à la sociologie
- 10) Anthropologie
- 11) Criminologie
- 12) Administration du personnel

LECTURE RAPIDE

Aucun titre académique n'est exigé pour l'admission à ces cours
Début des cours dans la première semaine d'octobre

On peut s'inscrire immédiatement en écrivant à

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

C. P. 6128, Montréal 3

Téléphone: 733-9951, postes 396 - 397

Un incendie anéantit une famille

HULL. — Six membres d'une famille ont perdu la vie et un septième a subi de graves blessures tôt dans la matinée hier quand une explosion et un incendie ont détruit leur demeure dans la ville de Hull.

Ont perdu la vie Joseph Proulx, 56 ans, son épouse Pauline, 45 ans et leurs enfants André, Nicole, Diane et Daniel. On a retrouvé leurs corps noircis entassés les uns contre les autres à l'intérieur de la maison près de la porte avant.

Roger Proulx, âgé de 17 ans, repose à l'hôpital du Sacré-Coeur dans un état critique, des brûlures au deuxième degré couvrent la majeure partie de son corps.

Neuf autres personnes ont subi des blessures et 16 sont sans abri. Les habitants du quartier ont été éveillés vers trois heures de la nuit par les cris de la famille Proulx et ont pu voir le père de famille qui luttait contre de violents courants d'air pour tenter d'ouvrir la porte.

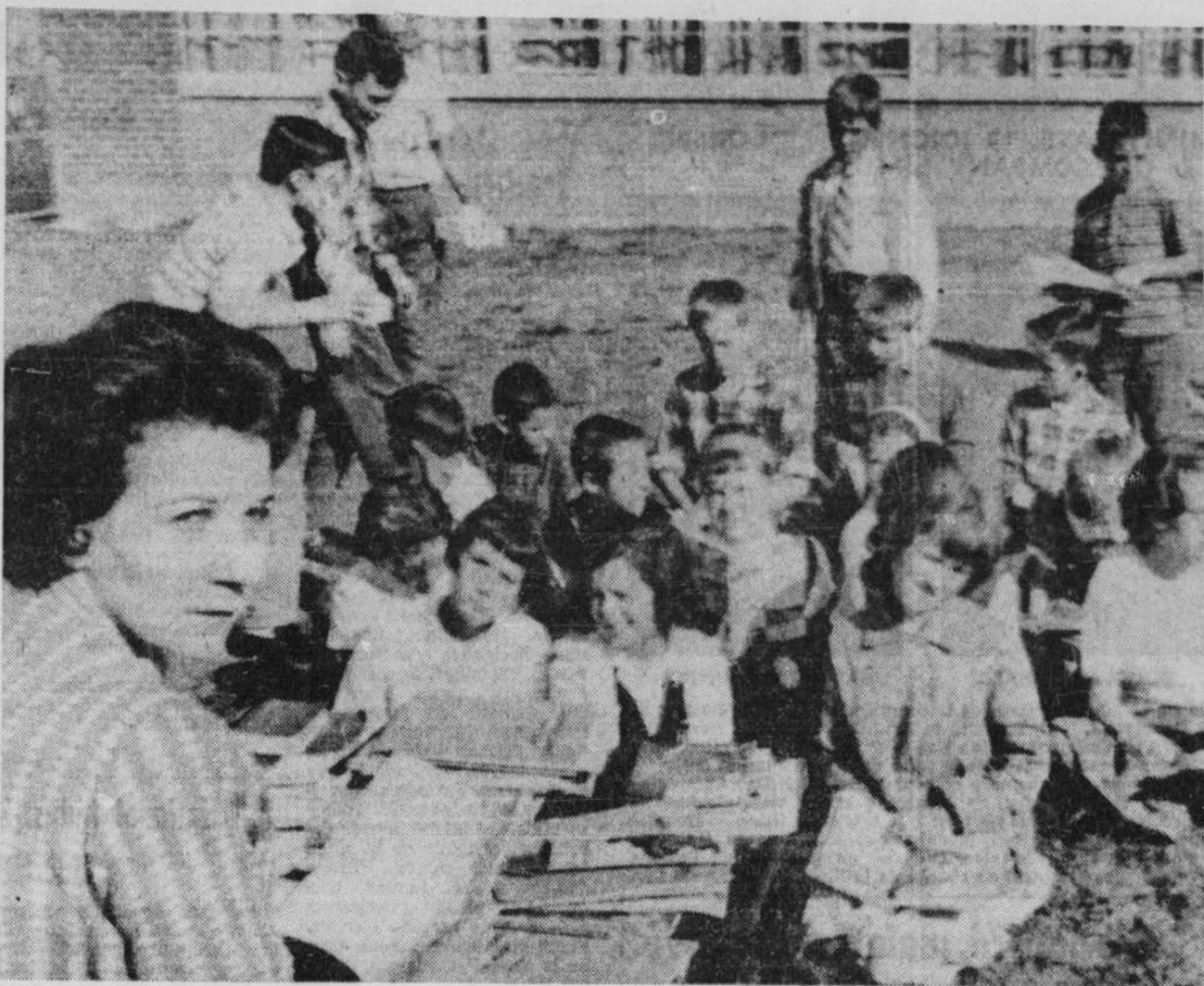
Mission commerciale japonaise au pays

OTTAWA. — Une mission commerciale venant du Japon arrivera au Canada dimanche dans le but de discuter des échanges commerciaux nippons canadiens avec des représentants de l'industrie et du gouvernement.

Le ministre fédéral du commerce, M. George Hees, a fait observer que les huit délégués japonais étaient les bienvenus au pays. Ils pourront entreprendre des pourparlers sur tous les détails du commerce entre le Canada et le Japon durant les neuf jours qu'ils passeront ici.

Les chefs industriels japonais arriveront à Vancouver dimanche et viendront mardi à Ottawa où ils pourront rencontrer les autorités du ministère du commerce. Après avoir séjourné trois jours dans la capitale, ils se rendront à Montréal le 20 et à Toronto le 22.

M. Hees a noté que cette délégation japonaise a de l'importance quand on considère que le Japon est devenu le troisième plus grand pays d'exportation des produits canadiens après les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'an dernier, le Japon a acheté pour \$231,000,000 de produits canadiens.



Les cours de français sur les pelouses de l'école séparées Notre-Dame de la Sagesse de Scarborough n'auront duré que peu de temps mais non en vain. Ces cours ont été mis sur pied après que la commission scolaire eut décidé d'abolir le cours de français en cinquième année. Un groupe de 22 enfants ont quitté la classe pour suivre les cours improvisés de Mme Marie Brassard, mère de l'un d'eux, sur la pelouse de l'institution. Les commissaires devaient se réunir hier soir et étudier la possibilité de réinstaller le cours de français. Les parents des enfants ont manifesté ouvertement leur mécontentement au cours de la semaine, appuyés par les parents des écoliers de la 1ère à la 4ème années qui craignent de voir la mesure s'appliquer plus tard à ces classes. (Photo UPI)

Le budget de la construction d'hôpitaux est épuisé

QUÉBEC. — Avec une dette de \$191 millions au chapitre de la construction d'hôpitaux, il est impossible au gouvernement de la province de Québec d'entreprendre de nouvelles constructions sans compléter des projets en cours, a fait savoir le ministre de la santé à une délégation de Thetford Mines venue le

rencontrer pour hâter la construction d'un nouvel hôpital dans cette ville minière située à une soixan-

taine de milles au sud de Québec. Le Dr Alphonse Couturier a dit aux délégués que

le projet avait dû être biffé du budget de 1962 faute de fonds, mais qu'il figurerait dans celui de 1963.

L'austérité n'affecte pas le programme des travaux publics

OTTAWA. — Le programme d'austérité du gouvernement fédéral ne semble pas avoir affecté le programme de travaux publics.

Le ministre vient en effet de publier une liste des contrats accordés en août. Ces contrats totalisent la somme de \$7,460,333, soit une somme de \$2,000,000 plus élevée qu'en août 1961 et de \$400,000 plus élevée qu'en juillet de cette année.

Certains travaux, toutefois, avaient été approuvés avant l'adoption du programme d'austérité à la mi-juin.

Au Québec, des contrats ont été accordés pour les travaux suivants: Matane, reconstruction d'une jetée, au coût de \$236,438, contrat accordé à L. O. Trotter et Fils de Trois-Rivières; Parent, construction d'un bureau de postes, au coût de \$21,978, contrat accordé à Michel Rivard, Ltée, de Barabois; St-Vincent-de-Paul, construction d'une clôture au pénitencier, au coût de \$4,876, contrat accordé à Frost Steel and Wire, de Montréal.

Un contrat au montant de \$9,190 a également été accordé à Canadian Comstock, d'Ottawa, pour l'installation d'un

appareil de climatisation à la cafétéria du parlement.

Un officier canadien assume le commandement d'un QG de NORAD situé en territoire américain

OTTAWA, (DNC). — Le commandant de l'air Frederick R. Sharp, de l'aviation royale du Canada, est devenu hier commandant du quartier général (NORAD) du secteur de défense aérienne de Bangor. Le quartier général de ce secteur se trouve à la base aérienne de Topsham, près de Brunswick, (Maine), et fait partie de la 26e région du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Le commodore de l'air Sharp, ancien vice-commandant de la 25e région du NORAD à la base aérienne McChord, à Tacoma (Washington) est le premier officier canadien à assumer la direction d'un quartier général de secteur du NORAD, situé en territoire américain.

Cette nomination a eu lieu à l'occasion du remaniement des limites du secteur de Bangor et est devenue effective hier. Le remaniement signifie que le radar qui surveillait principalement le territoire américain, aura désormais pour objet principal la surveillance du territoire canadien. Du fait de ce changement, le secteur de Bangor sera attaché au quartier général de la région nord du NORAD, à North-Bay (Ont.) et ne dépendra plus du quartier général de la 26e région du NORAD, se trouvant à Syracuse (N.-Y.).

Le commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) comprend les forces de défense aérienne de l'aviation, de l'armée, de la marine des États-Unis et celles de l'Aviation royale du Canada. Afin de faire face à ses obligations contre une attaque aérienne, le NORAD est divisé en régions, en secteurs et en centres de contrôle, qui maintiennent grâce au radar une surveillance de l'espace aérien entourant ce continent. Les centres de contrôle fournissent aux quartiers généraux de secteur les renseignements qu'ils recueillent sur les appareils et ces quartiers généraux à leur tour transmettent ces données aux quartiers généraux de région.

Toutes les régions s'en réfèrent directement au centre des opérations de combat du NORAD, qui se trouve à Colorado Springs, où la défense aérienne de l'Amérique du

Nord incombe au général américain John K. Gerhart, commandant en chef du NORAD, ou à son adjoint, le maréchal de l'air C. Roy Slemmon, de l'ARC.

D'après ce changement, le secteur de Bangor assurera la surveillance aérienne des deux tiers nord de l'état du Maine; d'un secteur canadien comprenant les provinces maritimes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que d'une grande partie de l'est du Québec, cette partie étant limitée au Nord par une ligne ayant la même latitude que l'extrémité de la Baie James.

Ce secteur, englobant les provinces maritimes canadiennes n'est autre que l'ancien secteur de Fredericton dont le centre de contrôle se trouvait à St-Margarets (N.-B.) et qui relevait du Q.G. de la région nord du NORAD, à North-Bay. Ce centre de contrôle cessera son activité et l'unité de radar de St. Margarets relèvera maintenant de Bangor.

En outre, le secteur de Bangor comprendra un morceau du sud du Québec, limité au Nord par une ligne courant à l'ouest de la ville de Québec

et se dirigeant vers le Sud, vers la frontière canado-américaine. Ce secteur faisait partie du secteur de Montréal, avec centre de contrôle au Lac-Saint-Denis. Juste au nord de Montréal et relevant de la région nord du NORAD, Ce centre de contrôle cessera son activité et les radars relèveront également de Bangor. Le reste de l'ancien secteur de Montréal, limité au Nord par une ligne dont la latitude correspond à l'extrémité de la baie James, a été annexé par le secteur d'Ottawa qui le voisine à l'Ouest. Le centre de contrôle du secteur d'Ottawa se trouve à Edgar (Ontario) et relève du Q.G. de la région nord du NORAD.

VOYAGE EXCEPTIONNEL
du 30 novembre au 23 décembre:
Le Portugal, l'Espagne, la Côte d'Azur, Rome en plein concile, la canonisation du P. Pierre-Julien Eymard, Florence, Venise. Sept jours à Paris, et Joyeux Noël dans les deux souverains.
Itinéraire composé et dirigé par Françoise Gaudet-Smet
\$835.00
Pour renseignements, écrire à
CLAIRE VALLEE
Saint-Sylvestre (Québec) ou à Montréal.
Téléphone 4
AV. 8-2282



ROME

et l'ouverture du Concile Océanique

DEPART LE 1er OCTOBRE par AIR FRANCE

RETOUR LE 17 OCTOBRE

PARIS — LOURDES — MARSEILLE

NICE — LA CÔTE D'AZUR — GÈNES

ROME — VENISE — MILAN

PORTUGAL — ESPAGNE — PARIS — 17 jours

DEPART: 14 OCTOBRE — Avion jet (Canadian Pacific)

LISBONNE: ESTORIL et SINTRA

MADRID, TOLEDO et LA CORRIÑA

L'ANDALOUSIE en autocar: CORDOUE, SEVILLE, CADIX, ALGÉSIRAS

GIBRALTAR, MALAGA, GRENADE

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, Avenue UNION, Montréal 2 — VI. 5-8221

L'EUROPE EN 1963

Les premiers bateaux de Montréal, à destination du Havre, seront: 11 avril, S.S. HOMER — 19 avril, S.S. SAXONIA

Listes des départs envoyées sur demande Réservez maintenant et obtenez les places de votre choix

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221



21 DÉC. 62—2 JANV. 63: CROISIÈRE DE NOËL ET DE NOUVEL AN. Une féerie éblouissante ponctuée d'escales à Fort-de-France, Port of Spain Curaçao et Port-au-Prince.

15 FÉVR.—13 MARS: CROISIÈRE DE CARNAVAL À RIO. Une croisière de rêve: Fort-de-France, deux journées folles à Rio, escales aux îles enchantées: Bridgetown, Curaçao, Port-au-Prince, Nassau.

16—30 MARS: CROISIÈRE DE PRINTEMPS. Le soleil et la joie vous attendent à Fort-de-France, Port of Spain, Curaçao, Cristobal et Port-au-Prince!

Luxe, confort, élégance; une variété de divertissements étonnants! Amis canadiens, faites, à bord du "France", la croisière de votre vie!

ALLONS!

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre agent de voyages — ou à la Transat, 1255, Square Phillips, Montréal.



DES DISPENSATEURS de BONHEUR!

Voilà ce que sont les membres du personnel qualifié de CUNARD! Capitaines au long cours... commissaires... cuisiniers, voici seulement quelques-uns des nombreux experts que vous trouverez à bord de tous les paquebots CUNARD.

Et c'est vous qui serez l'objet de toutes leurs attentions. Le passager de CUNARD peut s'attendre à toutes les gâteries. De plus, ces spécialistes du service impeccable savent exercer leur métier avec art. Ils vous donneront un service presté sans jamais se départir de leur calme et s'ingénieront à deviner vos moindres désirs. Consultez votre agent de voyage au sujet des voyages CUNARD — il vous renseignera avec plaisir. Renseignez-vous aussi sur la méthode "payez-plus-tard" et sur les tarifs réduits de 25% pour les excursions de 5 semaines.

VOYAGER PAR

CUNARD

C'est doubler son plaisir!



SIÈGE SOCIAL: Maison Cunard, 465 rue St-Jean, Montréal

BUREAU DU CENTRE DE LA VILLE: Hôtel Reine-Élisabeth, 90, quai du Commerce, Montréal, VI. 5-5651 (ouvert le samedi, matin)

Service aérien régulier par: Cunard Eagle Airway, New York, Los Angeles, Miami-Nassau, Miami-Londres

QUEEN ELIZABETH • QUEEN MARY • MAURETANIA • CARONIA • SAXONIA
IVERNIA • CARINTHIA • SYLVANIA

\$3,585,100,000.00 d'assurance vie, achetées en 7 mois cette année

potins financiers

Le calme régnait en maître en fin de semaine sur la Bourse de Londres. Sur celle de N.Y., la tendance paraissait irrégulièrement à la hausse hier. La Bourse de Toronto était fort active et paraissait plus vigoureuse. Le ton était aussi meilleur sur la Bourse de Montréal.

La grève générale et la démission du cabinet au Brésil présageraient une intervention militaire. C'en est assez pour être en garde contre les actions de Brazilian Traction, inscrites sur nos marchés.

Le dernier message "plutôt pacificateur" de Kennedy, en dépit des tensions à Cuba et Berlin, aurait rassuré les spéculateurs, d'où la hausse de 1.85 point hier par la moyenne des industriels de DJ à New-York.

C'est au début de la semaine prochaine que les Bourses de Montréal et Canadienne présenteront un volumineux mémoire à la Commission royale d'enquête sur les banques et la finance.

Niagara Wire Weaving Co a eu durant l'exercice clos le 31 mars 1962 des recettes nettes consolidées de \$615,731 contre \$523,172 durant l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires équivalait de \$1.31 par action de classes B et ordinaires contre \$1.12. Au dire de son président M. E.J. Buell, l'industrie du papier aux E.-U. et au Canada continue de fonctionner à rendements réduits à cause de l'excédent de capacité de production. Et dire que l'on songe à construire de nouveaux moulins chez nous... Une analyse de l'actif de Niagara Wire révèle un fonds de roulement de \$4,534,214, soit \$507,000 de plus que précédemment.

Standard and Poor's reconnaît Imperial Oil comme une valeur intéressante pour un placement à long terme.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Crédie-Québec Inc. a obtenu l'émission de \$110,000 d'obligations de Deschênes

Le village de Deschênes, comté de Gatineau, a vendu, récemment au Crédit Québec, Inc., une émission de \$110,000 d'obligations à 6%, échéant en séries en dix ans, à un prix de 97.78, soit un loyer moyen de 6.321%. L'emprunt comporte un solde de \$92,000, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de vingt ans. Datées du 1er septembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1963 au 1er septembre 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisée par les règlements nos 177 et 178, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts. L'évaluation imposable du village, pour 1962, s'élève à \$1,483,080. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$15,000.

La Prévoyance, compagnie d'assurances a tenu, récemment, le congrès de ses agents d'assurance-vie à l'Alpine Inn.

Récentement avait lieu à l'Alpine Inn, à Ste-Marguerite, le congrès annuel des représentants d'assurance-vie de La Prévoyance, Compagnie d'assurances. Pendant trois jours, les meilleurs représentants de la branche vie de la compagnie ont pu, dans un décor agréable, faire alterner les séances d'étude et les moments de détente. La Branche Vie est aujourd'hui sous la direction de M. Camille A. Lang, président général, qui a présidé, avec M. Roger Marcotte, surintendant des agences et organisateur du congrès, à la remise des trophées décernés annuellement aux agents et représentants les plus méritants. Le congrès fut rehaussé par la présence du président de la compagnie, M. Etienne Crevier, ainsi que du vice-président et directeur général pour l'assurance générale, M. Paul Courtois. À cette occasion, M. Crevier passa rapidement en revue les efforts faits par La Prévoyance pour fournir au public, par l'intermédiaire de ses représentants, tous les avantages qu'offre aujourd'hui une organisation moderne d'assurance-vie, notamment en aidant les représentants à acquérir, dans tous les secteurs de l'assurance, la plus grande compétence possible.

Crédit Interprovincial Inc. a obtenu l'émission de Berthierville Scolaire

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Berthierville, comté de Berthier, ont adjugé, au prix de 98.09, une émission de \$256,500, échéant en séries en dix ans à Crédit Interprovincial Inc. L'émission comprend \$168,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$88,500 à 5 1/4% 1972. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.1124%. L'emprunt comporte un solde de \$82,500, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$144,000. Datées du 1er octobre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1963 au 1er octobre 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire pour filles. L'octroi de \$144,000, applicable au service de l'émission, est payable en 3 versements annuels et consécutifs de \$48,000, de 1963 à 1965 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à \$9,360,610, y compris \$2,336,905 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$196,000.

Un important syndicat, dirigé par René-T. Leclerc Inc., et comprenant 14 firmes, offre \$8,000,000 d'obligations de l'hôpital St-Luc

Depuis plusieurs mois et, même au delà d'une année, il n'y eut guère d'émissions lancées sur notre marché par nos hôpitaux, ordinairement fort emprunteurs. On semble vouloir regagner le temps perdu et voici que ce matin l'hôpital Saint-Luc annonce le lancement d'une nouvelle émission de \$8,000,000 d'obligations, 5 1/2% et 6% dont le paiement en capital et intérêts est garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la province de Québec, à même le fonds consolidé du revenu. Les valeurs sont offertes par un puissant syndicat dirigé par René-T. Leclerc Inc. et comprenant 13 maisons de valeurs de placement, soit: L.G. Beaulieu & Cie, Limitée; Banque Provinciale du Canada; Morgan, Ostiguy & Hudson Ltd.; Banque Canadienne Nationale; Hamel, Fugère & Cie, Limitée; J.T. Gendron Inc.; Brault & Chaput; Crédit Interprovincial Inc.; Geoffroy, Robert & Gélinas Inc.; Laguerre & Desrochers, Limitée; Belanger Inc.; W.C. Pittfield & Company, Limited; Forget & Forget Limitée. Les obligations échéant de 1963 à 1968 exclusivement, sont offertes à 99 pour rapporter un peu plus que 5 1/2% et celles de 1968 à 1982 sont offertes à 100 pour rapporter du 8%. La livraison de cette émission se fera vers le 9 octobre. Le produit de cette émission servira à payer le coût des travaux requis pour compléter le programme d'agrandissements de l'hôpital présentement en cours. Cet hôpital a été fondé en 1908 et au 10 septembre 1962, il avait été dépensé \$13,643,432 en immobilisations en vue des agrandissements projetés qui portent le total des lits à 750. Vu la subvention spéciale du gouvernement de Québec en vertu d'une loi sanctionnée le 27 juin 1962, l'on peut s'attendre à ce que les valeurs offertes soient absorbées rapidement, d'autant plus que les taux offerts sont conformes au loyer actuel de l'argent. C'est la Société d'Administration et de Fiducie qui agit comme fiduciaire dans cette finance.

Marcel CLEMENT

DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS JOIGNENT LE CONSEIL DE GAS & OIL COMPANY LIMITED



PAUL E. LAFONTAINE



DOUGLAS M. HALL



HAROLD W. HUNTER

Monsieur Clifford R.J. Smith, président et administrateur de la compagnie, annonce l'élection de Paul E. Lafontaine, Q.C., Montréal; Douglas M. Hall, B.Arch., M.R.A.I.C., Toronto et Harold W. Hunter, industriel, Kitchener, au conseil d'administration de Gas & Oil Company Limited. Les nouveaux administrateurs rejoignent le conseil par la suite de l'augmentation autorisée récemment par les membres du conseil portant le nombre de sept à dix. Monsieur Lafontaine est à la tête de la firme légale de Paul E. Lafontaine, de Montréal, et est vice-président de l'Association Canadienne Parlementaire Nat. Monsieur Hall est à la tête de la firme de Douglas M. Hall, architecte et vice-président de William S. Hall, ingénieurs-conseils, Toronto. Monsieur Hunter est le président de Electro Porcelain Ltd., Waterloo, Ontario, une division de Rostone Corp. of Lafayette, Indiana et est aussi vice-président en charge de la finance de Mosport Ltd.

Emission de \$150,000,000

Le ministre des finances, l'honorable George Nowlan, annonce que les détails d'une offre de \$150 millions d'obligations du gouvernement du Canada seront publiés le 10 septembre.

L'offre comprend deux échéances portant la date du 1er octobre et émises pour des termes de 2 1/2 ans et 6 1/2 ans respectivement. M. Nowlan a fait remarquer que les encaissements du gouvernement ont tendance à une baisse saisonnière juste avant la rentrée du produit de la vente d'obligations d'épargne du Canada au début de novembre. Une partie du produit de la nouvelle offre sera affectée au remboursement de \$67.5 millions d'obligations, 5 1/2%, échéant le 1er octobre; le reste augmentera les encaissements du gouvernement en octobre et novembre, ce qui facilitera le refinancement d'importantes émissions d'obligations échéant le 1er décembre ou peu après.

Le commerce international des valeurs

Est moins actif que précédemment

Le commerce des valeurs de portefeuille entre le Canada et l'étranger a donné lieu à des rachats nets de \$22,700,000 en juillet. Cette sortie de capitaux se compare à des sorties de \$21,900,000 en juin et de \$11,600,000 en mai, mais était bien inférieure aux sorties de mars et d'avril. Le surplus de juillet se composait de rachats nets d'émissions canadiennes (13 millions) et d'émissions étrangères (\$9,700,000). Le commerce des valeurs canadiennes durant le mois s'est soldé par des ventes nettes d'obligations (\$2,600,000) et par des rachats nets d'actions ordinaires et privilégiées (\$15,500,000). Les rachats d'actions ont diminué d'environ 4 millions de dollars sur ceux de juin, mais ont un peu surpassé le record d'après-guerre établi en mai. Les émissions provinciales ont figuré pour près de \$2,100,000 des ventes nettes d'obligations et les émissions directes et garanties du gouvernement du Canada, pour environ \$1,600,000. Il y a aussi eu rachats nets des autres catégories d'obligations.

À noter...

Hollinger Consolidated Gold Mines Limited a inscrit, sur la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière à 10.00 a.m. vendredi le 14 septembre, 5,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$5.00 chacune, dont 4,920,000 sont émises et en circulation. Leur symbole sur le téléscripteur est "HOL". Les actions de cette entreprise ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière le 13 septembre, vu leur inscription le 14 du même mois sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Les entreprises suivantes paieront ce matin à leurs actionnaires les dividendes qui suivent: B. A. Bank Note, 30; B. C. Tel 6 1/2; priv. 1.56; Bruck Mills A, 30; Can. Malin, 50; Eddy Paper, 15; Ford of Can., 1.25; Macassa Mines, 0.55; MacMillan, Bloedel, 15; Massey Ferguson, 10.

Crane Canada Ltd rapporte que son offre du 6 août d'acheter 125,000 actions de James Robertson Co à \$16 chacune a été un succès, avec 98.4% des actions remises. Le solde serait transféré sous peu dit-on.

La production d'électricité aux E.-U. durant la semaine terminée le 8 courant n'a augmenté que de 1% au regard du total pour la même semaine l'an dernier, et elle indique une baisse par rapport au total de la semaine terminée le 1er septembre 1962.

Radio Corp. a retiré son action de Whirpool Corp. à cause des conditions du marché.

Ventes de Ford, maintenues en 1963

Au dire du président de la Société Ford du Canada

TORONTO PC — M. Karl E. Scott, président de la société Ford du Canada, a prédit hier que le volume des ventes d'automobiles en 1963 ne varierait pas sensiblement au regard des statistiques de 1962.

Il a ajouté que tout changement sur le marché canadien des automobiles devrait se tra-

duire par un recul des voitures importées en raison de la taxe d'accise de 10 pour cent.

Commentant le nombre considérable de modèles mis sur le marché cette année, M. Scott a conclu que "le public ratifie des voitures économiques sans se préoccuper de leur prix".

Ottawa émet une série d'obligations d'épargne portant intérêt de 5.11%

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Nowlan, a annoncé que le Canada émettra une nouvelle série d'obligations d'épargne portant intérêt moyen de 5.11 pour cent, le plus haut jamais vu, sur une période de 14 ans.

Les obligations de cette série de 1962 seront disponibles dans les banques, chez les courtiers de valeurs, les courtiers de placements, les compagnies de prêts et les trusts. L'employé pourra également les acheter par retenues sur son salaire. La limite est de \$10,000 par personne.

L'intérêt sera de 4 1/2 pour cent durant les trois premières années, de cinq pour cent durant les trois années suivantes et de 5 1/2 pour cent durant les huit dernières années.

L'an dernier, l'intérêt moyen était de 4.6 pour cent sur une période de 10 ans, soit de 4 1/4 pour cent la première année, de 4 1/2 pour cent durant les six années suivantes et de cinq pour cent les trois dernières années.

Le virement a été de 2,880,000 actions contre 3,100,000 jeudi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 8 à 22 1/2. Chrysler a été le stock le plus en demande, cédant 1/8 à 56 1/2 sur un déplacement de 66,500 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 1/4, Walker-Gooderham, McIntyre Porcupine et Granby Mining ont gagné 1/2 chacun.

Aluminium Ltd et Pacific Canadian ont cédé 1/4 et International Nickel 1/4. Distillers Seagrams a perdu 1/4.

Les cours étaient mixtes à la Bourse Américaine, hawigan Sa hausse de 1 1/8. Preston Mining a gagné 3/16. Brazilian Traction a cédé 1/4.

L'industrie de la confection, active

509 établissements en opération

Le rapport annuel du trente-cinquième exercice financier de Canada Packers, terminé le 28 mars 1962, laisse voir que le chiffre des ventes, s'élevant à \$558,476,000 pour 1962, est de 2.5 p. 100 supérieur à celui de 1961, et partant, que les bénéfices nets de la compagnie ont augmenté de 8.5 p. 100, à \$3,072,000 contre \$4,872,000 en 1961.

Il faut noter toutefois que ce chiffre des ventes et ces bénéfices nets sont tous deux légèrement en retrait sur ceux de l'exercice-record de 1960.

À l'occasion de la présentation de son rapport financier, la compagnie a profité pour commenter les conclusions auxquelles en est venue la commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce relativement aux affaires de Canada Packers. En effet, la commission en est venue à la conclusion que le fait que Canada Packers a acheté les compagnies Calgary Packers et Wilsil Ltd. en 1955 a réduit de façon notable la concurrence dans l'industrie de la préparation des viandes.

La filiale canadienne de la plus grande entreprise de viandes des États-Unis s'élève contre les données de cette conclusion de la commission d'enquête, soutient que "la concurrence n'a jamais été aussi vive que maintenant dans l'industrie", et démontre que ses bénéfices nets d'exploitation donnent un peu moins de 1/6 de cent par livre de produit vendu. C'est moins, selon le rapport, que les bénéfices moyens par livre des dix dernières années.

D'après les calculs de Canada Packers, cette compagnie fait envier 28 p. 100 des affaires de l'industrie au Canada, et vient en concurrence avec 39 entreprises disposant de 68 usines, sans compter également les quelques 2,000 usines où ne vont pas les inspecteurs fédéraux.

Le pétrole brut et le gaz naturel

La production de pétrole brut a augmenté le 1.4 p. 100 en juin sur un an plus tôt, soit 18,142,380 barils contre 17,893,591, et celle de la période janvier-juin, de 16.2 p. 100 (120,928,275 barils contre 104,062,530); c'est ce qu'indiquent les chiffres anticipés qui paraîtront dans le numéro de juin du rapport du B.F.S. intitulé Crude Petroleum and Natural Gas Production. La production du gaz naturel a grimpé de 55 p. 100 durant le mois (88,064,681,000 pieds cubes contre 43,999,721,000) et de 43 p. 100 durant le semestre (468,028,341,000 contre 326,577,502,000).

Des détails sur l'édifice de la Banque Royale

Inaugurée cette semaine sur la Place Ville-Marie

Voici des détails sur l'édifice de la Banque Royale du Canada, inauguré cette semaine sur la place Ville-Marie. Les statistiques sur la construction sont comme suit:

Charpente d'acier 49,000 tonnes. Escaliers: Nombre de marches du deuxième sous-sol à la tour d'observation: 1,016. Facilités mécaniques. Tuyaux de mesures diverses, 162 milles. Capacité de distribution d'air, (alimentation et aspiration) 2,000,000 pieds cubes à la minute. Systèmes électriques. Conduits divers, 210 milles. Canalisations électriques - mesures diverses, 715 milles. Agencements électriques - types divers 59,000. Capacité du transformateur, 36,000 KVA. Toiture métallique. Surface totale 1,345,000 pieds carrés. Ignifugation au vaporisateur. Surface recouverte 3,780,000 pieds carrés. Amiante utilisée, 3,126,000 livres. Paroi. Surface totale de la paroi, 587,624 pieds carrés. Vitrerie (verre solaire laminé d'un quart de pouce d'épaisseur) 268,528 pieds carrés. Louvres, 67,920 pieds carrés. Poids total de la paroi d'aluminium, 2,000,000 livres.

Bourse de Toronto

Meilleure allure du marché minier sur un mouvement accéléré

TORONTO — Les industriels ont enregistré hier leur première avance de la semaine en Place Torontoise.

Dans le secteur des Mines, Lencourt a été particulièrement en faveur, haussant de deux cents à 14 cents sur un déplacement de plus de 400,000 actions. Tribag a haussé de sept cents à \$1.37 cependant que Viacom a cédé 15 cents à \$1.18.

Dans le compartiment des industries, Canadian Oil a gagné 3/4 à 41 7/8. Power Corporation a haussé de 7-8.

Shawinigan a gagné 1-3/4 à 23. Interprovincial Pipe Line, Massey - Ferguson, Banque de Montréal et Walker - Gooderham accusaient des gains variant de 1-8 à 1-4.

Le virement a été de 5,784,000 actions contre 7,030,000 jeudi. Dans le secteur des métaux communs, International Nickel et Noranda ont cédé 3/4 et 1-2 respectivement cependant que Denison a gagné 1-8 et Consolidated Mining and Smelting 3-8.

Dans le secteur des pétroles de l'Ouest, Calgary et Edmonton ont gagné 3/4 et Hudson's Bay 1-8 cependant que Home A et Pacific Petroleum ont cédé 1-8 chacun.

Estimation des volailles dans notre province

Selon le ministère du commerce et de l'industrie

La division agricole du Bureau de la statistique du Québec, publie une estimation du nombre de poules et poulets, de dindons, d'oies et de canards sur les fermes au 1er juin 1961 et 1962, par régions économiques et par comtés.

Pour fin de comparaison, on trouvera les chiffres du recensement de juin 1961, ou dans certains cas les chiffres du recensement, ajustés par la division agricole du Bureau fédéral de la statistique.

Poules et poulets: Le nombre de poules et poulets sur les fermes au 1er juin 1962, est estimé à 12,680,000 contre 12,935,000 en 1961. La répartition de cet effectif est la suivante: (chiffres de 1961 entre parenthèses) Poussins de moins de deux mois, 7,335,000 (7,900,000); poulettes de deux à six mois gardées pour la ponte, 925,000 (890,000); poules ponduses et poulets, de six mois et plus, 3,800,000 (3,195,328); tous autres, de deux mois et plus, non gardés pour la ponte, 820,000 (950,000).

Dindons: Estimé à 625,000 au 1er juin 1962, le nombre de dindons indique une baisse de 14.6 pour cent sur celui du recensement de juin 1961 qui était de 731,988.

Oies: On estime le nombre d'oies à 8,000 en 1962 contre 7,318 en 1961, soit une augmentation de 9.3 pour cent.

Canards: Le nombre de canards en juin 1962 était de 54,000 à rapprocher de 56,637 en 1961, ce qui représente une diminution de 4.7 pour cent.

Bourses de Londres

Cours tranquilles en fin de semaine

LONDRES Reuters — Les valeurs mobilières étaient tranquilles à la fin de semaine, à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont enregistré des gains de 3-16 à la suite de l'apparition de nouvelles obligations portant intérêt à 5 1/2 pour cent. Toutes les émissions récentes portaient un intérêt de six pour cent.

Les valeurs du dollar étaient à la baisse. Woolworth a perdu 1 1/2 point à 120 1/2 et International Nickel un point à 111 3/4.

L'or était tranquille. Les pertes enregistrées au début dans l'ait ont été effacées. Le cuivre était tranquille et le pétrole aussi.

Par les Canadiens

TORONTO. — Les Canadiens ont acheté de nouvelles polices d'assurance-vie au montant de \$3,585,100,000 au cours du mois de juillet, selon un sommaire de la Life Insurance Agency Management Association. Cela porte à \$3,585,100,000 le montant des nouvelles polices pour les sept premiers mois de 1962, soit une légère augmentation en regard de la période correspondante de 1961 alors que les nouvelles polices s'élevaient à \$3,579,800,000.

Les achats d'assurance-vie ordinaire en juillet se sont élevés à \$433,600,000 comparativement à \$413,800,000 en juillet 1961.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont diminué au cours du même mois, atteignant une somme de \$2,500,000, alors que pour le mois correspondant de 1961 leur chiffre avait été de \$2,900,000.

Les achats d'assurance-vie collective se sont élevés à \$125,900,000 en juillet 1962 alors qu'ils avaient atteint \$160,400,000 en juillet 1961.

Voici la liste des achats d'assurance-vie ordinaire par province en juillet 1962, avec, entre parenthèses, les chiffres de juillet 1961 (les trois zéros finaux étant retranchés):

Alberta	\$ 31,100	(\$ 29,300)
Colombie-Britannique	36,800	(34,300)
Manitoba	17,200	(16,800)
Nouveau-Brunswick	9,500	(8,700)
Terre-Neuve	2,900	(2,900)
Nouvelle-Ecosse	12,100	(13,600)
Ontario	163,100	(161,600)
Ile-du-Prince-Edouard	1,100	(1,100)
Québec	147,000	(133,900)
Saskatchewan	12,800	(11,900)
Total	\$433,600	(\$413,800)

National Industrial Conference Board

Tiendra son 425ème congrès à l'hôtel Sheraton-Mt-Royal le 11 octobre

Le très honorable vicomte Amory, haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, parlera du rôle de la Grande-Bretagne dans les négociations préliminaires à son entrée dans la Communauté économique européenne, lors de la 425ème assemblée du National Industrial Conference Board, le 11 octobre prochain, à l'hôtel Sheraton-Mt-Royal, à Montréal.

Lord Amory, ancien chancelier de l'Echiquier et ancien président du conseil des ministres de l'organisation pour la coopération européenne, adressera la parole au déjeuner. Il sera présenté à son auditoire par M. D.W. Ambridge, président de l'Abitibi Power & Paper Limited. M. Harold H. Helm, président de la Chemical Bank New York Trust Company, présidera ce déjeuner.

Outre la causerie du déjeuner, trente orateurs du monde des affaires, du travail et du gouvernement participeront à six groupes de discussions. Les sujets comprennent l'avenir

économique pour le Canada et les États-Unis; la position du Canada dans le commerce mondial; la politique commerciale des États-Unis du point de vue du Canada; et des États-Unis; les conventions collectives et l'intérêt général; et la planification en organisation, où on mettra l'accent sur la décentralisation ainsi que la coordination et le contrôle.

Bourse de Montréal

Meilleure fin de semaine sur la place locale

MONTREAL PC — Les cours ont progressé hier en Place locale au milieu d'une forte activité.

Canadian Oil a haussé de 5-8 à 41 5-8 et Imperial Oil de 1-2 à 43 7-8. Royale Oil a gagné 5-8 à 14 5-8 dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

Dans le compartiment des services publics, Shawinigan a haussé de 1-4 à 24 7-8. Les droits de souscription de Bell ont gagné deux cents à 80 cents et Bell a haussé de 1-8 à 49 7-8.

Canadian International Power a haussé d'un point à 11 1-2 et Massey-Ferguson de 1-4 à 11 3-8.

Dans le secteur des mines, Bruneau a haussé de 2-12 cents à 39 1-2 cents cependant que Fox Lake a cédé 1-2 cent à 36 1-2 cents. Kiama Gold a haussé de 19 cents à \$2.25 et Mount Pleasant a cédé deux cents à \$2.23. Keeley-Frontier a cédé trois cents à 54 cents.

Bowater Paper Corp. vend moins

Durant le 1er semestre au regard de 1961

Bowater Paper Corporation, de Londres, a connu, durant les 6 premiers mois de 1962, une baisse de ses profits nets établis à \$4,214,000, après des ventes de \$209,000,000.

Voilà un an, les profits de la compagnie s'élevaient à \$5,166,000 s'élevaient à \$5,166,000 avec un chiffre de ventes de \$211,700,000.

Le rapport publié à Londres et à New York commente que le Royaume-Uni est demeuré encore une fois le marché qui offre le moins de débouchés parmi ceux où la compagnie fait affaire. Les revenus provenant des usines établies sur le continent américain, souligne le rapport, ont été plus élevés que ceux de la période correspondante de l'année dernière.

Entre autres usines en Amérique, Bowater Paper s'est établie à Corner Brook, Terre-Neuve, et à Liverpool, Nouvelle-Ecosse.

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Holte & Associés Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CH

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Sommaire des transactions de ce

Denrées alimentaires

MONREAL (PC). — Cours des denrées transmis à Monreal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageo de bois: extra-gros 50; A-gros 49 1-2; A-moyen 34; A-poulet 28; B 32 à 33; C 23.

Beurre: arrivages courants admissible 92 50 3-4. 93 50 3-4; frais, de crémeries, en

admissible 92 51, 93 52.
Fromage: livré à Montréal

Cours des changes
Afrique du Sud Rand 1.51 5-8

Angleterre, Lb	3.01 3-4
Argentine, Peso	.0089

Autriche Schilling	.0419
Belgique, Franc	.0217
Brsil, Cruzeiro	.0026
Chili, Escudo	.60
Danemark, Couronne	.1357
Espagne, Peseta	.0181

Italie, Lire	.001737
Japon, Yen	.0030

New-York, Dollar	1.07 23-
Norvège, Cour.	.1507
Nlle-Zélande, Lb NZ	3.00 7-8
Pérou, Sol	.0403
Suède, Cour.	.2092

Tchécoslovaquie, Cr.	.1510
Venezuela, Bolivar	.2376

Moyennes à N.-Y.				
	30in	15rr	15ut	40st
Samedi	317.2	103.2	127.9	223.8
Vendredi	315.9	102.7	127.8	223.5
Sem. pass.	318.4	104.8	127.5	223.2
Mois pass.	316.4	103.8	126.4	223.1
Ann.	316.8	103.8	127.3	223.1

1962 Bas	283.8	97.0	110.3	250
1961 Hail	384.1	130.5	148.9	261
1961 Bas	319.3	112.2	111.8	211

A V I S
BRUBEGA INC.

AVIS est donné que la compagnie "Brubega Inc.", constituée en corporation en vertu de

et ayant son siège social en
ité de Montréal, s'adressera au
Procureur général de la provi
e de Québec pour obtenir

CANADIAN PACIFIC

RAILWAY COMPANY

AVIS est par les présente
onné que Canadian Pacific
railway Company s'adresser
u Parlement du Canada, à t
rochaine ou subseuente se
ion, pour la passation d'un

ection 35 quart sud-est, canto

méridien, à ou dans le voisinage de Bredenbury, province de Saskatchewan, au mille 117 de la subdivision de Bredenbury, s'étendant de la généralité d'un point dans une direction sud-est pour une distance d'environ 15 milles, jusqu'à un endroit dans la section 24 quart nord-est, canton 20, rang 33, à l'ouest du principal méridien dans la province de Saskatchewan.

Montréal, 4 septembre 1962
 Canadian Pacific
 Railway Company
 T.F. TURNER,
 secrétaire.

LES LOIS ET D'AFFAIRES

MEDECIN

Dr C. MELILLO
 Gradué d'Europe
 Gunitis urinaires, peau, sang glandes,
 troubles osseux, troubles du système
 nerveux, impuissance masculine, anxiété,
 troubles du sommeil, dépression, alcoolisme,
 diabète, rhumatismes, troubles de la circulation.

131, avenue Sherbrooke, W. 8 A 8 1 1 1

PSYCHANALYSTE

PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
Dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
CS. 4-6453
118 SHERBROOKE EST — VI. 5-8058

*Encouragez
nos
annonceurs*

NCES

ance sur la Vie

ubegarde

NTREAL

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

André Tielemans s'exile

A l'instar de Mike Belkin, ce jeune canadien classé comme le meilleur joueur de tennis junior aux Etats-Unis, André Tielemans, champion junior canadien va tenter de parfaire son éducation tennistique chez les américains. Grâce à une entente avec l'association canadienne de tennis, Tielemans, tout en complétant ses études en Californie aura l'occasion unique de développer son talent au maximum de ses capacités. Il jouera à l'année longue au Modesto Tennis Club où l'ex-instructeur de Lorne Main autrefois de notre équipe de Coupe Davis verra à le faire participer à autant de tournois que possible pour essayer d'en faire une vedette internationale. Je crois qu'avec le talent naturel de Tielemans la chose sera facile et que d'ici deux ans tout au plus il saura épauler solidement François Goudbout qui lui-même à ce moment-là sera de calibre international après ce qu'il a su nous montrer dans son match et contre Dennis Ralston et Hamilton Richardson cet été chez nos voisins.

Tielemans vs Belkin

On a fait grand bruit cette année chez nos voisins du sud au sujet des victoires éclatantes remportées par Belkin au circuit des tournois de tennis. Cependant même si Belkin a défait André Tielemans à Montréal récemment au Centre Misonneux lors des séries de matches de Coupe Davis junior, il faut prédire à Tielemans un avenir plus brillant. Il possède une foule d'avantages que Belkin pourrait lui envier. Disons tout d'abord que sa taille le sert grandement et l'aide d'une façon certaine à couvrir une large étendue de terrain tout en lui épargnant nombre de pas inutiles. Pour dix pas aller-retour qu'exécute Belkin, Tielemans couvre d'une enjambée la même superficie de terrain! Il possède en plus un service aux balles fracassantes qu'il fait suivre de volées décisives au filet, chose que peut faire difficilement Belkin du au fait qu'il tient à peu près tout le temps sa raquette à deux mains, ce qui raccourcit sa portée de beaucoup. En poursuivant cette comparaison, je remarque une chose qui saute aux yeux.

A moins qu'il ne change...

Mike Belkin ne sera jamais qu'un bon joueur de fort calibre, mais qui ne perçera pas au firmament des étoiles internationales, car sur une surface rapide telle que gazon, asphalte ou bois, en persévérant à jouer au fond du court, il se fatigue inutilement. Il faut pouvoir couper d'un coup sec et précis un échange qui ne doit pas s'éterniser. Ces surfaces d'ailleurs ne se prêtent pas à cette technique de matches joués à l'ancienne! Ce qui lui nuit dans son jeu de filet c'est précisément le fait que tenant sa raquette à deux mains il se trouve souvent dans une position des plus inconfortables. La semaine qui a précédé son arrivée à Montréal l'a vu perdre un match de première ronde aux mains d'un jeune junior de Californie à Forest Hills. Et j'ai entendu à plusieurs reprises Belkin murmurer ceci: "Tant que je n'appréhenderai pas à jouer au filet, je ne serai toujours qu'un chien de chasse qui rapporte les balles à celui qui sert!" Il sait donc qu'il lui faut changer de jeu pour briller, mais le pourra-t-il? Tielemans de son côté n'a qu'à copier la détermination au jeu de Belkin pour le dépasser de cent coudées... ce qu'il fera dès l'an prochain!

Dimanche à B. B.

Remise de trophée à Jean Jodoin

Royal Ronald, le seul ambieur à découper le mille en moins de deux minutes au Canada cette année, est favori à 5 pour 2 pour remporter les honneurs de l'ambie de \$5,000, épreuve principale du programme de demain après-midi à Blue Bonnets.

Claude Watters, tout fier de la prime de \$500 qu'il vient d'encaisser en récompense de son exploit, déclare, au sujet de Royal Ronald: "Je l'ai travaillé cette semaine sur la piste améliorée de Blue Bonnets et je crois qu'il s'est encore amélioré. Je tenterai dimanche d'abaisser le record de 2:02 que détient Duane Hanover".

George Nassif, propriétaire d'Irish Grattan, 2:00.3, n'est pas prêt à concéder la victoire à Royal Ronald: "Lorsque Royal Ronald a découpé son mille en 1:39.3, mon cheval n'était pas là. Il était en Nouvelle-Ecosse. Irish Grattan a vaincu plusieurs fois Royal Ronald, cet été, notamment dans les grandes classiques de l'ambie au Richelieu. Et il peut le faire encore, j'en suis convaincu".

Winning Adios, l'as des écuries Miron, qui se balade en 2:01 aux Etats-Unis, est au nombre des inscrits de dimanche, de même que Sir Winston Pick (invincible à Québec), Mighty Dudley, 1:39.3, Lord Dares et High Test.

Trot Notes... Un total de \$29,000 en bourses est à l'enjeu, ce soir et demain, à Blue Bonnets... On verra à l'oeuvre les chevaux de plusieurs nouvelles écuries, dont celles de Johnny Reid, Allen MacRae, John Hayes, Bill Herbert et Ron Feagan... Ce soir, Uncle Duck, le formidable ambieur de trois ans que vient d'acheter le sportsman Hermenegilde Gilbert, tentera de se venger de Dares Direct et de King's Meadow, qui l'ont devancé au Richelieu sur piste boueuse ces

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE
Cincinnati (16-11) vs Kait (16-13)
New York à Boston (12-7)
St-Louis à Philadelphie (10-11)
Pittsburgh (10-11) vs Chicago (10-11)
Cincinnati à New York
Pittsburgh (10-11) vs Kait (16-13)
San Francisco à Pittsburgh (16-13)
Los Angeles à Chicago
Drystdale (21-7) vs Koonce (9-9)
Houston à Milwaukee (soir)
Brock (9-8) vs Shaw (13-9)

Wills court vers le record de Ty Cobb



CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST	G	P	N	Pp	Pt
Ottawa	4	2	0	145	113
Hamilton	3	3	1	122	113
Montréal	2	3	1	113	145
Toronto	0	5	0	80	135

CONFERENCE DE L'OUEST	G	P	N	Pp	Pt
Winnipeg	4	1	0	197	106
Calgary	3	4	1	146	136
Regina	2	3	0	107	117
Vancouver	3	4	0	128	128
Edmonton	3	4	0	123	145

LIGUE AMERICAINE

CONFERENCE DE L'EST	G	P	N	Pp	Pt
New York	0	0	0	28	17
Houston	1	0	0	28	23
Boston	0	0	0	22	42
Buffalo	0	1	0	23	28

CONFERENCE DE L'OUEST	G	P	N	Pp	Pt
Dallas	1	0	0	42	28
Denver	1	0	0	42	28
San Diego	0	1	0	21	30
Oakland	0	1	0	17	28

COMPTES

CONFERENCE DE L'EST	T	C	P	S	Pt
Dixon, Montréal	7	0	0	0	42
Wills, Ottawa	6	0	0	0	36
Sutherland, Hamilton	15	5	1	31	
Racine, Ottawa	18	3	3	30	
Oliver, Montréal	14	4	1	27	
Mitchell, Toronto	9	3	1	19	
Kuntz, Hamilton	3	0	0	19	
McDougal, Toronto	3	0	0	18	
Grant, Hamilton	3	0	0	18	
Henley, Hamilton	3	0	0	18	
Patterson, Hamilton	3	0	0	18	
Shatto, Toronto	3	0	0	18	
Stephens, Montréal	3	0	0	18	
Stewart, Ottawa	3	0	0	18	

CONFERENCE DE L'OUEST	T	C	P	S	Pt
Coffey, E.	6	13	6	2	69
James, W.	2	21	5	4	52
Lindford, C.	2	21	5	4	52
Buchanan, C.	5	0	0	0	30
Lewis, W.	5	0	0	0	30
Kristopatis, B. C.	5	0	0	0	30
Robinson, C.	13	4	0	25	
Furston, W.	4	0	0	24	
Beamer, B. C.	4	0	0	24	
Lenschied, B. C.	4	0	0	24	
Pitts, W.	3	0	0	18	
Keeling, C.	3	0	0	18	
Dillard, C.	3	0	0	18	
Burton, B. C.	3	0	0	18	

Buffalo

WELLAND. — Les Bisons de Buffalo, de la LAH, ont commencé leur entraînement hier avec 38 joueurs au camp. Syracuse, une nouvelle équipe de la LPE, s'entraînera avec Buffalo.

Billy Raey est l'instructeur de l'équipe de la Ligue Américaine de hockey.

Blue Bonnets présenteront un trophée à Jean Jodoin, de Longueuil, champion des conducteurs à B. B. au meeting de l'automne dernier. Jodoin a conservé une moyenne de .368...

À BLUE BONNETS

Les inscrits de samedi

PREMIERE COURSE	C-3 Ambie — \$1,100
1. Rondeau, P. Gauthier	
2. Dena, K. Blue	
3. Padden, H. Hovell	
4. Volney, C. Poulin	
5. Shadyale, Reine	
6. Kay, Mac	
7. Bobby LaRue	
8. Atawana, Oro Splice	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Lott, L. G. McDonald	
2. Lott, L. G. McDonald	
3. Lott, L. G. McDonald	
4. Lott, L. G. McDonald	
5. Lott, L. G. McDonald	
6. Lott, L. G. McDonald	
7. Lott, L. G. McDonald	
8. Lott, L. G. McDonald	

Les inscrits de dimanche

PREMIERE COURSE	C-2 Ambie — \$1,100
1. Dom, Dhu	
2. Meadow, B. R. Bardier	
3. Ambro, Bower	
4. Bold, Boy	
5. Watta, Man	
6. Danny, Brooke	
7. Janice, Johnson	
8. Meadow, Champ	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Grattan, Baker	
2. The Mighty Man	
3. Captain, Riddell	
4. Robbie, Scott	
5. Peggy, P. Prologue	
6. Fire, Jamie	
7. Frank, L. Lashie	
8. Aéro Jet	

Les inscrits de dimanche

PREMIERE COURSE	C-3 Ambie — \$1,100
1. Dom, Dhu	
2. Meadow, B. R. Bardier	
3. Ambro, Bower	
4. Bold, Boy	
5. Watta, Man	
6. Danny, Brooke	
7. Janice, Johnson	
8. Meadow, Champ	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Grattan, Baker	
2. The Mighty Man	
3. Captain, Riddell	
4. Robbie, Scott	
5. Peggy, P. Prologue	
6. Fire, Jamie	
7. Frank, L. Lashie	
8. Aéro Jet	

Les inscrits de dimanche

PREMIERE COURSE	C-3 Ambie — \$1,100
1. Dom, Dhu	
2. Meadow, B. R. Bardier	
3. Ambro, Bower	
4. Bold, Boy	
5. Watta, Man	
6. Danny, Brooke	
7. Janice, Johnson	
8. Meadow, Champ	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Grattan, Baker	
2. The Mighty Man	
3. Captain, Riddell	
4. Robbie, Scott	
5. Peggy, P. Prologue	
6. Fire, Jamie	
7. Frank, L. Lashie	
8. Aéro Jet	

Les inscrits de dimanche

PREMIERE COURSE	C-3 Ambie — \$1,100
1. Dom, Dhu	
2. Meadow, B. R. Bardier	
3. Ambro, Bower	
4. Bold, Boy	
5. Watta, Man	
6. Danny, Brooke	
7. Janice, Johnson	
8. Meadow, Champ	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Grattan, Baker	
2. The Mighty Man	
3. Captain, Riddell	
4. Robbie, Scott	
5. Peggy, P. Prologue	
6. Fire, Jamie	
7. Frank, L. Lashie	
8. Aéro Jet	

Les inscrits de dimanche

PREMIERE COURSE	C-3 Ambie — \$1,100
1. Dom, Dhu	
2. Meadow, B. R. Bardier	
3. Ambro, Bower	
4. Bold, Boy	
5. Watta, Man	
6. Danny, Brooke	
7. Janice, Johnson	
8. Meadow, Champ	

DEUXIEME COURSE	C-3 Trot — \$700
1. Grattan, Baker	
2. The Mighty Man	
3. Captain, Riddell	
4. Robbie, Scott	
5. Peggy, P. Prologue	
6. Fire, Jamie	
7. Frank, L. Lashie	
8. Aéro Jet	

Chicago — Maury Wills a continué de s'attaquer au record de l'immortel Ty Cobb pour le nombre de buts volés au cours d'une saison et hier il réussissait son 11ème larcin aux dépens des Cubs de Chicago alors que les Dodgers de Los Angeles l'ont emporté au compte de 13 à 7. Wills le premier homme au bâton pour les Dodgers à la première manche se vit accorder un but sur balles dès sa première apparition et sur le lancer suivant il volait au second coussin pour réussir son exploit de prédilection encore une fois.

Avant que la première manche ait pris fin les Dodgers avaient réussi cinq coups sûrs, obtenu quatre passes gratuites au premier but pour se mettre en route pour une sixième victoire d'affilée. Wills qui n'est plus qu'à cinq buts volés du record qu'on disait inattaquable se fit cependant prendre

en défaut à la huitième manche quand il voulut tenter à nouveau son jeu de vitesse. Ce n'était que la onzième fois que Wills se faisait prendre en défaut cependant de puis le début de la saison. Tommy Davis qui tente de s'emparer des honneurs de la première position chez les frappeurs a réussi trois coups sûrs pour augmenter sa moyenne à 3.41. Frank Howard cependant fut le gros canon des Dodgers avec trois coups sûrs en plus d'un coup de circuit, faisant compter quatre points. Duke Snider également frappa un circuit.

Malgré l'avance de 7 points que lui avaient donné ses coéquipiers, Podres le lanceur débutant pour les Dodgers fut incapable d'améliorer sa fiche de 13-11. Il dut faire appel à Larry Sherry à la quatrième manche et ce dernier récolta sa 7ème victoire en dix essais. Les tenants de la neuvième

place au classement, les Cubs de Chicago, subissant une 95e défaite depuis le début de la saison et établissant un record peu enviable dans leurs propres annales, ont marqué quatre points dans la troisième manche, mais n'ont pu quand même éviter la défaite malgré le 34ème circuit de Banks.

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	2	1	0	1
Gilliam, 2B-3B	3	1	1	2
Snider, CF	3	1	1	2
T. Davis, 3B-CG	3	2	3	1
Pailey, 1B	4	1	1	1
Moore, CF	3	2	4	4
Burritt, 2B	4	1	1	1
Roseboro, R	1	1	0	0
Camilli, R	1	0	0	0
Podres, L	2	0	0	1
L. Sherry, L	2	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Chicago, 3B	4	0	1	1
St-Louis, 2B	3	1	1	2
Banks, 3B	3	0	1	0
Williams, CG	3	0	1	0
Altman, CF	2	0	0	0
Mathew, CG	4	1	1	1
Rodgers, AC	4	1	1	1
Bertell, R	4	2	2	2
Cardwell, L	0	0	0	0

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	2	1	0	1
Gilliam, 2B-3B	3	1	1	2
Snider, CF	3	1	1	2
T. Davis, 3B-CG	3	2	3	1
Pailey, 1B	4	1	1	1
Moore, CF	3	2	4	4
Burritt, 2B	4	1	1	1
Roseboro, R	1	1	0	0
Camilli, R	1	0	0	0
Podres, L	2	0	0	1
L. Sherry, L	2	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Chicago, 3B	4	0	1	1
St-Louis, 2B	3	1	1	2
Banks, 3B	3	0	1	0
Williams, CG	3	0	1	0
Altman, CF	2	0	0	0
Mathew, CG	4	1	1	1
Rodgers, AC	4	1	1	1
Bertell, R	4	2	2	2
Cardwell, L	0	0	0	0

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	2	1	0	1
Gilliam, 2B-3B	3	1	1	2
Snider, CF	3	1	1	2
T. Davis, 3B-CG	3	2	3	1
Pailey, 1B	4	1	1	1
Moore, CF	3	2	4	4
Burritt, 2B	4	1	1	1
Roseboro, R	1	1	0	0
Camilli, R	1	0	0	0
Podres, L	2	0	0	1
L. Sherry, L	2	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Chicago, 3B	4	0	1	1
St-Louis, 2B	3	1	1	2
Banks, 3B	3	0	1	0
Williams, CG	3	0	1	0
Altman, CF	2	0	0	0
Mathew, CG	4	1	1	1
Rodgers, AC	4	1	1	1
Bertell, R	4	2	2	2
Cardwell, L	0	0	0	0

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	2	1	0	1
Gilliam, 2B-3B	3	1	1	2
Snider, CF	3	1	1	2
T. Davis, 3B-CG	3	2	3	1
Pailey, 1B	4	1	1	1
Moore, CF	3	2	4	4
Burritt, 2B	4	1	1	1
Roseboro, R	1	1	0	0
Camilli, R	1	0	0	0
Podres, L	2	0	0	1
L. Sherry, L	2	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Chicago, 3B	4	0	1	1
St-Louis, 2B	3	1	1	2
Banks, 3B	3	0	1	0
Williams, CG	3	0	1	0
Altman, CF	2	0	0	0
Mathew, CG	4	1	1	1
Rodgers, AC	4	1	1	1
Bertell, R	4	2	2	2
Cardwell, L	0	0	0	0

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	2	1	0	1
Gilliam, 2B-3B	3	1	1	2
Snider, CF	3	1	1	2
T. Davis, 3B-CG	3	2	3	1
Pailey, 1B	4	1	1	1
Moore, CF	3	2	4	4
Burritt, 2B	4	1	1	1
Roseboro, R	1	1	0	0
Camilli, R	1	0	0	0
Podres, L	2	0	0	1
L. Sherry, L	2	0	0	0

VANCOUVER. — Les Rangers de New-York ont commencé leurs pratiques sérieuses hier à leur deuxième jour d'entraînement. Emile Francis et Muzz Patrick ont révélé que 38 joueurs ont participé à

DETROIT. — Les Red Wings de Detroit ont annoncé, hier, l'engagement des vétérans Norm Ullman et Vic Stasiuk. Ullman en sera à sa 8e saison avec les Wings, tandis que Stasiuk compte 12 ans d'expé-

la vie universitaire

Ouverture des cours à l'école normale secondaire

L'Ecole normale secondaire, au sein de sa vingt-deuxième année d'existence, a inauguré son année pédagogique mardi, le 11 septembre à l'université de Montréal. Malgré les exigences nouvelles que l'école impose à ses candidats au baccalauréat et à la licence en pédagogie, près de 375 aspirants se sont présentés dont 275 seulement ont été admis: 13 prêtres (5 pour cent), 64 religieux et religieuses (23 pour cent), 198 laïques (73 pour cent). Seuls ceux qui ont offert des garanties suffisantes et qui se sont présentés avant le 1er août ont été acceptés.

Suivent les cours en vue du baccalauréat en pédagogie, 124 laïques, 13 religieux et religieuses et 13 prêtres. Les candidats à plein temps inscrits aux deux années requises pour l'obtention de la licence en pédagogie se partagent comme suit: 19 laïques et 7 religieux et religieuses, pendant que 55 laïques et 44 religieux et religieuses poursuivent le même diplôme à temps partiel.

L'Ecole normale secondaire compte cette année trois nouveaux professeurs: M. Gustave Ve Crépau qui rentre d'une année d'études post-doctorales, M. Antonio Le Sieur, docteur en philosophie (ED.), et Mlle Cécile Boisclair, interprète reconnue des découvertes du docteur Piaget en psychologie. Le nombre de professeurs à plein temps a été porté à dix et celui des professeurs à temps partiel a été réduit à vingt.

Conférences publiques

Les conférences publiques de l'Institut scientifique franco-canadien reprendront à l'université de Montréal, mardi soir, le 18 septembre avec, comme invité, le chanoine Jean-Marie Aubert, professeur au grand séminaire de Marseille, qui prononcera, sous les auspices de la faculté de philosophie et de l'Institut d'études médiévales de l'u. de M., trois conférences portant sur les sujets suivants: mardi, 18 septembre: Actualité du droit naturel; mardi, 25 septembre: Les responsabilités humaines de l'âge atomique; mardi, 2 octobre: L'Eglise et le problème de la paix mondiale.

De plus, l'université de Montréal a voulu souligner cette année le troisième centenaire de la mort de Pascal en présentant, également sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, un spécialiste de ce grand maître, M. Jean Mesnard, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Bordeaux et invité de la faculté des lettres de l'u. de M., qui prononcera quatre conférences publiques les mercredis soir, sous le thème général: Le Nouveau Pascal. Mercredi 19 septembre: La vie intérieure de Pascal; mercredi 26 septembre: Morale et spiritualité chez Pascal; mercredi 3 octobre: Pascal apologiste; mercredi 10 octobre: Pascal et le monde moderne.

Ces conférences seront données à 8 h. 15 du soir, et le public est invité.

Des réformes à l'APLEC

Lors de son dernier congrès tenu dans les murs de la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'APLEC a insisté grandement sur les transformations nécessaires des cadres de l'Association afin de mieux répondre aux besoins professionnels des professeurs laïques qui travaillent dans des collèges classiques de la région de Québec. On ne craint de préconiser la démocratisation des structures qui doterait l'APLEC d'un prestige et d'un essor susceptibles de gagner l'adhésion de la majorité des professeurs. A cet égard, il est intéressant de relever les quatre principaux vœux qui ont été émis:

"Que les structures de l'APLEC soient réformées, dans le cadre de la loi des syndicats professionnels, de façon à assurer un partage plus efficace des pouvoirs administratifs et financiers et à faciliter l'exercice de la démocratie au sein de l'association;

"Que le nombre des sections soit multiplié, après une étude sérieuse des facteurs géographiques, sociologiques et démographiques devant présider à cette multiplication;

"Que l'assemblée générale accorde immédiatement aux sections une plus grande autonomie en tout ce qui concerne leur régie interne;

"Que l'APLEC encourage la formation de nouvelles associations de collège dans l'intention de promouvoir chez les professeurs l'éducation du sens démocratique et la connaissance des rouages de l'administration".

Soutenance de thèse

M. Nicolas Popnjac soutiendra publiquement une thèse en vue de l'obtention d'un doctorat en slavistique (Ph.D.) de la Faculté des lettres de l'université de Montréal, vendredi, le 14 septembre à 4 heures de l'après-midi, en la salle V-440. Le public est invité à cette soutenance de thèse qui a pour thème: Les relations diplomatiques entre la Serbie et la Monténégro (1804-1912). Le jury sera composé de MM. R. Pléty, président, Veljko Lalich, patron de la thèse, Milos Mladenovic et George Skvor.



MM. Denis Morissette et Alban Coutu, respectivement secrétaire général et président de la Fédération des jeunes chambres de la province de Québec, lors de la conférence de presse qu'ils ont donnée hier.

Cours d'intégration au Jeune commerce

La Fédération des jeunes chambres de la province de Québec vient d'instituer un "cours d'intégration" afin de permettre aux nouveaux membres d'avoir une vue générale sur les différents aspects du mouvement.

Le jeune commerce du Québec, qui désire recruter 12.000 nouveaux membres cette année, veut, par ce cours, répondre aux questions immédiates que se posent les membres qui adhèrent au mouvement et éveiller chez ces adeptes la curiosité et le besoin d'approfondir leur connaissance du jeune commerce.

Les cours seront donnés le soir, par les membres du comité exécutif ou le comité d'intégration. Bien qu'il s'adresse particulièrement aux jeunes et aux nouveaux, le cours peut être suivi avec avantage par les plus anciens membres de cet organisme.

Ces cours porteront sur l'histoire du Jeune commerce, son origine, son évolution, sur la nature du mouvement, sur son but premier et ses moyens d'action, sur sa structure. On ajoutera également un cours abrégé sur les procédures délibérantes.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus

en contactant le jeune commerce régional ou local, ainsi que l'a souligné hier le président de la Fédération des jeunes chambres de Québec, M. Alban Coutu, au cours d'une conférence de presse.

M. Coutu, qui a été élu à ce poste lors du récent congrès de la fédération, a rappelé que la Fédération des jeunes chambres de commerce des jeunes du Québec a décidé de changer son nom en celui de fédération des jeunes chambres, afin de se conformer à l'appellation de l'organisme international dont la fédération fait partie, soit la Jeune chambre internationale.

Caouette, disposé à se mesurer à Marchand, n'importe quand...

Le chef du Crédit social au Québec, M. R. Caouette, a fait savoir qu'il était prêt à se rendre n'importe où, n'importe quand pour répondre aux critiques voulant que son parti soit une menace au travail organisé.

Il répondait ainsi à M. Jean Marchand, président de la CSN, qui avait soutenu au début de la semaine que le Crédit social est fondamentalement opposé aux intérêts des travailleurs.

Les deux hommes sont convenus de débattre la question à la télévision, mais aucune date n'a été fixée.

M. Marchand avait souligné que le Crédit social est opposé à l'ONF, à Radio-Canada, à la planification économique, et au plein droit à la grève.

L'organisation ouvrière tient à toutes ces choses, a-t-il dit, et si la théorie du Crédit social était appliquée intégralement, la CSN cesserait d'exister.

M. Caouette a souligné au cours d'une entrevue, que son parti s'oppose aux pressions faites sur les travailleurs, dont les cotisations syndicales obligatoires et la déduction de l'impôt fédéral sur le revenu faite par l'employeur.

Il a précisé qu'il n'est pas catégoriquement opposé au droit de faire la grève.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

Quant aux périodes qui pourraient être allouées aux partis politiques nationaux, à la radio d'Etat, M. Thompson a souligné que M. Diefenbaker, alors qu'il était dans l'opposition, avait tenté d'obtenir que tous les partis aient des périodes égales à leur disposition mais qu'il avait fait volte-face depuis qu'il est au pouvoir.

Le Crédit social et le NDP tentent, auprès du BGR, et du gouvernement, d'obtenir des périodes égales à celles qui sont accordées aux conservateurs et aux libéraux à la radio d'Etat et à la télévision.

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

RED DEER, Alberta. — Le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson a invité le chef libéral, M. Lester Pearson, à un débat politique qui pourrait avoir lieu en novembre à Red Deer.

M. Thompson a lancé cette invitation au cours d'une entrevue télévisée sur un poste local de Red Deer et n'a pas précisé quel pourrait être l'objet de la rencontre entre les deux hommes.

Il a invité M. Pearson à le rencontrer quand le président de l'Association libérale de l'Alberta, M. Earl Hastings, a annoncé que le congrès libéral provincial aura lieu à Red Deer en novembre.

M. Hastings avait précisé qu'il espérait que M. Pearson soit le principal conférencier invité. Aucune date n'a été fixée pour ce congrès.

D'autre part, le chef créditiste a souligné que le premier ministre Diefenbaker agissait de manière à tuer l'avenir du Commonwealth.

"Le Canada, en effet, établit une barrière tarifaire contre le Royaume-Uni et déverse par la suite des produits sur son marché".

Il a noté qu'une conférence commerciale du Commonwealth devrait avoir lieu au plus tôt, afin de fournir l'occasion à la Grande-Bretagne de remédier à ce déséquilibre et d'établir un commerce plus libre à l'intérieur du Commonwealth.

M. Diefenbaker se trouve à Londres actuellement où il participe à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Lui-même et d'autres chefs d'Etat ont exprimé leurs craintes à l'adhésion éventuelle de l'Angleterre au Marché commun.

M. Thompson a émis l'opinion que si l'on offre une alternative à la Grande-Bretagne, on pourra alors croire en l'avenir du Commonwealth.

Parlant des problèmes domestiques, M. Thompson a précisé que plusieurs hommes d'affaires lui avaient dit leur mécontentement de la politique financière du gouvernement.

Une copie des plans et devis pour être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction du tablier (dalles en béton armé et béton précontraint) et l'installation électrique d'un pont (longueur totale: 2900' — deux travées), sur le fleuve Saint-Laurent, entre Caughnawaga et Ville de Lasalle, comtés de Laprairie et Jacques-Cartier. Site: jumelage du pont Honoré Mercier. L'ouverture des soumissions sera faite le 22 octobre 1962, à 3 h. de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pour être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction du tablier (dalles en béton armé et béton précontraint) et l'installation électrique d'un pont (longueur totale: 2900' — deux travées), sur le fleuve Saint-Laurent, entre Caughnawaga et Ville de Lasalle, comtés de Laprairie et Jacques-Cartier. Site: jumelage du pont Honoré Mercier. L'ouverture des soumissions sera faite le 22 octobre 1962, à 3 h. de l'après-midi.

Les soumissions devront être faites sous les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances du Québec, pour une somme équivalente à dix pour cent (10%) du total de la soumission jusqu'à concurrence de quarante mille dollars (\$40.000,00), ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Les soumissionnaires pour les travaux d'installation électrique pourront s'adresser sous le numéro des soumissions Déposées de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec 2, ou encore au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 3532, rue Jean-Talon ouest, Montréal 16, pour obtenir les directives, formules, enveloppes, ainsi que pour consulter les documents.

Les soumissions des soumissionnaires devront être livrées au Bureau des Soumissions Déposées de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec 2, avant midi, heure avancée de l'Est, le 15 octobre 1962.

Les entrepreneurs généraux devront se conformer à ces exigences, car seules les soumissions présentées par les soumissionnaires par l'entremise du Bureau des Soumissions Déposées, seront admises par le Ministère.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVÉ A. GAUVIN, Ing. P. Sous-Ministre QUÉBEC, le 10 septembre 1962

ment conservateur, ajoutant que les restrictions de crédit devraient être abolies de manière à aider les petites entreprises.

RECOMMANDATION DE LA METAL MINING ASSOCIATION
Ottawa devrait accroître ses réserves-or

OTTAWA. — La Canadian Metal Mining Association est d'avis que le gouvernement devrait commencer immédiatement à garder la majeure partie de ses réserves de change en or, conservant juste assez de dollars américains pour répondre à ses besoins essentiels.

Dans le mémoire qu'elle a présenté à la commission royale d'enquête sur les banques et institutions financières, l'Association note que la proportion des réserves d'or est tombée à 46 p.c. il y a près d'un an et qu'elle atteint maintenant près de 60 pour cent. Cette hausse subite s'explique par la perte des dollars américains plutôt que par l'achat d'or.

Etant donné qu'on procède au renflouement des réserves par suite de la crise du change, ajoute l'association, on devrait porter la proportion de l'or à près de 80 pour cent du total des réserves. Les réserves totales se chiffraient par \$230,600,000 en date du 31 août.

La prudence militait en faveur d'un tel geste, précise l'association, qui prédit une hausse du prix de l'or, qui est présentement de \$35 en devises américaines l'once fine. L'association note également que le drainage des réserves d'or américaines soulève la possibilité d'une dévaluation du dollar américain.

INCERTITUDE

M. W. S. E. Row, président de Kerr-Addison Gold Mines Limited, note que les dirigeants du trésor américain ont

déclaré qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour maintenir le prix de l'or à son présent niveau, le même depuis 30 ans. Mais il a tenu à souligner qu'ils seraient peut-être forcés de passer outre à leur engagement en raison de faits nouveaux à l'échelle internationale.

L'association, qui groupe la majeure partie des exploitants miniers du Canada, sou-

tient d'autre part que la production de l'or est insuffisante pour permettre de jouer "adéquatement son rôle" comme matière d'échange.

Seulement la moitié de l'or extrait au cours des trois dernières années dans le monde libre, production d'une valeur de \$3,500,000,000, a été versée aux réserves monétaires officielles tandis que l'autre moitié a été amassée par des par-

ticuliers ou utilisée en orfèvrerie.

Ce qui signifierait que l'accroissement des réserves n'a été que de 1,34 pour cent par année pendant que celui du commerce a atteint 7,11 pour cent durant la même période. Il en résulte que si on ne hausse pas son prix, l'or sera de moins en moins en mesure de jouer le rôle qu'on lui a assigné.

Le projet de fusion des Eglises unie et anglicane aboutit à une impasse

LONDON, (Ont.) — Un comité de l'Eglise Unie du Canada chargé d'étudier le problème de l'unification des protestants a révélé hier que les négociations entreprises il y a deux ans avec l'Eglise anglicane sont dans une impasse, en raison d'un désaccord sur le statut du clergé.

Le rapport du conseil général de l'Eglise Unie dit que "très peu de progrès" a été réalisé à cause de divergences profondes au sujet de l'autorité des ministres non-épiscopaux comparativement aux ministres de l'Eglise anglicane qui sont ordonnés par un évêque.

Aucun autre pas en avant ne semble possible jusqu'à ce qu'une forme de reconnaissance mutuelle des ministres soit conclue et l'acceptation de part et d'autre de la validité

de l'ordination des ministres non-épiscopaux et épiscopaux. Mais le comité ajoute dans son rapport que les négociations se poursuivront en dépit de "l'absence apparente de progrès".

Le comité propose également un sondage "officiel" soit entrepris en vue d'une union

avec l'Eglise presbytérienne du Canada. Ce groupe est demeuré en dehors de la fusion qui a groupé en 1925 les presbytériens, les méthodistes et les congrégationalistes qui forment aujourd'hui l'Eglise unie.

CITÉ DE MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

Offres d'emplois permanents

ARCHITECTES BILINGUES DEMANDÉS

Mgr Rigaud: l'avertissement du Saint-Office sur Teilhard de Chardin est un événement douloureux

PAMIE 25. — La Semaine religieuse de Pamiers, en France, a publié l'avertissement du Saint-Office concernant les oeuvres du père Teilhard de Chardin. A la suite de ce texte, Son Exc. Mgr Maurice Rigaud, évêque de Pamiers, publie le communiqué suivant:

"Devant ce texte, réagissons en véritables fils de l'Eglise.
1) — Il n'y a pas lieu de se réjouir. L'oeuvre du père Teilhard était une tentative hardie pour concilier la foi catholique et les données de la science, notamment en matière d'"évolution" de la vie, de l'homme et du monde. De nombreux et éminents esprits ont été marqués par la pensée de Teilhard et beaucoup ont conservé ou retrouvé la foi à cause d'elle. L'avertissement du Saint-Office est donc un événement douloureux.
2) — Il y a lieu de distinguer ce qui est condamné et ce qui ne l'est pas.
Ce qui n'est pas condamné, c'est la bonne foi, ce sont les intentions du père Teilhard dans ses efforts de confrontation de la foi chrétienne et de la science.
La Saint-Office n'a pas condamné non plus, ce n'est pas son domaine, l'oeuvre scientifique de l'éminent jésuite, ses découvertes et ses travaux paléontologiques, ni même sa théorie scientifique de base: le transformisme, considéré comme loi biologique.
Ce qui est condamné ce sont des "ambiguïtés et même des erreurs si graves qu'elles offensent la doctrine catholique". L'article de l'"Osservatore Romano" qui commente le texte du Monitum note que ces ambiguïtés et ces erreurs portent:

— Sur le concept catholique traditionnel de la Création, l'expression teilhardienne "d'union créatrice" ne marquant pas assez l'absolue transcendance et liberté de Dieu créateur
— Sur la distinction et différence entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. L'on ne voit pas comment, dans l'oeuvre de Teilhard, il est logiquement possible de sauver la "gratuité totale" de l'ordre surnaturel et donc de la grâce.
— Sur le "péché" qui est considéré par Teilhard "d'un point de vue collectif plus qu'individuel". Et en ce qui concerne le péché originel, Teilhard se montre dans ses expressions "plus d'une fois contraire à sa transmission héréditaire".
Du point de vue de la saine doctrine, l'avertissement du Saint-Office était donc nécessaire.
3) — Il faut accepter virilement et filialement cette décision du Saint-Office.

Teilhard n'était pas théologien de métier. Il le reconnaissait lui-même. Plus exactement son dessein n'était pas de faire de la théologie, mais d'accorder ses vues scientifiques à sa vision de foi. Il se voulait en tout cas fils soumis de l'Eglise. "Chercheur hardi, mais fils soumis", écrivait après le Monitum le R. P. Riquet, s.j. Le père aurait accepté généreusement la décision du Saint-Office.

4) — Il ne faut pas en conclure que l'oeuvre du père Teilhard est entièrement à rejeter et qu'elle ne contient rien de valable pour les catholiques de ce temps. Un avertissement n'est pas une mise à l'index.

Souhaitons que les meilleures pages de Teilhard soient un jour éditées avec les notes correctives nécessaires. L'intérêt des âmes le demande, si nombreux dans l'Eglise et au dehors sont les esprits attirés par le "système de pensée" de Teilhard de Chardin.

Pèlerinage annuel au cimetière de la Côte - des - Neiges

Dimanche, le 16 septembre à 3 heures, il y aura Chemin de la Croix aux stations du cimetière avec la récitation du Rosaire.

yogourt
delisle
inestimable
aliment de santé
pour livraison à domicile
appeler
J. DELISLE CR. 4-0434

HERCULE GAMACHE

Tailleur-dessinateur
Choix de tissus, coupe distinctive. Travail exécuté dans nos ateliers par un maître-tailleur
PLAN BUDGÉTAIRE
1594 EST, RUE FLEURY
DU. 8-5530

Café-Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

AVIS DE DÉCÈS

Frère Adélard Delisle de la Congrégation des Clercs de St-Viateur, est décédé le 14 septembre à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé Monsieur l'abbé Louis Gosselin, autrefois curé de Pointe Fortuna et Côteau du lac, fils de feu Régis Gosselin, et de feu Agnès Fournier. La dépouille mortelle est exposée au salon de l'hôpital St-Charles-Borromée, 66, est, Dorchester. Départ dimanche le 16 à 6 h. p.m. pour se rendre en la cathédrale de Valleyfield où la translation des restes aura lieu à 7.30 p.m. Les funérailles auront lieu lundi le 17 à 10 heures. L'inhumation au cimetière du même endroit.

GOSSELIN. — A Montréal le 14 septembre à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé Monsieur l'abbé Louis Gosselin, autrefois curé de Pointe Fortuna et Côteau du lac, fils de feu Régis Gosselin, et de feu Agnès Fournier. La dépouille mortelle est exposée au salon de l'hôpital St-Charles-Borromée, 66, est, Dorchester. Départ dimanche le 16 à 6 h. p.m. pour se rendre en la cathédrale de Valleyfield où la translation des restes aura lieu à 7.30 p.m. Les funérailles auront lieu lundi le 17 à 10 heures. L'inhumation au cimetière du même endroit.

LIMOGES. — A Montréal, le 12 septembre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédé, Mme Jules Limoges, née Juliette Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 17 septembre. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Polier, no 6320 rue St-Denis, à 8h. 30, pour se rendre à l'église de la Visitation, Sault-à-Récollet, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE. — A l'hôpital Ste-Justine de Montréal, est décédée madame A. Benoit Lacasse, née Rosette Letarte, épouse du major A. Benoit Lacasse, Royal 22e Régiment. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Jos Pitre Inc., 68, rue St-Charles ouest, à Longueuil. Les funérailles auront lieu le 17 septembre 1962 à 11.15 heures en l'église de la paroisse St-Antoine de Longueuil. La sépulture se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges de Montréal.

L'Oeuvre Pontificale
de
La Propagation de la Foi
175 est, rue Sherbrooke
MONTREAL
VI. 5-1342
Directeur diocésain
Hormidas Boudreau,
P.S.S.



M. JEAN-GUY LEBOEUF
DIRECTEUR

Né à Trois-Rivières, M. Leboeuf a fait ses études universitaires à Montréal. Puis il a décidé de se consacrer à des recherches personnelles en psychologie pratique, art oratoire, vente, et facteurs du succès humain. Il a ensuite fondé, en 1954, L'Institut de Personnalité, dont les cours se donnent actuellement dans les régions de Montréal, Québec, Ottawa, Chicoutimi. Il fut le conférencier invité de plusieurs compagnies et associations. Il a guidé personnellement les progrès de plus de 150 groupes d'adultes. Somme toute, M. Leboeuf est un praticien de la psychologie de groupes.



M. MARIO VERDON
PROFESSEUR TITULAIRE

Annonceur, producteur, commentateur
Né à Montréal, M. Verdon fut, pendant de nombreuses années au service du poste CMAQ, comme annonceur, réalisateur, scripteur, directeur de la production, directeur des relations commerciales, commentateur à de nombreuses séries de programmes culturels. On le remarqua à la télévision comme comédien, maître de cérémonies et annonceur de grands spectacles, tant en langue française qu'en langue anglaise. M. Verdon est président de "D'Arcy-Verdon Productions Inc.", président du poste CKLM et membre actif de plusieurs associations. Plusieurs grandes compagnies reconnaissent sa compétence en exigeant qu'il soit le porte-parole attiré à leurs émissions. Somme toute, M. Verdon est l'un des maîtres de la parole publicitaire.



M. R. SALVADOR CATTÀ
PROFESSEUR TITULAIRE

Acteur, auteur et professeur
Né à Paris, M. Cattà est arrivé au Canada en 1950 et devenu citoyen canadien en 1958. Il a tenu avec brio plusieurs rôles à la radio, à la télévision et au théâtre. Il s'est surtout spécialisé dans la présentation vivante de textes bibliques, avec ceci de particulier qu'il interprète seul tous les personnages; il a donné dans ce genre plus de 240 récitals au Canada. On l'a souvent invité à prononcer causeries, conférences et discours. Ses cours de diction, d'élocution, d'art dramatique, de lectures bibliques sont des plus recherchés, tant à Trois-Rivières qu'à Sherbrooke qu'à Montréal. Somme toute, M. Cattà est l'un des maîtres de la parole classique.

POURQUOI S'EXERCER A L'ART DE PARLER?

La Société Démosthène répond à cette question

Les gens les plus compétents et les plus influents de tous temps et de tous pays ont toujours été préoccupés par la question de savoir et de pouvoir parler avec efficacité. Pourquoi? Parce que celui qui a le plus de chances de gagner des batailles décisives, c'est celui qui peut exprimer complètement ses idées, convaincre les uns, émouvoir les autres, réfuter les contradicteurs et rallier à son point de vue la majorité de ses auditeurs. Or, il est aussi difficile d'être l'interprète d'autrui que d'être son propre interprète. S'entraîner aux modes les plus divers de l'expression orale est donc essentiel non seulement à ceux qui se destinent à la parole publique (avocats, hommes politiques, conférenciers, professeurs, prédicateurs, dirigeants d'associations) mais encore aux gens de professions libérales, aux hommes d'affaires, etc. Les uns doivent prendre la parole dans des conseils d'administration, présider des assem-



blées d'actionnaires, présenter des rapports, discuter des propositions, interviewer des employés, s'entretenir avec le personnel, vendre à un groupe de clients. D'autres sont obligés, un jour ou l'autre, de parler à l'occasion de noces, banquets, conventions, réunions de clubs ou associations, etc... Enfin, chacun tire toujours avantage à suivre les règles de l'art oratoire dans la conversation courante; persuader ses enfants, donner des instructions claires à ses employés, faire valoir ses idées devant ses collaborateurs, convaincre son banquier, et finalement, dernier atout mais non le moindre: être un auditeur attentif pour obtenir de ses subordonnés des communications verbales précises et complètes. Mais pour s'entraîner de façon efficace à l'art de la parole, il faut faire partie d'un groupe restreint et sympathique, s'exercer devant un auditoire formé de gens tout aussi désireux que soi d'apprendre à s'exprimer avec assurance, selon une méthode progressive avec des guides expérimentés.

INVITATION

Le directeur de la société Démosthène vous invite à une réunion d'information qui aura lieu lundi le 17 ou jeudi le 20 septembre à la Galerie No 2 de l'Hôtel Reine Elisabeth à 8 h. p.m. précises.

Vous y rencontrerez les professeurs titulaires, M. Verdon et M. Cattà, qui vous expliqueront le programme des cours.

Pour obtenir le dépliant gratuit, composez
VI. 2-8186

CONDITIONS

La Société Démosthène n'accepte pas tout le monde

Si vous avez plus de 28 ans, si vous détenez un poste de commande dans les affaires, la politique ou une association, ou si vous aspirez à l'un de ces postes, ou si vous êtes de profession libérale, homme ou femme, et si vous exigez en tout, seulement ce qu'il y a de mieux, alors vous aimerez faire partie de la Société Démosthène.

La Société Démosthène n'accepte pas tout le monde

LA PAROLE
principal véhicule de
votre prestige personnel

la société DÉMOSTHÈNE
1600, rue Berri, suite 222 • Montréal

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE
pour l'ouverture du Concile
publie
• plans de sermon
• célébration de la Parole
• catéchèses
• neuvaine au Saint-Esprit
Une brochure de 32 p. 50c. l'unité
Remise de 10% à partir de 10 ex.; de 20% à partir de 100.
2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal 26

DUPLICATEUR
Heyer
Nouveau modèle 70
MARK III CONQUEROR
• Pas de gelatine
• Pas de caractères
• Pas d'encre
• Pas de stencil
Fonctionnement électrique ou manuel
Le plus simple, le plus rapide, le plus économique
Vous obtenez jusqu'à 5 COULEURS sur la même impression
La distribution est faite dans la province de Québec par:
DUPLI-COPY LTEE
W. J. Reilly, président.
Ecrivez dès maintenant pour obtenir, sans obligation de votre part, le dépliant sur ce merveilleux duplicateur "HEYER" MARK III, et si désiré, une démonstration gratuite
7694, rue Edouard CITE LA SALLE DO. 6-8121

Cie d'Équipement Sanitaire Ltée
GILLES HERBERT, prop.
4275, rue d'IBERVILLE 1930
LA. 6-0496 1962
Représentants et Service dans tous les centres

Polisseuse No. 15G

Vacuum No. 30

Ensemble "GENERAL"
Vente — Service — Démonstration
Manufacturiers: Cires liquides — Détergents
liquide et en poudre — Savons liquides
Nettoyeurs de tous genres, etc., etc.
Pour Renseignements - LA. 6-0496